

# Robinhood Europe UAB, Contrat client

## 1. Informations sur la Société

- 1.1. Robinhood Europe, UAB (« Robinhood », « nous ») (immatriculation : 306377915) est une société privée à responsabilité limitée constituée en Lituanie et agréée et réglementée par la Banque de Lituanie (« BoL ») en tant que société de courtage financier (code d'autorisation LB002288) et en tant que prestataires de services sur cryptoactifs (code d'autorisation LB002294). Le siège social de Robinhood Europe, UAB est Vilniaus g. 33-201, LT-01402 Vilnius, Lituanie, adresse électronique de communication : [cryptoeusupport@robinhood.com](mailto:cryptoeusupport@robinhood.com). Robinhood Europe, UAB est une filiale de Robinhood Markets, Inc.
- 1.2. Les coordonnées de la Banque de Lituanie (BoL) sont les suivantes : Totorių 4, LT-01121 Vilnius, Lituanie (adresse de correspondance), adresse électronique : [info@lb.lt](mailto:info@lb.lt) n° de téléphone +370 800 50 500 (ligne d'information gratuite pour les appels passés depuis la Lituanie) ou +370 5 251 2763 (pour les appels internationaux).
- 1.3. Aux fins du présent Contrat :
  - 1.3.1. La « Loi sur les MiFI » désigne la Loi sur les marchés d'instruments financiers de la République de Lituanie.
  - 1.3.2. La « Loi AML » désigne la Loi sur la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme de la République de Lituanie.
  - 1.3.3. « Règlement MiCA » désigne le Règlement (UE) 2023/1114 du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 2023 sur les marchés de cryptoactifs.

## 2. Introduction.

- 2.1. Le présent Contrat Client de Robinhood Europe, UAB (le « Contrat ») s'applique à votre accès et à votre utilisation des services d'investissement et services auxiliaires et des services sur cryptoactifs fournis par Robinhood décrits ci-dessous qui peuvent être fournis par Robinhood à tout moment à partir de l'application mobile ou des applications mobiles de Robinhood (individuellement, une « Application ») et le Site Internet Robinhood (les Applications et le Site Internet, ainsi que l'ensemble des programmes, outils, caractéristiques, fonctionnalités, services, transactions et Contenus fournis par le biais ou en lien avec le Site Internet et les Applications, sont désignés collectivement, la « Plateforme » ou la « Plateforme Robinhood »). Vous acceptez expressément les stipulations du Contrat et considérez également votre accès à nos Services et leur utilisation (tels que définis ci-dessous) comme une acceptation de ses stipulations.
- 2.2. Le présent Contrat régit la relation entre vous et Robinhood, y compris, sans limitation, les présentes conditions générales de tous les Services qui vous sont proposés. Il vous

incombe de consulter régulièrement notre site Internet afin de consulter la version actuelle du Contrat.

- 2.3. Le présent Contrat est juridiquement contraignant et prendra effet à la date à laquelle vous en acceptez les conditions.
- 2.4. Les références au présent « Contrat » incluent les présentes clauses et conditions ainsi que tout autre accord, annexe ou document d'information qui vous est fourni dans le cadre de la prestation des Services, y compris (i) la [Politique de gestion des conflits d'intérêt](#) (ii) la [Politique de traitement des plaintes](#), (iii) le [Résumé de la politique d'exécution des ordres](#), (iv) la [Description des services, des instruments financiers et des risques](#) (v) la [Brochure tarifaire](#), (vi) la [Politique de confidentialité](#), (vii) le [Résumé de la description des mesures prises pour protéger les actifs des clients](#), (viii) le [Résumé de la politique de transferts](#), et (ix) la [Déclaration des risques liés aux cryptoactifs \(collectivement, les « Informations »\)](#), dans leur version modifiée ou complétée à tout moment.
- 2.5. La dernière version du Contrat et tous les documents annexes sont disponibles dans la « RHEU Disclosure Library » disponible à l'adresse suivante : <https://robinhood.com/eu/en/about/legal/>. Vous pouvez en demander, à tout moment, une copie de la dernière version en nous contactant par les canaux évoqués à l'Article 33.

### **3. Services de Robinhood.**

- 3.1. Robinhood fournit les services d'investissement et les services auxiliaires suivants conformément à la Loi sur les MiFI :
  - 3.1.1. Réception et transmission d'ordres portant sur des instruments financiers ;
  - 3.1.2. Exécution d'ordres portant sur des instruments financiers pour le compte de clients ;
  - 3.1.3. Négociation d'instruments financiers pour compte propre ;
  - 3.1.4. Garde et administration d'instruments financiers pour le compte de clients ; et
  - 3.1.5. Services de change lorsque ceux-ci sont liés à la fourniture de services d'investissement ;
- 3.2. Robinhood fournit les services sur cryptoactifs suivants conformément au Règlement MiCA :
  - 3.2.1. Réception et transmission d'ordres sur cryptoactifs pour le compte de clients ;
  - 3.2.2. Exécution d'ordres sur cryptoactifs pour le compte de clients ;
  - 3.2.3. Conservation et administration de cryptoactifs pour le compte de clients ; et
  - 3.2.4. Services de transfert de cryptoactifs pour le compte de clients, tels que décrits plus en détail en Annexe C.

- 3.3. Collectivement, nous désignons les services dont la liste figure aux Articles 3.1 et 3.2 ainsi que tout autre service connexe qui peut être proposé par Robinhood via la Plateforme à tout moment, comme les « Services ».
- 3.4. Certaines des conditions énoncées dans le présent Contrat ne s'appliquent qu'à des Services spécifiques. Si vous n'utilisez pas ces Services, celles-ci ne feront pas partie du Contrat que vous concluez avec nous.
- 3.5. En utilisant nos Services, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté les conditions supplémentaires qui s'appliquent aux Services telles qu'énoncées dans les Annexes correspondantes, y compris :
- 3.5.1. Annexe A : s'applique si vous négociez des cryptoactifs
  - 3.5.2. Annexe B : s'applique si vous détenez des cryptoactifs chez nous
  - 3.5.3. Annexe C : s'applique si vous utilisez des services de transfert de cryptomonnaies
  - 3.5.4. Annexe D : s'applique si vous utilisez des services de staking de cryptoactifs
  - 3.5.5. Annexe E : s'applique si vous investissez ou négociez des dérivés d'actions tokenisés
  - 3.5.6. Annexe F : s'applique si vous investissez ou négociez des contrats perpétuels sur cryptoactifs
  - 3.5.7. L'Annexe G : s'applique si vous investissez dans un Fonds du marché monétaire (« MMF »)
- 3.6. Vous reconnaissez et comprenez que tous les investissements comportent des risques, que les pertes peuvent être supérieures au capital investi et que les performances passées d'un instrument financier, d'un cryptoactif, d'une industrie, d'un secteur, d'un marché ou d'un produit financier ne préjugent pas des résultats ou des rendements futurs. Vous êtes seul(e) responsable de toutes les décisions d'investissement associées à votre Compte, y compris les risques liés à l'achat ou à la vente d'instruments financiers et de cryptoactifs (y compris le risque de perte).
- 3.7. **Vous prenez acte des Informations sur les risques et les acceptez.** « Informations concernant les risques » désigne les documents relatifs aux risques disponibles ou évoqués sur le Site Internet ou la RHEU Disclosure Library à tout moment.

#### 4. Limitations des Services.

- 4.1. Robinhood ne fait pas de recommandations d'investissement personnalisées et ne prodigue pas de conseils en matière d'investissement ou de fiscalité. Toute explication ou information que nous vous communiquons dans le cadre d'une transaction ou concernant son exécution n'a pas vocation à constituer un conseil et ne saurait être considérée comme telle. Rien sur la Plateforme n'est ou ne sera considéré comme une recommandation ou une invitation personnelle de la part de Robinhood à acheter ou vendre des cryptoactifs, des produits dérivés ou tout autre produit d'investissement, ou

quant à la manière dont ces produits sont achetés ou vendus, ou à s'engager dans une stratégie d'investissement.

- 4.2. Pour utiliser l'un des Services, vous devez être âgé(e) d'au moins 18 ans, résider dans un pays dans lequel les Services concernés sont accessibles et être légalement autorisé(e) à utiliser les Services. Certaines fonctionnalités peuvent ou non être mises à votre disposition en fonction de votre localisation géographique et d'autres critères.
- 4.3. Les Services ne sont accessibles qu'aux résidents éligibles de l'Union européenne (« UE ») et de l'Espace économique européen (l'« EEE » et conjointement avec l'UE, l'« UE/EEE »). Il vous incombe d'informer rapidement Robinhood si votre adresse de résidence change ou si devenez résident ou résident fiscal d'un pays qui n'est pas dans l'UE/EEE. Le fait de ne pas informer Robinhood si vous devenez résident d'un pays qui n'est pas dans l'UE/EEE constitue un manquement important au présent Contrat.
- 4.4. Si vous tentez d'accéder à votre Compte depuis un Pays bloqué ou si vous résidez de quelque manière que ce soit dans une telle juridiction, ou si Robinhood estime raisonnablement que vous tentez d'y accéder ou que vous résidez maintenant dans une telle juridiction, Robinhood peut restreindre votre Compte et tout ordre en cours peut être annulé. Aux fins du présent Contrat, un « Pays bloqué » désigne tout pays ou toute juridiction faisant l'objet de sanctions économiques, financières ou commerciales ou d'embargos, de contrôles des exportations ou d'autres mesures restrictives imposées par les États-Unis d'Amérique (y compris ceux administrés par le Bureau de contrôle des actifs étrangers (OFAC) du Département du Trésor des États-Unis), l'Union européenne, tout État membre de l'Union européenne, le Royaume-Uni ou toute autre autorité de régulation compétente (les « Sanctions »).
- 4.5. Robinhood est susceptible d'imposer des limites à votre utilisation des Services, y compris eu égard aux transactions sur les Services. Ces limites peuvent varier, à la seule discrétion de Robinhood, en fonction de divers facteurs, et Robinhood peut imposer des limites différentes à certains clients à sa seule discrétion.

## **5. Votre compte.**

- 5.1. Vous devez créer un compte Robinhood pour utiliser les Services (un « Compte »). Votre Compte est géré par vos propres soins et vous êtes seul(e) responsable de tous les ordres passés sur celui-ci, ce qui signifie que tous les ordres que vous avez passés ne le sont pas à la suite d'une sollicitation et sont basés sur vos propres décisions d'investissement. Vous êtes seul(e) responsable de toutes les activités qui se déroulent sur votre Compte et nous sommes en droit de nous fier à toutes les instructions transmises et à tous les ordres passés sur votre Compte comme si vous les aviez passés ou autorisés vous-même, sans autre enquête ou vérification, sauf si nous souhaitons le faire à notre entière discrétion. Vous acceptez et reconnaissez que l'utilisation, par vous, de votre Compte et des Services est et sera exclusivement à des fins personnelles et non commerciales.
- 5.2. Vous autorisez Robinhood à ouvrir ou clôturer votre Compte, à passer et retirer des ordres et à prendre toute autre mesure raisonnable pour donner suite à vos instructions. Toutes les transactions interviendront uniquement à votre demande ou sur demande de

la personne que vous avez mandatée à cet effet, sauf dans les cas décrits dans le présent Contrat.

## **6. Due diligence client ; vérification de l'identité.**

- 6.1. Vous acceptez de nous communiquer les informations que nous demandons (que nous sommes susceptibles de vous demander lors de la création de votre Compte ou à tout moment jugé nécessaire) aux fins de vérification de votre identité, de vous fournir les Services et de détecter le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme, la fraude ou tout autre délit financier, ainsi que pour nous conformer aux Sanctions applicables, et vous nous autorisez à conserver une trace de ces informations. Les informations que nous vous demandons peuvent inclure (sans limitation) des informations personnelles telles que votre nom, votre adresse de résidence, votre numéro de téléphone, votre adresse électronique, votre date de naissance, votre numéro d'identification fiscale, votre numéro de pièce d'identité nationale, des informations concernant votre compte bancaire (telles que le nom de la banque, le type de compte, le numéro de routage et le numéro de compte), les identifiants des appareils mobiles, et toute information que Robinhood est tenue de recueillir à tout moment en vertu de la loi applicable. Robinhood peut également se renseigner sur votre profil d'investissement, y compris sur la source de votre patrimoine, votre emploi et vos revenus.
- 6.2. Vous acceptez d'informer rapidement Robinhood de tout changement dans les informations soumises dans le cadre du processus de création de compte, y compris votre nom, votre adresse de résidence, votre adresse électronique et votre numéro de téléphone. Veuillez consulter la [Politique de confidentialité de Robinhood Europe](#), UAB pour en savoir plus sur la manière dont Robinhood traite vos données à caractère personnel.
- 6.3. Vous comprenez que Robinhood est susceptible de prendre des mesures pour vérifier l'exactitude des informations que vous lui avez communiquées concernant votre Compte dans votre demande ou autrement. Vous nous autorisez à effectuer les enquêtes, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de tiers, que nous jugeons nécessaires pour vérifier votre identité ou vous protéger, nous protéger et/ou protéger des tiers contre la fraude ou d'autres délits financiers, et à prendre les mesures que nous jugeons raisonnablement nécessaires sur la base des conclusions de ces enquêtes. Vous reconnaissez et acceptez que vos informations personnelles puissent être divulguées à des prestataires de services tiers auxquels nous faisons appel ou auxquels nos sociétés affiliées font appel aux fins de la vérification de votre identité et de la prévention de la fraude ou de la criminalité financière et que ces prestataires de services tiers peuvent répondre à nos demandes de renseignements dans leur intégralité.
- 6.4. Vous reconnaissez que Robinhood ne fournira pas les Services tant que votre identité n'aura pas été vérifiée conformément à ses procédures d'identification et de vérification des clients. Votre Compte peut être restreint ou fermé si Robinhood ne peut pas obtenir et vérifier ces informations. Robinhood ne sera pas responsable des pertes ou dommages (y compris des opportunités perdues) qui pourraient survenir si votre Compte est restreint ou fermé.

- 6.5. Robinhood se réserve le droit de refuser d'assumer ou de maintenir une relation client, à sa propre discrétion, pour quelque raison que ce soit, sous réserve de la loi applicable, y compris, sans limitation, les situations dans lesquelles Robinhood n'a pas été en mesure ou a été empêchée d'achever le processus d'ouverture ou de réactivation du compte ou si vous n'avez pas fourni les informations ou les documents que vous devez fournir afin de vous conformer à toute obligation réglementaire ou légale en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux ou à toute autre obligation réglementaire ou légale, que ce soit initialement ou de manière continue.

## **7. Classification des clients**

- 7.1. À moins que nous ne vous ayons spécifiquement indiqué le contraire par écrit, Robinhood vous classe dans la catégorie des « clients particuliers » au sens de la Loi sur les MiFI aux fins de la fourniture de services d'investissement et de services auxiliaires. Cela signifie que vous bénéficiez du plus haut niveau de protection en vertu de la loi sur les MiFI lors de l'utilisation des services d'investissement et des services auxiliaires. Vous pouvez demander à être considéré comme un client relevant d'une autre catégorie, mais nous ne sommes pas tenus d'accepter votre demande. Si vous êtes requalifié en client professionnel, vous pouvez perdre certaines protections. Si, à la suite de votre demande, vous êtes considéré comme un client professionnel, vous devez nous tenir informés de tout changement dans votre situation qui pourrait affecter votre catégorisation en tant que client professionnel.

## **8. Caractère approprié**

- 8.1. Pour les Services impliquant des instruments financiers complexes, Robinhood est tenue d'évaluer si cet instrument financier complexe vous convient en fonction de votre expérience, de vos connaissances et de votre compréhension des risques encourus (une « Évaluation du caractère approprié »). Si nous considérons que l'instrument financier ne vous convient pas, ou si vous ne nous communiquez pas les informations requises pour procéder à l'Évaluation du caractère approprié, nous sommes susceptibles de ne pas vous permettre de négocier ces instruments ou nous vous enverrons un avertissement concernant la négociation de ces instruments.
- 8.2. Vous acceptez de communiquer à Robinhood toutes les informations qui peuvent être demandées pour lui permettre de procéder à une Évaluation du caractère approprié. En outre, vous acceptez que Robinhood puisse se fier aux informations que vous avez communiquées, sauf si Robinhood sait ou devrait savoir que ces informations sont inexactes ou incomplètes.
- 8.3. Robinhood ne réalisera pas pour vous d'évaluation de l'opportunité pour des services d'investissement d'exécution uniquement sur des instruments financiers non complexes, tels que les MMF. Par conséquent, vous ne bénéficierez pas de la protection des investisseurs prévue par la loi applicable lorsque les services d'investissement font l'objet d'une Évaluation du caractère approprié. Vos décisions d'investissement relèvent de votre seule responsabilité.

## 9. Services de conservation et d'administration

### 9.1. Protection des Fonds des Clients

- 9.1.1. Robinhood fournit des services liés à votre argent qui sont spécifiquement limités à la fourniture de services d'investissement et de services auxiliaires, ainsi que des services sur cryptoactifs par l'intermédiaire de la Plateforme Robinhood. Ces services incluent (i) la réception, la conversion et la détention de tous les fonds que vous transférez pour alimenter votre Compte en vue d'achats futurs d'instruments financiers ou de cryptoactifs sur la Plateforme Robinhood ; (ii) le débit de votre Compte pour tous les frais ou toutes les commissions que vous avez accepté de payer à Robinhood ou à toute autre société affiliée ; (iii) la réception du produit de la vente d'instruments financiers ou de cryptoactifs vendus via la Plateforme Robinhood ; (iv) le retrait des fonds qui nous ont été confiés sur votre compte de paiement associé détenu à votre nom auprès de votre prestataire de services de paiement ; (v) la réception du produit de la liquidation de vos positions sur des instruments financiers ou des cryptoactifs conformément à l'Article 21 du présent Contrat et (vi) la réception des intérêts courus sur votre investissement dans un MMF dans des cas spécifiques énoncés à l'Annexe G (autrement, par défaut, tout intérêt gagné sur l'investissement dans un MMF est réinvesti).
- 9.1.2. Vous comprenez que tous les fonds que vous nous transférez ou que nous détenons pour votre compte en notre qualité de fiduciaire sont considérés comme des « fonds de clients » en vertu de la Loi sur les MiFI et du Règlement MiCA. Les fonds des clients sont séparés des capitaux propres de Robinhood et conservés en sécurité sur des comptes ouverts auprès d'entités appropriées (telles qu'une banque centrale, un établissement de crédit agréé et réglementé dans l'UE ou, lorsque la loi applicable le permet, une banque agréée et réglementée en dehors de l'UE).
- 9.1.3. Le compte sur lequel les fonds des clients sont détenus et protégés est appelé « compte de fonds des clients ». Vos fonds peuvent être mis en commun avec ceux de nos autres clients dans le compte de fonds des clients. En acceptant les conditions du présent Contrat, vous consentez expressément à ce que vos fonds soient détenus sur ces comptes de fonds des clients regroupés. Vous pouvez vérifier le solde de vos fonds à tout moment en vous connectant à votre Compte.
- 9.1.4. Robinhood n'est pas responsable de l'insolvabilité, des actes ou des omissions d'une banque, bien que nous fassions preuve d'une diligence raisonnable lors du choix de la banque auprès de laquelle il y a lieu d'ouvrir un compte de fonds des clients. Robinhood ne sera tenue responsable envers vous de la perte de fonds qui nous ont été confiés que si cette perte survient à la suite d'une fraude, d'un acte intentionnel ou d'une négligence grave de notre part.
- 9.1.5. Les fonds que vous nous confiez ne seront pas considérés comme un dépôt. Sauf accord distinct conclu avec vous, Robinhood ne vous versera aucun intérêt sur les fonds des clients que nous détenons, et si des intérêts sont générés sur

ces fonds, ils ne seront pas considérés comme faisant partie des fonds des clients et ne seront pas crédités sur votre Compte.

- 9.1.6. Robinhood peut autoriser un autre tiers à détenir vos fonds aux fins d'une transaction pour votre compte, lorsque la loi applicable le permet. Ce tiers peut être une société affiliée de Robinhood ou un tiers tel qu'une Bourse ou une chambre de compensation. Dans ce cas de figure, nous prendrons des mesures raisonnables pour nous assurer que vos fonds sont traités comme des fonds des clients, le cas échéant, mais nous ne serons pas tenus responsables de l'insolvabilité, des actes ou omissions de ce tiers autrement que sur le fondement d'une fraude, d'un acte intentionnel ou d'une négligence grave de notre part.
- 9.1.7. Vous convenez que, lorsque vous demandez à Robinhood d'exécuter un ordre d'achat par l'intermédiaire de nos Services, Robinhood demandera que le montant dû à ce titre soit débité de votre Compte. Vous convenez en outre que, lorsque vous demandez à Robinhood d'exécuter un ordre de vente par l'intermédiaire de nos Services, Robinhood fera en sorte que le produit de la vente soit crédité sur votre Compte. Tout paiement d'espèces en lieu et place de dividendes ou d'autres sommes que Robinhood vous doit au titre de vos investissements sera versé sur votre Compte.
- 9.1.8. Vous acceptez de restituer sans délai tout actif qui vous a été distribué par erreur.

## 9.2. Sauvegarde des instruments financiers des clients

- 9.2.1. Nous conservons vos instruments financiers sous réserve des protections prévues par la Loi sur les MiFI et les règles de la BoL.
- 9.2.2. Nous ne pouvons pas utiliser vos instruments financiers, sauf avec votre consentement écrit préalable et exprès (signé ou équivalent) précisant les conditions d'utilisation et toute utilisation à ce titre est limitée aux conditions convenues. Tous les instruments financiers que nous utilisons seront clairement indiqués dans les déclarations que nous vous fournissons.
- 9.2.3. Lorsque nous détenons vos instruments financiers en qualité de dépositaire conformément à la Loi sur les MiFI et aux règles de la BoL, nous sommes susceptibles de faire appel à des sociétés affiliées de Robinhood ou à un tiers non affilié afin qu'il agisse en qualité de sous-dépositaire concernant vos instruments financiers. Nous veillerons à ce que tout sous-dépositaire exerce ses activités dans un pays où une réglementation/surveillance spécifique en matière de conservation leur est applicable ; en l'absence d'une telle réglementation, nous ne nommerons des sous-dépositaires que si la nature de l'instrument financier concerné ou des services requis le nécessite. Vous acceptez que, lorsque vos instruments financiers sont soumis à la législation ou aux pratiques de marché d'un pays tiers et lorsque la loi sur les MiFI et les règles de la BoL le permettent, les sous-dépositaires sont susceptibles d'enregistrer ou de consigner vos instruments financiers au nom du sous-dépositaire ou au nom d'un tiers. Nous consignerons dans nos livres et registres comptables votre droit sur les instruments financiers détenus par les sous-dépositaires tiers dans les cas où le

sous-dépositaire tiers a enregistré ou consigné vos instruments financiers sur un compte combiné ou regroupé d'une autre manière avec des instruments financiers appartenant à d'autres clients de ces sous-dépositaires tiers. Si nous faisons appel à un tiers afin qu'il agisse en tant que dépositaire de vos instruments financiers, nous prendrons des mesures de vigilance raisonnables dans le cadre de la sélection, de la nomination et des contrôles périodiques du tiers et des modalités de détention et de conservation de ces instruments financiers.

- 9.2.4. Vous nous autorisez à faire en sorte que vos instruments financiers soient détenus auprès d'un sous-dépositaire ou d'un autre tiers dans une ou plusieurs juridictions situées en dehors de la Lituanie ou de l'UE. Dans certains cas, les instruments financiers du Client qui sont détenus à l'étranger seront soumis à des exigences de règlement, légales et réglementaires différentes de celles qui s'appliquent en Lituanie ou dans l'UE. Bien que nous fassions preuve de toute la prudence, la compétence et la diligence requises lors de la sélection, de la nomination et de l'examen périodique du sous-dépositaire tiers, nous ne serons pas tenus responsables envers vous des pertes que vous pourriez subir du fait que tout acte que le sous-dépositaire tiers entreprend ou omet d'entreprendre vis-à-vis de vos instruments financiers ou de toute insolvabilité du sous-dépositaire tiers, autrement que du fait d'une fraude, d'un acte délibéré ou d'une négligence grave de notre part.

## 10. Frais et charges

- 10.1. Vous convenez de payer à Robinhood l'ensemble des frais que nous facturons dans le cadre des Services au taux alors en vigueur tel qu'indiqué dans la [Brochure tarifaire](#), qui peut être consultée dans la RHEU Disclosure Library.
- 10.2. Vous convenez que le taux en vigueur peut changer et Robinhood vous préviendra de ce changement dans un délai raisonnable. Vous convenez d'être lié(e) par les modifications des tarifs en vigueur dès lors qu'ils figurent dans la Brochure tarifaire. Vous convenez également de vous acquitter de toutes les taxes applicables. En outre, Robinhood se réserve le droit de pratiquer des tarifs et des frais différents entre les clients dans le cadre d'offres spéciales, de promotions, d'arrangements ou de critères relatifs au compte tels que le solde du compte ou la fidélité du client.
- 10.3. Vous convenez que Robinhood se réserve le droit de répercuter les frais facturés par les Bourses, courtiers, teneurs de marché, fournisseurs de trésorerie ou autres types de contreparties, plateformes de négociation ou intermédiaires (désignés individuellement un « Acteur de marché »). Vous convenez que Robinhood se réserve le droit de répercuter tous les frais facturés par les réseaux de cryptoactifs dans le cadre de la facilitation des Transferts de cryptoactifs.
- 10.4. Lorsque Robinhood a entretenu une relation continue avec vous au cours de l'année, Robinhood vous fournira également les informations correspondantes concernant les coûts et frais que vous avez engagés chaque année au titre de votre Compte. Robinhood vous communiquera également la Divulgence relative aux coûts et frais a priori lors de

l'intégration, afin d'établir l'impact des coûts et frais annuels sur le rendement de vos investissements lorsque vous faites appel à Robinhood.

- 10.5. Vous convenez également de vous acquitter des frais engagés par Robinhood dans le cadre du recouvrement de tout solde impayé eu égard à votre Compte, y compris les frais juridiques autorisés par la loi.

## **11. Financement et retraits du compte**

- 11.1. Vous pouvez transférer des fonds sur votre Compte à tout moment en utilisant un compte de paiement à votre nom, ou tout autre mécanisme de financement qui peut être ajouté à la Plateforme à quelque moment que ce soit. Vos fonds seront disponibles à des fins de négociation sur la Plateforme dès que le paiement aura été traité avec succès et qu'ils auront été reçus par Robinhood.
- 11.2. Robinhood se réserve le droit de modifier les mécanismes de financement de votre compte à tout moment, moyennant un préavis, et peut ajouter de nouveaux mécanismes de financement sans préavis.
- 11.3. Le dépôt et le retrait de fonds sur votre Compte sont soumis à certaines limitations, y compris les seuils de transferts maximaux quotidiens et le nombre de transferts, que Robinhood peut modifier à tout moment.
- 11.4. Lorsque vous envoyez une instruction afin de retirer des fonds détenus sur votre compte, Robinhood agira sur vos instructions pour procéder au retrait demandé et transférera le montant sur votre compte de paiement associé. Ni Robinhood ni aucun partenaire commercial ne seront tenus responsables des retards lors du transfert de fonds résultant de retards dans le système bancaire.
- 11.5. En concluant le présent Contrat, vous convenez irrévocablement que, si vos fonds ont été transférés sur votre compte de paiement associé, Robinhood s'est acquittée de toutes les obligations qui lui incombent à votre égard concernant ce transfert, le cas échéant. Il est de votre responsabilité de fournir les coordonnées correctes du compte de paiement aux fins de ce transfert. Ni Robinhood ni aucun partenaire commercial ne seront tenus responsables envers vous en cas de manquement de la part de votre prestataire de services de paiement à créditer les fonds retirés sur votre compte du fait de coordonnées de compte erronées ou autrement.
- 11.6. Vous pouvez être redevable des frais et dépenses que votre prestataire de services de paiement vous facture au titre du transfert de fonds vers votre compte de paiement désigné. Ni Robinhood ni aucun partenaire commercial ne seront tenus responsables des frais ou dépenses ainsi facturés par votre prestataire de services de paiement.
- 11.7. Robinhood ne facture pas de frais pour les transferts de fonds, mais des coûts implicites de tiers s'appliqueront. Veuillez vous référer à la [Brochure tarifaire](#) disponible dans la RHEU Disclosure Library pour en savoir plus.

## 12. Rapports, confirmations et déclarations.

- 12.1. Sous réserve de ce qui est indiqué au point 12.2, vous recevrez des confirmations de transaction de Robinhood dans les plus brefs délais après l'exécution de votre ordre, ainsi que des confirmations de transfert de cryptoactifs de Robinhood dans les plus brefs délais après l'exécution de votre transfert de cryptoactifs. Vous convenez qu'il vous incombe d'examiner votre historique des transactions, confirmations d'opérations, confirmations de transferts et toute notification de Robinhood ou de ses sociétés affiliées dans les plus brefs délais à compter de leur réception, et vous devez nous informer dans les plus brefs délais après avoir pris connaissance de toute transaction non autorisée ou mal exécutée ou de toute autre erreur, incohérence ou inexactitude figurant dans vos relevés de Compte, dans vos confirmations ou dans votre historique des transactions disponibles sur la Plateforme.
- 12.2. Si vous choisissez d'investir le solde de vos fonds disponibles détenus auprès de nous dans un MMF, vous ne recevrez pas de confirmations d'opération distinctes de la part de Robinhood concernant les dépôts et retraits du MMF. Toutes les activités relatives au MMF apparaîtront sur vos relevés de compte.
- 12.3. Les relevés de compte seront, tous les mois, mis à votre disposition par voie électronique via la Plateforme. Il vous incombe d'examiner dans les plus brefs délais vos relevés de compte dès leur réception. Ceux-ci indiqueront toutes les activités de votre Compte pour la période indiquée, y compris les transactions sur instruments financiers, les transactions sur cryptoactifs, les soldes de trésorerie, les soldes de cryptoactifs, les crédits sur votre Compte et tous les frais payés à partir de votre Compte.
- 12.4. Nonobstant toute autre stipulation du présent Contrat, les confirmations d'opérations seront considérées comme contraignantes pour vous, à moins que vous ne fassiez part à Robinhood de toute objection dans un délai de deux (2) jours à compter de la date à laquelle les confirmations sont mises à votre disposition sur la Plateforme. Nous sommes en droit de supposer que toute demande ou instruction de transfert de cryptomonnaie transmise par le biais de votre Compte constitue une demande ou instruction valide émise par vous et que ce transfert est donc autorisé. Les relevés de compte et les confirmations de transfert de cryptomonnaies seront considérés comme contraignants pour vous à moins que vous ne fassiez part à Robinhood par écrit de toute objection dans les 14 jours suivant la mise à disposition de vos relevés de compte sur la Plateforme de Robinhood. Ces objections peuvent être orales ou écrites, mais toute objection orale doit être immédiatement confirmée par écrit. Si vous ne nous informez pas de l'existence de transactions non autorisées ou mal exécutées dans les délais prévus dans le présent Article 12, vous serez réputé(e) les avoir approuvées sans réserve.
- 12.5. Aucune stipulation du présent Article 12 ne limite vos droits en vertu de la loi applicable, et vous devez consulter le [Processus de traitement des plaintes](#) disponible dans la RHEU Disclosure Library.
- 12.6. Dans tous les cas, Robinhood se réserve le droit de déterminer la validité des faits que vous contestez. Si vous contestez une transaction pour quelque raison que ce soit, vous convenez que vous êtes tenu(e) de prendre des mesures pour limiter les pertes susceptibles de résulter d'une telle transaction ou que vous serez seul(e) responsable

des pertes liées à cette transaction, même si votre contestation est finalement jugée valide. Aucune stipulation du présent Article ne saurait limiter vos responsabilités telles que décrites dans le présent Contrat.

- 12.7. Dans la mesure permise par la loi applicable, ni Robinhood ni aucune de ses sociétés affiliées ne seront tenues responsables des pertes, des pertes de bénéfices ou d'autres préjudices prétendument imputables à des retards ou au défaut d'émission d'une confirmation, d'une déclaration ou d'une mise à jour du statut.

### **13. Conflits d'intérêts.**

- 13.1. Robinhood fournit des services d'investissement et des services auxiliaires, ainsi que des services sur cryptoactifs, à un large éventail de clients, ce qui, dans certaines situations, peut donner lieu à des conflits d'intérêts susceptibles de nuire à la protection des intérêts des clients.
- 13.2. Robinhood prendra toutes les mesures appropriées pour identifier, prévenir et gérer les conflits d'intérêts. Robinhood agit ainsi afin de prévenir toute répercussion négative sur vos intérêts. Toutefois, ces mesures pourraient ne pas être suffisantes, dans tous les cas, pour garantir, avec un degré de confiance raisonnable, que le risque de nuire à vos intérêts sera évité, et dans de tels cas limités, Robinhood vous divulguera la nature ou la source du conflit ainsi que les mesures qui ont été prises pour en réduire les répercussions négatives sur vos intérêts. La [Politique en matière de conflits d'intérêts](#) est disponible dans la RHEU Disclosure Library et de plus amples informations sont disponibles sur demande.

### **14. Mécanisme d'assurance des dettes envers les investisseurs.**

- 14.1. Robinhood participe au système d'assurance des dettes envers les investisseurs de la Lituanie. Les fonds et (ou) instruments financiers que vous détenez sur votre Compte auprès de Robinhood, quelle que soit la monnaie dans laquelle ils sont libellés, sont tous protégés dans la limite de 22 000 EUR par le Mécanisme d'Assurance des dettes envers les investisseurs en cas d'insolvabilité de Robinhood entraînant une perte de vos fonds et (ou) de vos instruments financiers. Vous pouvez trouver de plus amples informations sur ce mécanisme en consultant les [Informations clés sur le Mécanisme d'assurance des dettes envers les investisseurs](#) dans la RHEU Disclosure Library.
- 14.2. La perte de vos cryptoactifs en cas d'insolvabilité de Robinhood n'est pas protégée par le Système d'assurance des passifs envers les investisseurs.
- 14.3. Ce Mécanisme ne couvre pas non plus votre risque d'investissement et ne compensera pas les pertes résultant d'investissements non rentables ou d'une baisse de la valeur de vos instruments financiers ou cryptoactifs.
- 14.4. Vous convenez que nous vous communiquerons les informations pertinentes concernant le Mécanisme d'assurance des dettes envers les investisseurs applicable une fois par an sur un support durable via la Plateforme.

## **15. Réglementation applicable.**

- 15.1. Votre Compte et tous les ordres passés ou exécutés par l'intermédiaire de celui-ci sont soumis à l'ensemble des règles et réglementations applicables des autorités gouvernementales, réglementaires et d'autorégulation, ainsi qu'aux règles, réglementations, coutumes, politiques et procédures des Bourses, marchés et établissements auprès desquels les ordres sont acheminés, exécutés ou compensés.

## **16. Vos responsabilités.**

- 16.1. Vous communiquerez à Robinhood toutes les informations pertinentes concernant les Services et répondrez dans les plus brefs délais à toute demande d'informations supplémentaires de sa part. Robinhood vous fournira des Services sur la base des informations que vous avez communiquées.
- 16.2. Vous convenez d'informer Robinhood, dans les meilleurs délais, par le biais de la Plateforme, y compris en utilisant les paramètres du Compte, en répondant à des questionnaires ou par courrier électronique, de toute modification des informations personnelles vous concernant que vous avez partagées.
- 16.3. Vous acceptez de ne pas ouvrir plusieurs Comptes.
- 16.4. Vous vous engagez à n'utiliser la Plateforme et votre Compte qu'à des fins d'investissement à titre personnel et à aucune autre fin. Vous devez agir de manière responsable et raisonnable lorsque vous utilisez les Services. Vous ne devez pas utiliser les Services pour commettre ou tenter de commettre un crime ou pour adopter un comportement abusif ou, de quelque manière que ce soit, interdit.
- 16.5. Vous déclarez que vous êtes seul(e) responsable et que vous avez autorisé tous les ordres ou toutes les instructions apparaissant dans, provenant de ou associés à votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, votre Compte ou votre numéro de Compte ; sachant que cela n'affecte pas vos droits lorsque Robinhood a agi par négligence ou de manière frauduleuse, a sciemment manqué à ses obligations ou lorsque vous avez des droits en vertu de la loi applicable. Ces ordres ou instructions seront tous exécutés sur la base de votre promesse qu'un achat ou une vente réelle est prévu(e). Robinhood est en droit de supposer que tout ordre ou toute instruction émanant de votre Compte est un ordre ou une instruction valide émis(e) par vous. Il vous incombe de payer vos achats immédiatement ou sur demande. Si les fonds que vous versez ne sont pas suffisants pour payer un achat ou une transaction effectué(e) sur la Plateforme, Robinhood peut, à sa discrétion et sans préavis :
  - 16.5.1. liquider les instruments financiers ou cryptoactifs faisant l'objet de l'ordre ; ou
  - 16.5.2. vendre d'autres instruments financiers ou cryptoactifs ou d'autres actifs détenus sur votre Compte.
- 16.6. Vous convenez de ne pas permettre à une personne autre que vous de réaliser des transactions sur votre Compte. Robinhood peut à tout moment, à son entière discrétion et sans préavis, interdire ou restreindre votre capacité à accéder aux Services.

Robinhood se réserve le droit d'exiger un paiement intégral en fonds disponibles avant d'accepter un ordre.

- 16.7. Vous déclarez, à la date de conclusion du présent Contrat et pendant toute sa durée, que :
- 16.7.1. vous êtes âgé(e) d'au moins 18 ans ;
  - 16.7.2. vous n'êtes pas un résident marié de la République de Lituanie ou, si vous êtes un résident marié de la République de Lituanie, vous soumettrez à Robinhood une procuration qui vous est délivrée par votre conjoint, laquelle doit être notariée (avant d'investir ou de négocier des dérivés d'actions tokenisés en vertu de l'Annexe E) ou émise au moins sous une forme écrite simple (avant d'investir ou de négocier des cryptoactifs perpétuels en vertu de l'Annexe F, ou avant d'investir dans des MMF en vertu de l'Annexe G) ;
  - 16.7.3. vous n'êtes pas une Personne américaine au sens de l'Article 7701(a)(30) de l'Internal Revenue Code de 1986, tel que modifié (aux fins de l'impôt des États-Unis) ;
  - 16.7.4. vous agissez en votre qualité de consommateur dans le cadre de la conclusion du présent Contrat et de chaque transaction réalisée en vertu du présent Contrat et vous exécuterez vos obligations valides et juridiquement contraignantes conformément au Contrat, à l'exception de l'effet des lois relatives aux droits des créanciers en général ou affectant ceux-ci et des principes généraux d'équité applicables ;
  - 16.7.5. les informations que vous avez communiquées à Robinhood sont (et toutes les informations que vous communiquez à Robinhood seront) complètes, exactes et non trompeuses à quelque titre que ce soit, et en cas de modification de ces informations, vous en informerez Robinhood dans les plus brefs délais ;
  - 16.7.6. si vous êtes actuellement ou si vous devenez un mandataire social, un administrateur ou un actionnaire à 10 % d'une société cotée en Bourse, vous en aviserez sans délai Robinhood par écrit au moyen d'un courrier électronique ;
  - 16.7.7. aucune personne, à l'exception de vous, n'a d'intérêt dans le Compte ouvert en vertu du présent Contrat ;
  - 16.7.8. vous serez responsable vis-à-vis de Robinhood de toutes les obligations et responsabilités découlant de toute violation substantielle de votre part du présent Contrat ou de tout autre accord que vous avez conclu ou conclurez avec Robinhood ou toute société affiliée ;
  - 16.7.9. vous acceptez l'entière responsabilité de la surveillance et de la protection de votre Compte et de l'accès à votre Compte ; cela consiste notamment à :
    - 16.7.9.1. préserver la confidentialité de votre numéro de compte, de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe ;

- 16.7.9.2. ne pas partager votre numéro de Compte, votre nom d'utilisateur et votre mot de passe (ou toute autre information relative à votre Compte) avec toute autre personne ;
- 16.7.9.3. ne pas permettre à une autre personne d'accéder à votre Compte ;
- 16.7.9.4. la sécurisation de tout ordinateur ou appareil mobile grâce auquel vous accédez à la Plateforme ;
- 16.7.9.5. si vous utilisez une méthodologie d'accès biométrique (telle que la reconnaissance faciale, la reconnaissance d'empreintes digitales ou autre) pour accéder ou déverrouiller l'Application, en vous assurant que seules vos données biométriques sont en mesure de déverrouiller votre Appareil mobile et l'Application (par ex., en vous assurant que le visage ou l'empreinte digitale d'un tiers ne peut déverrouiller votre appareil ou accéder à votre Compte via l'Application) ;
- 16.7.10. vous informerez immédiatement Robinhood par écrit, au moyen d'un courrier électronique, par l'intermédiaire du Service clientèle, si vous avez connaissance de ce qui suit : (i) toute perte, tout vol ou toute utilisation non autorisée de votre numéro de compte, nom d'utilisateur ou mot de passe ; (ii) toute non-réception, par vous, d'une communication indiquant qu'un ordre passé via les Services a été reçu, exécutée ou annulée, selon le cas ; (iii) toute non-réception, par vous, d'une confirmation écrite exacte d'un ordre, d'une exécution, d'une annulation ou d'un transfert ; (iv) toute réception par vous de la confirmation d'un ordre, d'une exécution, d'une annulation ou d'un transfert, que vous n'avez pas passée ; (v) toute information inexacte dans ou relative à vos ordres, transactions, soldes de compte, dépôts, retraits, transferts ou historique de transactions ; ou (vi) toute autre utilisation ou accès non autorisés de votre Compte (chaque événement décrit aux points (i)-(vi) est désigné un « Événement frauduleux potentiel ») ;
- 16.7.11. vous convenez d'informer Robinhood immédiatement après avoir pris connaissance de l'existence d'un Événement frauduleux potentiel et au plus tard vingt-quatre heures après sa découverte ; vous acceptez de coopérer pleinement avec les autorités et Robinhood et ses sociétés affiliées dans le cadre de toute enquête sur un Événement frauduleux potentiel ; vous remplirez rapidement, avec précision et en détail toutes les déclarations écrites officielles raisonnablement requises ; vous reconnaissez que l'accès aux Services, y compris votre Compte, peut être suspendu en cas d'Événement frauduleux potentiel ; et vous acceptez d'indemniser Robinhood, ses sociétés affiliées et les dirigeants, administrateurs et employés respectifs de Robinhood et de ses sociétés affiliées pour toute perte découlant de ou liée à un Événement frauduleux potentiel et causée par vos actes ou omissions ;
- 16.7.12. votre utilisation et votre stockage de toute information (y compris votre numéro de compte, les informations relatives au portefeuille, les transactions, les soldes de compte et toute autre information) sur votre téléphone portable connecté à Internet, votre appareil de communication sans fil similaire (collectivement, un « Appareil mobile ») ou votre ordinateur sont à vos propres risques et périls et relèvent de votre seule responsabilité, et vous convenez que Robinhood vous

recommande d'utiliser des appareils dotés d'un logiciel de sécurité approprié et à jour afin de réduire le risque que le système ou l'appareil mobile utilisé soit victime d'un accès non autorisé ; des informations supplémentaires sur les pratiques de sécurité sont disponibles dans cet article du [Centre d'aide](#) ;

- 16.7.13. vous convenez que (i) afin d'utiliser les Services, y compris le maintien de votre Compte sur la Plate-forme, vous devez télécharger, ou télécharger à la demande de Robinhood, l'Application sur votre Appareil mobile à certaines fins de sécurité ou à d'autres fins liées au Compte, (ii) à tout moment, Robinhood publiera des mises à jour logicielles pour l'Application, (iii) vous assumez la responsabilité du téléchargement et de la mise à niveau de votre logiciel et de l'utilisation de la dernière version de l'Application sur votre Appareil mobile, et que le fait de ne pas le faire peut vous amener à voir du contenu qui contient des informations obsolètes, manquantes ou incorrectes, y compris, entre autres, des divulgations importantes et des mises à jour du contrat, et peut avoir un impact sur votre capacité à accéder à votre Compte, et (iv) Robinhood ne sera pas responsable des pertes causées par votre utilisation d'un logiciel obsolète ou le non-téléchargement de l'Application sur votre Appareil mobile ;
- 16.7.14. la conclusion du Contrat ou de toute transaction en vertu des présentes ne violera ni n'entrera en conflit avec aucune loi qui vous est applicable, ni aucune charge, acte de fiducie, contrat, autre instrument ou restriction contractuelle applicable à, opposable à ou affectant l'un de vos actifs ou vous obligeant à créer un privilège, une sûreté ou une charge ;
- 16.7.15. vous respecterez l'ensemble des lois, réglementations, exigences en matière de licence et droits de tiers applicables (y compris, sans limitation, les lois sur la confidentialité des données et les lois sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme) dans le cadre de votre utilisation des Services et de la Plateforme.
- 16.7.16. vous respecterez la loi applicable et les exigences de divulgation en matière fiscale dans toutes les juridictions concernées ;
- 16.7.17. vous respecterez toutes les lois applicables et les exigences de divulgation relatives à la lutte contre la corruption, la lutte contre le blanchiment de capitaux et d'autres formes de criminalité financière, et vous ne vous engagerez, ne faciliterez ou n'entreprendrez aucune transaction pouvant impliquer Robinhood ou des sociétés affiliées facilitant la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux ou d'autres formes de criminalité financière ;
- 16.7.18. vous convenez que vous êtes seul(e) responsable de la compréhension des droits et conditions de tous les instruments financiers ou cryptoactifs achetés, vendus et conservés sur votre Compte ;
- 16.7.19. vous n'êtes pas en possession d'informations sensibles relatives aux cours ou d'informations privilégiées qui pourraient ou seraient susceptibles d'affecter votre capacité à respecter légalement le présent Contrat ;
- 16.7.20. vous ne mènerez pas d'activités qui constituent un abus de marché ou une faute de marché en vertu des lois de l'UE ou de toute autre juridiction applicable ;

- 16.7.21. vous ne faites l'objet d'aucune Sanction ou n'êtes présent(e) sur toute autre liste de parties sanctionnées ou restreintes, et vous n'entreprenez aucune transaction ou activité qui place Robinhood ou ses sociétés affiliées en violation de ces Sanctions ; et
- 16.7.22. vous déclarez et garantissez que vous n'êtes pas une personne politiquement exposée (« PPE ») au sens de la loi applicable. Dans la mesure où vous êtes ou devenez une PPE à l'avenir pendant que vous détenez votre Compte chez Robinhood, vous déclarez et garantissez que vous en informerez immédiatement Robinhood et que vous vous soumettrez à toute mesure de diligence raisonnable jugée appropriée par Robinhood.
- 16.8. Aucun langage grossier ou abusif, aucune violence physique, aucun comportement menaçant ou autre comportement inapproprié dirigé contre Robinhood, ou ses dirigeants, employés, sous-traitants ou clients respectifs, ne sera toléré. Si vous adoptez un tel comportement, tel que déterminé par Robinhood à sa seule discrétion, vous acceptez que Robinhood soit autorisée à : (i) liquider tout instrument financier, cryptoactif ou autre bien sur votre compte, (ii) vous envoyer le produit converti, et (iii) clôturer votre compte. Robinhood ne sera pas responsable des pertes causées par la liquidation d'instruments financiers, de cryptoactifs ou d'autres biens en vertu du présent paragraphe, y compris toute obligation fiscale.
- 16.9. Si vous tentez d'accéder à votre Compte depuis une juridiction soumise à certaines Sanctions légales (y compris les sanctions américaines) ou si vous résidez, de quelque manière que ce soit, dans une telle juridiction, ou si Robinhood estime raisonnablement que vous tentez d'y accéder ou que vous résidez maintenant dans une telle juridiction, Robinhood peut restreindre votre Compte et tout ordre en cours peut être annulé. Si cela se produit, vous devez initier une demande d'assistance selon les méthodes énoncées à l'Article 33 ; il peut vous être demandé de fournir des informations supplémentaires dans le cadre de ce processus. Vous devez clôturer votre Compte avant d'établir votre résidence dans toute juridiction soumise à des Sanctions légales. Veuillez consulter cet article du [Centre d'aide](#) sur les Voyages avec Robinhood pour en savoir plus.

## 17. Impôts :

- 17.1. Vous acceptez de recevoir toutes les confirmations et tous les relevés de Compte, ainsi que tout document fiscal, au format électronique via la Plateforme. Vous êtes seul(e) responsable du respect de toute loi applicable et de la gestion de vos affaires fiscales. Vous confirmez que vous vous êtes conformé(e) et que vous vous conformez à toutes les obligations de déclaration et de communication d'informations fiscales relatives aux investissements, cryptoactifs ou fonds détenus sur votre Compte et à tout revenu ou toute plus-value qu'ils produisent.
- 17.2. La valeur pour vous, et les effets sur vous, de certains Services peuvent dépendre de votre statut fiscal et vous devez demander des conseils fiscaux pour vous assurer que les services sont adaptés à votre situation. Robinhood ne prodigue pas de tels conseils.
- 17.3. Dans certaines juridictions, en fonction des instruments que vous détenez, Robinhood peut être tenue de transmettre des informations vous concernant et concernant vos

investissements aux autorités fiscales. Robinhood peut également être tenue de déclarer tout revenu d'origine américaine et de procéder à des retenues d'impôt sur tout revenu qui vous a été versé ou qui vous a été transféré.

- 17.4. Vous autorisez Robinhood à fournir tout document relatif à l'impôt à tout agent chargé de la retenue à la source qui contrôle, reçoit ou détient le revenu dont vous êtes le bénéficiaire effectif ou à tout agent chargé de la retenue à la source qui peut déboursier ou effectuer des paiements des revenus dont vous êtes le bénéficiaire effectif.
- 17.5. Un formulaire W-8BEN est une attestation qui vous aide à vous assurer que vos informations aux fins des déclarations fiscales sont exactes. Vous convenez de soumettre un nouveau formulaire W-8BEN dans les 30 jours si une certification effectuée dans un formulaire W-8BEN soumis par le passé devient incorrecte. Vous acceptez également de soumettre un nouveau formulaire W-8BEN avant l'expiration de tout formulaire soumis par le passé et toute documentation supplémentaire nécessaire pour en justifier la validité. Le formulaire W-8BEN est généralement valide l'année au cours de laquelle il est signé plus 3 années civiles supplémentaires.

## **18. Limitation de responsabilité ; Votre responsabilité envers nous.**

- 18.1. Robinhood et ses sociétés affiliées n'excluent ni ne limitent leur responsabilité envers vous s'il serait illégal de le faire. Cela inclut la responsabilité en cas de fraude ou de déclaration frauduleuse. En outre, la limitation de responsabilité est soumise à toutes les obligations qui nous incombent en vertu de la loi et de la réglementation applicables.
- 18.2. Robinhood et ses sociétés affiliées ne seront pas responsables des pertes ou dommages que vous subissez du fait de leur violation du présent Contrat ou de leur manquement à faire preuve de diligence et de compétence raisonnables, si ces pertes ou dommages ne sont pas raisonnablement prévisibles. Une perte ou un dommage est prévisible s'il est évident que cela se produira ou si, au moment de la conclusion du Contrat, Robinhood et vous saviez que cela pourrait se produire. Robinhood et ses sociétés affiliées ne seront pas responsables des pertes ou dommages qui ne sont pas raisonnablement prévisibles.
- 18.3. Robinhood et ses sociétés affiliées ne seront pas responsables des pertes commerciales. Les Services sont fournis dans le cadre exclusif d'un usage privé individuel. Robinhood et ses sociétés affiliées ne seront pas responsables de toute perte de profit, perte d'activité, interruption d'activité ou perte d'opportunité commerciale.
- 18.4. Ni Robinhood, ni ses sociétés affiliées et prestataires de services, ni l'un de leurs dirigeants, administrateurs, agents, partenaires de coentreprise, employés ou représentants respectifs, ne seront responsables au titre d'un montant supérieur à la valeur des investissements sur votre Compte au moment de la violation commise par Robinhood qui donne lieu à votre demande. Lorsque nous envisageons une demande spécifique relative à un ordre ou à une transaction spécifique, cette somme sera en outre limitée au montant de l'ordre ou de la transaction objet du litige.
- 18.5. Robinhood sera responsable envers vous de la perte de tout cryptoactif ou des moyens d'accès aux cryptoactifs à partir de votre Compte qui survient à la suite d'un incident imputable à Robinhood. En tout état de cause, la responsabilité de Robinhood au titre d'une telle perte sera plafonnée à la valeur de marché du cryptoactif qui a été perdu, au

moment où la perte est survenue. Si un incident n'est pas imputable à Robinhood, nous ne serons pas responsables envers vous de la perte de vos cryptoactifs ou des moyens d'accès à vos cryptoactifs qui pourraient survenir du fait d'un tel incident. Les incidents qui ne nous sont pas imputables incluent tout événement pour lequel nous démontrons qu'il s'est produit indépendamment de la fourniture de nos Services ou indépendamment de nos activités, tel qu'un problème inhérent au fonctionnement du registre distribué que nous ne contrôlons pas, ou lorsque cette perte résulte d'une fraude, d'une faute intentionnelle ou d'une négligence de votre part.

- 18.6. Sous réserve de l'Article 18.1, Robinhood et ses sociétés affiliées ne sont pas responsables des pertes ou dommages résultant de ce qui suit ou s'y rapportant :
- 18.6.1. les fluctuations des marchés entre le moment où une instruction est reçue de votre part et le moment où elle est exécutée, ou les fluctuations des marchés survenant après l'exécution de votre ordre ;
  - 18.6.2. tout événement échappant au contrôle raisonnable de Robinhood, y compris la perturbation ou l'indisponibilité des Services causée par une perturbation affectant tout marché, réseau de communication ou technologie de l'information ;
  - 18.6.3. l'exécution ou l'inexécution par une Bourse, un prestataire de données de marché, un établissement d'exécution, un partenaire ou un autre tiers, ou l'un de leurs partenaires ou affiliés respectifs, de l'une de leurs obligations relatives à tout instrument financier, cryptoactif ou autre actif ;
  - 18.6.4. lorsque Robinhood ou l'une de ses sociétés affiliées agit en qualité d'apporteur, de distributeur ou de promoteur d'un produit, d'une fonctionnalité, d'un service ou d'un programme, toute question découlant d'une introduction, du marketing, d'une promotion ou d'une recommandation en lien avec le produit, la fonctionnalité, le service ou le programme ;
  - 18.6.5. tout non-respect, par vous, de l'une des clauses et conditions du présent Contrat ;
  - 18.6.6. toute action de tiers liée à votre réception et à votre utilisation de toute information, Information de tiers (telle que définie ci-dessous), analyse de marché, autre contenu de tiers ou autre information obtenue sur la Plateforme ou, de quelque manière que ce soit, par le biais des Services ;
  - 18.6.7. toute action de tiers liée à votre utilisation des Services ;
  - 18.6.8. toute perte résultant d'une défaillance réseau d'un protocole cryptographique d'un cryptoactif ;
  - 18.6.9. toute fausse déclaration avérée ou alléguée de votre part ou de la part de votre représentant, ou
  - 18.6.10. le fait de suivre vos instructions ou celles de votre représentant, le fait de ne pas suivre vos instructions ou celles de votre mandataire lorsqu'elles sont illégales ou déraisonnables, ou le fait de ne pas exécuter vos ordres ou ceux de votre représentant concernant votre Compte lorsque celui-ci a fait l'objet d'une saisie

ou d'une mise sous séquestre dans le cadre d'une procédure judiciaire engagée à votre encontre (auquel cas Robinhood et ses sociétés affiliées ne seront nullement tenues de contester la validité d'une telle saisie ou mise sous séquestre)

- 18.7. Les Services sont fournis « en l'état » et « sous réserve de disponibilité », sans autre promesse de notre part quant à la disponibilité des Services. Dans toute la mesure autorisée par la loi applicable, nous excluons spécifiquement toute garantie implicite de titre, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et/ou d'absence de contrefaçon. En cas de telles interruptions ou défaillances de service, vous acceptez de minimiser les pertes que vous pourriez subir et d'éviter de prendre des mesures déraisonnables qui pourraient accroître vos pertes. À tout moment, Robinhood peut proposer de nouvelles fonctionnalités ou outils « beta » que ses utilisateurs peuvent expérimenter. Ces fonctionnalités ou outils sont proposés uniquement à des fins expérimentales et sans aucune garantie d'aucune sorte, et peuvent être modifiés ou supprimés à la seule discrétion de Robinhood. Les stipulations du présent article s'appliquent de plein droit à ces fonctionnalités ou outils.
- 18.8. Vous consentez à l'utilisation de systèmes automatisés en conjonction avec votre Compte, y compris la saisie et l'exécution automatisées des ordres, la tenue des registres, les rapports et le rapprochement des comptes, et les systèmes de gestion des risques (collectivement, les « Systèmes automatisés »). L'utilisation de ces Systèmes automatisés comporte des risques qui pourraient vous causer des préjudices ou des frais importants, tels que des interruptions ou des retards de service, des erreurs ou omissions dans les informations fournies, des défaillances du système et des erreurs dans la conception ou le fonctionnement de ces Systèmes automatisés.
- 18.9. Les documents, informations, points de vue, opinions, projections ou estimations présentés via la Plateforme sont tous fournis par Robinhood à des fins d'information uniquement et peuvent être modifiés sans préavis. Vous devez évaluer personnellement la pertinence, l'actualité, l'exactitude, l'adéquation, la valeur commerciale, l'exhaustivité et la fiabilité des documents, informations, points de vue, opinions, projections ou estimations fournis sur la Plateforme.
- 18.10. Vous serez responsable envers Robinhood dans la mesure où (i) Robinhood subit des pertes prévisibles résultant d'un manquement de votre part au présent Contrat ou (ii) Robinhood subit des pertes au titre desquelles elle est autorisée à former une réclamation à votre encontre en vertu de la loi applicable, du présent Contrat ou de tout autre accord conclu entre vous, Robinhood et/ou une société affiliée. Cela inclut l'ensemble des frais, responsabilités, coûts et dépenses que Robinhood encourt ou subit du fait de votre manquement, y compris les frais de justice raisonnables.
- 18.11. Si vous autorisez des tiers ou leur permettez d'accéder ou d'utiliser les Services fournis par Robinhood ou ses sociétés affiliées, y compris votre Compte, vous serez responsable de toute perte ou de tout dommage résultant de cet accès ou de cette utilisation, y compris toute perte ou tout dommage susceptible de découler de demandes ou de poursuites intentées par des tiers contre Robinhood ou ses sociétés affiliées sur la base de cet accès et cette utilisation ou en relation avec ceux-ci.

- 18.12. Les stipulations du présent Article 18 continueront de s'appliquer même si Robinhood cesse de vous fournir les Services.

## **19. Restrictions d'utilisation des Services ; Résiliation des Services.**

- 19.1. Robinhood peut, à son entière discrétion et sans préavis, interdire ou restreindre votre accès aux Services, y compris l'accès à votre Compte. Robinhood peut à tout moment, à son entière discrétion et sans préavis : (i) interdire ou restreindre votre accès à l'utilisation des Services, l'accès à la Plateforme ou aux services connexes, et la possibilité de négocier et de déposer et retirer des fonds, (ii) refuser d'accepter l'un de vos ordres, (iii) refuser d'exécuter l'un de vos ordres, ou (iv) résilier votre Compte conformément à l'Article 20. La clôture de votre Compte n'affectera pas les droits ou obligations de l'une ou l'autre des parties contractés avant la date de clôture de votre Compte, sauf que dans le cas où vous avez choisi de percevoir des intérêts par l'intermédiaire d'un Fonds du marché monétaire, vous n'aurez droit à aucun intérêt couru après la date à laquelle votre Compte a été restreint ou résilié. Robinhood peut restreindre les retraits ou les opérations de votre Compte pour, sans pour autant que cela soit limitatif, les raisons suivantes : s'il existe un soupçon raisonnable de fraude, d'incapacité, ou d'activité inappropriée, ou si Robinhood reçoit un avis raisonnable indiquant que la propriété de tout ou partie des actifs présents sur votre Compte fait l'objet d'un litige. Dans le cas de résidents de la République de Lituanie, Robinhood peut également empêcher votre Compte de négocier des dérivés d'actions tokenisés en vertu de l'Annexe E et/ou de négocier des cryptoactifs perpétuels en vertu de l'Annexe F et/ou de négocier des MMF en vertu de l'Annexe G si vous ne fournissez pas d'informations sur votre état civil à Robinhood et/ou, si vous êtes un résident marié de la République de Lituanie, ne soumettez pas à Robinhood une procuration qui vous est délivrée par votre conjoint comme l'exige l'Article 16.7.2 du présent Contrat. Robinhood ne sera pas tenue responsable de toute perte que vous pourriez subir du fait du refus de Robinhood d'autoriser tout dépôt, tout retrait ou toute transaction.
- 19.2. Robinhood peut interrompre ou modifier tout produit, tout service ou toute fonctionnalité, à sa seule discrétion, à tout moment. Vous acceptez que nous puissions vous orienter vers un produit ou service raisonnablement similaire au produit ou service interrompu ou modifié, dans la mesure où ce produit ou service existe. Nous vous informerons au préalable des changements importants, de l'interruption ou du transfert concernant un produit, un service ou une fonctionnalité, dans la mesure requise ou applicable.
- 19.3. Robinhood prendra des mesures raisonnables pour vous avertir de manière appropriée si nous gelons, bloquons ou résilions les Services et/ou votre Compte. Toutefois, il est possible que Robinhood doive geler, bloquer ou résilier les Services et/ou votre Compte sans préavis. Robinhood le fera si elle estime raisonnablement qu'il existe un risque de sécurité ou réglementaire, que vous avez manqué au Contrat, que nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi applicable ou par une autorité de régulation, et/ou qu'il existe une demande, une ordonnance, une résolution ou toute autre annonce concernant une liquidation/faillite dans laquelle vous êtes impliqué(e).

## 20. Cas de défaut

- 20.1. Aux fins du présent Contrat, chacun des éléments suivants constituera un « Cas de défaut » :
- 20.1.1. vous ne nous payez pas dans les sept jours les frais, charges et/ou dettes sur votre Compte, lorsque nous avons demandé leur paiement ;
  - 20.1.2. vous faites l'objet d'une procédure de faillite, forcée ou volontaire, ou d'une procédure similaire, ou une procédure est engagée à votre encontre pour demander ou proposer une procédure de faillite ou une procédure similaire, ou vous êtes globalement dans l'incapacité d'honorer vos dettes à leur date d'échéance (ou vous le confirmez par écrit) ;
  - 20.1.3. nous considérons qu'il est raisonnablement nécessaire d'empêcher ce que nous considérons raisonnablement comme un acte qui est ou pourrait être une violation de toute loi applicable ; et/ou
  - 20.1.4. vous commettez un manquement significatif au présent Contrat et (i) s'il peut être remédié à ce manquement (comme déterminé par Robinhood à sa seule discrétion, agissant de bonne foi), n'y remédiez pas dans les sept jours suivant la réception de la notification dudit manquement significatif, ou (ii) il ne peut être remédié à ce manquement significatif (comme déterminé par Robinhood à sa seule discrétion, agissant de bonne foi), auquel cas il constituera un Cas de défaut immédiat.
- 20.2. En Cas de défaut, Robinhood sera en droit de résilier le présent Contrat conformément à l'Article 21 et de traiter toutes les transactions en cours entre vous et Robinhood comme ayant été annulées ou résiliées. En Cas de défaut, Robinhood disposera de tous les droits et recours à la disposition d'un créancier en vertu de toute loi applicable, en plus des droits et recours prévus aux présentes.

## 21. Résiliation ; Cas de défaut ; Clôture du Compte.

- 21.1. Vous avez le droit de résilier le présent Contrat et de clôturer votre Compte, après avoir satisfait à toute obligation due, moyennant un avis écrit. Veuillez consulter les informations figurant dans cet article du [Centre d'aide](#) pour en savoir plus sur la résiliation de votre Compte, et si vous souhaitez résilier votre Compte, veuillez nous le demander en nous contactant via les canaux indiqués à l'Article 33.
- 21.2. Sans préjudice des droits de Robinhood en vertu du Contrat de cesser de fournir les Services ou de bloquer l'accès à votre Compte, Robinhood peut résilier le présent Contrat, ou clôturer, désactiver ou bloquer l'accès à votre Compte à tout moment à sa seule discrétion moyennant un préavis d'au moins 30 jours. Robinhood se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'exécuter ou de rejeter tout ordre ou toute instruction en cours postérieure à un tel avis de résiliation. Dans les deux cas, sachez que, bien que vous ne soyez redevable d'aucune pénalité envers Robinhood, vous resterez tenu(e) de respecter toutes les obligations qui vous incombent à l'égard de Robinhood, que ce soit avant ou après la résiliation, y compris celles qui peuvent naître dans le cadre de transactions initiées avant la date de réception de votre avis par Robinhood et qui doivent

être exécutées à une date ultérieure. Vous serez également tenu(e) de payer le montant impayé à la date de résiliation au titre de tous les intérêts et frais.

21.3. Robinhood peut résilier le présent Contrat sans préavis (i) en cas de Défaut, (ii) lorsqu'il existe un risque réel de préjudice ou de perte pour Robinhood si le Contrat se poursuit (par exemple, en cas de fraude ou de violation des Sanctions), (iii) lorsque la loi ou une autorité de régulation l'exige, (iv) si vous êtes raisonnablement soupçonné(e) d'avoir commis un crime, ou (v) lorsque, agissant raisonnablement, Robinhood considère qu'une résiliation immédiate est nécessaire pour satisfaire à ses obligations légales ou réglementaires.

21.4. Si votre Compte a été résilié pour quelque raison que ce soit, Robinhood peut (sauf si la loi applicable l'interdit) :

21.4.1. clôturer tout ou partie de vos positions ouvertes aux cours actuels du marché ;

21.4.2. faire en sorte que tout instrument financier de votre Compte soit liquidé aux cours actuels du marché et, en concluant le présent Contrat, vous autorisez Robinhood à procéder de la sorte en cas de résiliation ;

21.4.3. faire en sorte que les cryptoactifs de votre Compte soient liquidés aux cours actuels du marché et, en concluant le présent Contrat, vous autorisez Robinhood à procéder de la sorte en cas de résiliation, ou faire en sorte que les cryptoactifs détenus sur votre Compte vous soient restitués conformément aux Transactions d'envoi ;

21.4.4. déduire l'ensemble des frais, coûts, dépenses, taxes et autres franchises applicables liés à la liquidation de vos investissements ou à toute transaction effectuée après la résiliation en vertu du présent Article ; et

21.4.5. faire en sorte que tout solde soit transféré sur l'un de vos comptes de paiement associés.

(chaque événement décrit ci-dessus, une « Opération de Fermeture de Compte »).

21.5. En ce qui concerne les cryptoactifs présents sur votre Compte, dans l'hypothèse où Robinhood détermine raisonnablement que le solde de votre Compte est insuffisant pour couvrir les coûts et frais liés à une Opération de clôture de compte (ce solde étant un « Solde résiduel »), vous acceptez d'abandonner tout Solde résiduel sans indemnisation. Ces soldes ne seront plus visibles, accessibles ou récupérables. Vous convenez en outre que Robinhood n'assumera aucune responsabilité au titre des pertes, plus-values non réalisées, dommages, dépenses ou autres préjudices que vous pourriez subir dans le cadre d'une telle déchéance.

## **22. Recours.**

22.1. Aucun défaut ou retard d'exercice d'un droit ou d'un recours en vertu du présent Contrat ne constituera une renonciation à ce droit ou recours, et aucun exercice unique ou partiel d'un droit ou recours en vertu du présent Contrat n'empêchera ou ne restreindra tout

exercice ultérieur de ce droit ou recours. Les droits et recours prévus par le présent Contrat sont cumulatifs et non exclusifs des droits et recours prévus par la loi.

- 22.2. L'exercice de tout droit ou recours en vertu du présent Contrat n'empêchera pas Robinhood d'exercer à nouveau ce droit ou recours (ou en totalité s'il n'a été exercé qu'en partie) ou d'exercer tout autre droit ou recours dont Robinhood dispose en vertu du présent Contrat, ou de tout autre accord conclu entre vous et Robinhood, ou de quelque manière que ce soit. Les droits et recours de Robinhood en vertu des présentes ne sont pas exclusifs de ceux prévus par la loi ou de quelque manière que ce soit.

### **23. Enregistrements des communications téléphoniques et électroniques.**

- 23.1. Robinhood peut enregistrer, surveiller et conserver les conversations téléphoniques et autres formes de communications électroniques avec vous. Nous vous informons que les enregistrements de ces communications peuvent servir de preuve en cas de litige ou à la demande des autorités de régulation compétentes. Vous convenez de les accepter comme preuve de vos ordres, instructions ou de toute autre conversation qui est pertinente pour ces ordres ou instructions, ou pour la fourniture continue des services. Robinhood peut utiliser des enregistrements ou des transcriptions d'enregistrements à toute fin qu'elle juge souhaitable, dans la mesure autorisée par la loi applicable. Toutes les données à caractère personnel contenues dans les enregistrements ou transcriptions pourront être utilisées conformément à la [Politique de confidentialité de Robinhood Europe, UAB](#).
- 23.2. Sauf accord écrit préalable, Robinhood et ses sociétés affiliées ne consentent pas à l'enregistrement de conversations téléphoniques par un tiers ou par vous.

### **24. Communications ; Consentement à la livraison électronique.**

- 24.1. Le présent Contrat conclu avec vous et toutes les Communications seront rédigés en anglais. Toute traduction du présent Contrat ou des Communications est fournie uniquement pour votre commodité et est susceptible de ne pas refléter avec exactitude les informations contenues dans la version originale en langue anglaise. En cas d'incohérence, la version en langue anglaise du présent Contrat ou de la Communication, selon le cas, prévaudra. « Communications » désigne l'ensemble des communications, avis, divulgations et autres documents relatifs à votre Compte ou au présent Contrat, y compris les relevés de compte, confirmations commerciales, documents fiscaux, avis, informations légales, communications réglementaires et autres informations, documents, données et registres concernant votre Compte, le présent Contrat (y compris tout avenant) et les Services, qu'ils soient fournis par Robinhood ou par une société affiliée. En acceptant les conditions du présent Contrat, vous confirmez que vous possédez une connaissance suffisante de la langue anglaise pour pouvoir utiliser la Plateforme Robinhood, comprendre pleinement les conditions du Contrat et de tout autre document qui compose le Contrat conclu entre nous ainsi que toute autre information et tout autre document envoyé(e) par Robinhood ou mis(e) à votre disposition par Robinhood.
- 24.2. Vous acceptez la remise électronique des Communications :

- 24.2.1. En acceptant leur envoi par voie électronique, vous donnez votre consentement éclairé à la remise électronique de toutes les Communications, autres que celles que vous avez spécifiquement demandées sous forme papier. Sous réserve des conditions du présent Contrat, vous pouvez révoquer ou restreindre votre consentement à la remise électronique des Communications à tout moment en informant Robinhood par écrit de votre intention de le faire. Si vous révoquez ou restreignez votre consentement à la remise électronique des Communications, Robinhood, à sa seule discrétion, peut vous facturer des frais d'envoi raisonnables pour la remise de toute Communication qui vous serait autrement remise par voie électronique, restreindre ou clôturer votre Compte, ou résilier votre accès aux Services.
- 24.2.2. Votre consentement à la remise électronique des Communications prendra effet immédiatement et restera en vigueur à moins que vous ne le révoquiez. Toute Communication reçue avant le traitement d'une révocation continuera d'être valide et effective.
- 24.2.3. Pour bénéficier de la remise électronique, vous devez avoir accès à un ordinateur ou un appareil mobile avec accès à Internet, une adresse électronique valide et la possibilité de télécharger les applications que Robinhood peut spécifier et auxquelles vous avez accès.
- 24.2.4. En concluant le présent Contrat, vous (i) acceptez toutes les conditions énoncées ci-dessus concernant la remise électronique de toute Communication, et (ii) confirmez que vous avez lu attentivement les informations ci-dessus concernant le consentement éclairé à la remise électronique.
- 24.3. Les principales méthodes de communication concernant votre Compte incluent (i) l'affichage sur le Site Internet ou la communication d'informations via l'Application (y compris toute alerte indiquant qu'une Communication a été publiée sur la Plateforme et peut être consultée), (ii) l'envoi de courriers électroniques à votre adresse électronique d'enregistrement, ou (iii) dans la mesure requise par la loi applicable, la remise d'avis qui vous dirigeront vers la Plateforme. Sauf disposition contraire de la loi applicable, Robinhood et ses sociétés affiliées se réservent le droit de publier des Communications sur la Plateforme sans vous en aviser. En outre, Robinhood et ses sociétés affiliées se réservent le droit d'envoyer des Communications à votre adresse postale ou électronique enregistrée ou via l'Application ou le Site Internet. Vous convenez que toute Communication qui vous est remise selon l'une des méthodes susmentionnées est réputée vous avoir été personnellement remise dès son envoi ou sa publication sur la Plateforme, que vous l'ayez reçue ou non.
- 24.4. Toutes les notifications par courrier électronique concernant les Communications seront envoyées à votre adresse électronique enregistrée. Vous acceptez de conserver l'adresse électronique que vous avez indiquée à Robinhood jusqu'à ce que vous en fournissiez une nouvelle, et vous acceptez d'informer immédiatement Robinhood en cas de changement d'adresse électronique. Il est possible que les messages électroniques ne soient pas transmis rapidement ou correctement, y compris qu'ils soient considérés comme un courrier indésirable. Il vous incombe de vous assurer que tout courrier électronique de Robinhood ou de ses sociétés affiliées n'est pas considéré comme un spam. Indépendamment du fait que vous receviez ou non une notification par courrier

électronique, vous acceptez de consulter régulièrement la Plateforme afin de ne manquer aucune information, y compris toute communication urgente ou importante, de quelque manière que ce soit.

- 24.5. Internet n'est pas un réseau sécurisé, et les communications transmises par son intermédiaire peuvent être consultées par des tiers non autorisés ou par des personnes autres que le destinataire envisagé. Vous acceptez de ne transmettre aucune information confidentielle, y compris des numéros de compte ou des mots de passe, dans des courriers électroniques non chiffrés. Vous acceptez également de dégager Robinhood et ses sociétés affiliées, ainsi que leurs dirigeants et employés respectifs de toute responsabilité au titre d'un tel accès, pour autant que Robinhood ou ses sociétés affiliées n'en soient pas responsables de quelque manière que ce soit.

## **25. Cession.**

- 25.1. Robinhood peut, à tout moment, céder ou transférer l'un de ses droits ou obligations en vertu du présent Contrat et tout ou partie des fonctions en vertu du présent Contrat à un tiers dans la mesure autorisée par la loi applicable.
- 25.2. Si vous vous opposez à toute cession effectuée en vertu du présent Article, vous pouvez résilier le présent Contrat avec effet immédiat en adressant à Robinhood une notification écrite à cet effet.
- 25.3. Le présent Contrat s'imposera à vos héritiers, ayants droit, exécuteurs testamentaires, successeurs et représentants légaux. Vous ne pouvez pas céder le présent Contrat ou tout droit ou obligation en vertu du présent Contrat sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de Robinhood.

## **26. Avenant.**

- 26.1. Robinhood peut, à tout moment, modifier ou compléter le présent Contrat en vous informant que le Contrat modifié a été publié sur la Plateforme ou en vous transmettant une copie de celui-ci. Le Contrat modifié prendra effet si cela est légal, au plus tôt 30 jours à compter de la date de sa publication sur la Plateforme ou de la date à laquelle il a été mis à votre disposition (sauf indication contraire de notre part). Vous serez réputé(e) accepter et consentir à ces modifications si vous continuez à utiliser les Services après l'expiration du délai de préavis. Vous acceptez que toute notification de modification effectuée selon cette méthode constitue un avis suffisant et que votre accès continu et/ou la poursuite de votre utilisation des Services constitue une acceptation expresse des modifications et de la version révisée du Contrat. Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous devez clôturer votre Compte et cesser d'utiliser les Services avant l'expiration du délai de préavis.
- 26.2. Des exemplaires de la dernière version en date du Contrat, ainsi que les précédentes versions, seront disponibles sur la Plateforme à tout moment.
- 26.3. Dans les circonstances suivantes, vous êtes susceptible de recevoir un avis de modification du présent Contrat qui prendra effet immédiatement :

- 26.3.1. lorsque ces modifications sont le fruit de modifications importantes de la législation applicable ou une décision rendue par un tribunal, une autorité de régulation ou un organisme sectoriel similaire ;
- 26.3.2. afin de modifier des coordonnées ;
- 26.3.3. afin de corriger des erreurs ou omissions dans le Contrat (à condition qu'une telle correction ne soit pas contraire à vos droits) ;
- 26.3.4. afin de mettre à jour toute publication d'informations dans la RHEU Disclosure Library (à condition qu'une telle correction ne soit pas contraire à vos droits) ;
- 26.3.5. afin de tenir compte d'une réduction des coûts liés à la fourniture des services ;
- 26.3.6. afin de permettre la mise en œuvre de nouveaux systèmes, services, procédures, processus, évolutions technologiques et produits (à condition qu'une telle correction ne soit pas contraire à vos droits) ; ou
- 26.3.7. afin de faire en sorte que le Contrat vous soit plus favorable.

## **27. Campagnes de marketing et de promotion.**

- 27.1. Vous comprenez que toutes les promotions proposées par Robinhood seront assorties de conditions qui leur sont propres. Robinhood peut modifier, ou cesser de proposer une promotion, conformément aux conditions générales y afférentes. De plus, vous comprenez que ces promotions peuvent avoir des limitations importantes quant à l'admissibilité ou aux récompenses.

## **28. Informations de tiers ; Contenu pédagogique.**

- 28.1. Robinhood ou ses sociétés affiliées peuvent mettre à disposition certains contenus ou informations, y compris les cours de marché des instruments financiers ou des cryptoactifs, des cotations d'Acteurs du marché, des actualités, articles, commentaires, recherches, liens vers des sites externes et diverses autres informations accessibles via la Plateforme (collectivement, les « Informations de tiers »). Les Informations de tiers peuvent être préparées par des tiers et des prestataires indépendants qui ne sont pas affiliés à Robinhood ou à toute société affiliée. Le fait que des Informations de tiers vous soient fournies ou rendues accessibles ne vous confère aucun droit sur ces Informations de tiers. Vous ne pouvez pas, et acceptez de ne pas, distribuer, reproduire, vendre ou utiliser à des fins commerciales les Informations de tiers de quelque manière que ce soit. Robinhood peut mettre fin à votre accès aux Informations de tiers à tout moment.
- 28.2. Les Informations de tiers, y compris tout cours ou toute autre information de marché mise à disposition par Robinhood, peuvent être publiées et utilisées de manière différée. Les Informations de tiers sont fournies ou mises à disposition « en l'état » et « sous réserve de disponibilité » et ne doivent pas être considérées comme une quelconque forme de conseil ou de recommandation vous concernant ou concernant votre Compte. Votre utilisation de toute Information de tiers se fait à vos risques et périls. Nous ne donnons aucune garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, concernant les

Informations de tiers ou l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité ou autre des Informations de tiers.

- 28.3. Les opinions exprimées dans les Informations de tiers ne sont pas celles de Robinhood et de ses sociétés affiliées. Robinhood et ses sociétés affiliées ne sont pas responsables de tout site Internet de tiers ou de tout ce qui est contenu sur ou lié à un site Internet de tiers.
- 28.4. Robinhood peut choisir de vous fournir du contenu pédagogique sur les instruments financiers et les cryptoactifs. Les thèmes abordés peuvent inclure des informations générales et des recherches, ainsi que des supports pédagogiques. Ces informations ne sont pas adaptées à chaque utilisateur et ne sont pas fournies en fonction de votre situation ou de vos besoins financiers, d'investissement, fiscaux, juridiques ou pédagogiques spécifiques. Ces informations ne doivent pas et n'ont pas vocation à être considérées comme des recommandations de quelque nature que ce soit ou des conseils financiers, en investissement, fiscaux ou en trading.

## **29. Force majeure.**

- 29.1. Robinhood ne sera pas tenue responsable des pertes que vous pourriez subir directement ou indirectement du fait de, ou résultant directement ou indirectement de, tout élément échappant raisonnablement à son contrôle, y compris, sans limitation, les guerres, les insurrections, les émeutes, les troubles civils ou militaires, les sabotages, les actes de terrorisme, les conflits sociaux, les grèves, les fermetures d'entreprise, les tremblements de terre, les ouragans, les incendies, les dégâts des eaux, les catastrophes naturelles, les accidents, les explosions, les pannes mécaniques, les défaillances de systèmes interconnectés et opérationnels, les virus informatiques, les cyberattaques, les catastrophes naturelles, les maladies, les épidémies ou les pandémies, les conflits du travail, les conflits armés, les pannes ou défaillances d'équipements, de communications ou de supports, les interruptions de l'alimentation électrique, toute modification de la législation, les restrictions monétaires, les dévaluations et fluctuations des taux de change, les conditions de marché ou de l'infrastructure affectant l'exécution ou le règlement des transactions ou la valeur des actifs, ou la défaillance d'une Bourse, d'une contrepartie, d'une chambre de compensation, d'un courtier, d'un banquier ou d'un dépositaire concerné, pour quelque raison que ce soit.

## **30. Loi applicable, Règlement des litiges**

- 30.1. L'interprétation, la validité et l'exécution du présent Contrat, ainsi que tout droit, toute obligation, tout recours ou tout litige en découlant, seront régis à tous les égards par le droit de la République de Lituanie, sans application des règles de conflit de lois, indépendamment du lieu ou de la juridiction dans lesquels un litige survient. Toute action en justice au titre du présent Contrat pourra être intentée devant les tribunaux de la République de Lituanie ou devant les tribunaux de votre pays de résidence.

## **31. Décès.**

- 31.1. Il est convenu qu'en cas de décès, le représentant de votre succession notifiera votre décès par écrit à Robinhood dans un délai raisonnable, et Robinhood pourra, avant ou après réception d'un tel avis, engager des procédures, exiger certains documents et décharges fiscales relatives à l'héritage ou aux droits de succession, conserver une partie des actifs ou limiter les transactions sur votre Compte, dans la mesure où elle l'estime nécessaire pour se protéger contre tout impôt, toute responsabilité, toute pénalité ou toute perte au titre des lois en vigueur ou futures, ou de quelque manière que ce soit. Nonobstant ce qui précède, en cas de décès, tous les ordres en cours seront annulés, mais Robinhood ne sera pas responsable des mesures prises à ce titre avant la réception effective de l'avis de décès. En outre, Robinhood peut, à sa discrétion, clôturer votre Compte conformément aux conditions du présent Contrat sans attendre la nomination d'un représentant personnel pour votre succession et sans demande ni notification à un tel représentant personnel. Votre succession sera tenue responsable de tout solde débiteur net ou de toute perte de votre Compte résultant de l'exécution de transactions initiées avant la réception par Robinhood de l'avis écrit du décès du défunt ou subie lors de la liquidation du Compte, ainsi que de toutes les autres obligations découlant du présent Contrat. Cet avis n'affectera pas les droits de Robinhood en vertu des présentes de prendre toute mesure qu'elle aurait pu prendre si vous n'étiez pas décédé.

## **32. Comptes inactifs et dormants**

- 32.1. Si votre Compte reste inactif ou dormant pendant plus de 2 ans, vous comprenez et reconnaissez que Robinhood aura le droit de résilier unilatéralement le présent Contrat et de clôturer votre Compte conformément aux dispositions énoncées à l'Article 21.

## **33. Commentaires des clients ; Plaintes des clients ; Service à la clientèle**

- 33.1. Veuillez vous référer au [Processus de traitement des plaintes](#) de Robinhood dans la RHEU Disclosure Library pour prendre connaissance de notre processus de traitement des plaintes. Robinhood prend les plaintes au sérieux et a établi des procédures, conformément aux exigences de la BoL en matière d'examen et de traitement des plaintes, afin de s'assurer que celles-ci sont traitées équitablement et rapidement. Aucuns frais ne seront facturés pour la soumission ou le traitement d'une plainte.
- 33.2. Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez nous contacter directement via : (i) la section « Assistance » de l'application mobile ; (ii) la section « Assistance Clientèle » de notre site Internet à l'adresse suivante : <https://robinhood.com/eu/en/support/articles/crypto-support/> ; et (iii) par courrier électronique à l'adresse suivante [cryptoeusupport@robinhood.com](mailto:cryptoeusupport@robinhood.com).

## **34. Informations importantes disponibles dans la RHEU Disclosure Library**

- 34.1. Vous consentez et acceptez expressément que nous puissions vous communiquer diverses informations sur un support durable autre que le papier (comme via la RHEU Disclosure Library ou dans l'Application).
- 34.2. Vous consentez et acceptez expressément que nous puissions vous communiquer diverses informations qui ne vous sont pas personnellement adressées par le biais de notre site Internet ou de tout autre site Internet que nous vous indiquons à tout moment.

## **35. Stipulations diverses.**

- 35.1. Le titre de chaque stipulation du présent Contrat est uniquement indiqué à des fins de description et ne saurait être (1) considéré comme modifiant ou qualifiant l'un des droits ou l'une des obligations énoncés aux présentes, ni (2) utilisé pour interpréter l'une des stipulations du présent Contrat. Chaque fois que les mots « inclure », « ce qui inclut » ou « y compris » sont utilisés dans le présent Contrat, ils seront réputés être suivis des mots « sans limitation ». Lorsqu'une référence est faite, dans le présent Contrat, à un Article, cette référence renverra à un Article du présent Contrat, sauf mention contraire. Le mot « ou », lorsqu'il est utilisé dans le présent Contrat, a la signification inclusive représentée par l'expression « et/ou ». Sauf si le contexte du présent Contrat exige une interprétation contraire, les mots au singulier ou au pluriel incluent également respectivement le pluriel ou le singulier. Les références à toute loi seront réputées faire référence à cette loi telle que modifiée à tout moment et à toute règle ou réglementation promulguée en vertu de celle-ci. Toute référence à des « jours » dans le présent Contrat renvoie à des jours calendaires, sauf mention contraire.
- 35.2. Si l'une des stipulations ou conditions du présent Contrat est ou devient incompatible avec une loi, règle ou réglementation actuelle ou future émanant d'un gouvernement, d'une autorité de régulation ou d'un organisme d'autorégulation compétent, ou est jugée invalide ou inapplicable par un tribunal compétent, celle-ci sera réputée annulée ou modifiée, dans la mesure autorisée par la loi applicable, afin de rendre le Contrat conforme à ladite loi, règle ou réglementation, ou valide et applicable, mais à tous les autres égards, le Contrat restera en vigueur et de plein effet.
- 35.3. Le fait que Robinhood n'exige pas à un moment donné le strict respect de l'une des stipulations du présent Contrat, ou qu'elle tarde à exercer ou n'exerce pas du tout l'un des pouvoirs ou droits qui lui sont conférés aux termes des présentes, ou qu'elle adopte de façon continue un tel comportement, ne saurait en aucun cas être interprété comme une renonciation audit pouvoir ou droit, et aucun exercice partiel ou unique n'empêchera tout autre exercice ultérieur. Tous les droits et recours conférés à Robinhood par le présent Contrat sont cumulatifs et non exclusifs de tout autre droit ou recours auquel elle peut prétendre.
- 35.4. Les produits et Services décrits sur la Plateforme Robinhood ne sont proposés que dans les juridictions où ils peuvent être légalement proposés. Ni le Site Internet ni l'Application ne doivent être considérés comme une sollicitation ou une offre de produit d'investissement, d'investissement ou de service connexe, ou de service lié aux

cryptoactifs à qui que soit dans une juridiction où une telle sollicitation ou offre serait illégale.

## Annexe A : Réception et exécution d'ordres concernant des cryptoactifs

La présente Annexe A du Contrat énonce les conditions spécifiques qui vous seront applicables lorsque vous négociez des cryptoactifs sur la Plateforme. Les conditions de la présente Annexe A vous sont applicables **en plus** des clauses et conditions énoncées dans le Contrat. Les mots commençant par une majuscule dans la présente Annexe A auront la même signification que celle qui leur est attribuée dans le Contrat. Si une stipulation de la présente Annexe A est en conflit avec ou diffère d'une stipulation du Contrat, la présente Annexe A s'appliquera.

### 1. Réception et exécution d'ordres concernant des cryptoactifs

- 1.1. Dans le cadre de nos Services, vous pouvez acheter et vendre des cryptoactifs via la Plateforme. Les cryptoactifs que nous proposons à la négociation peuvent évoluer à tout moment. Vous pouvez consulter la liste mise à jour des cryptoactifs proposés à la négociation sur la Plateforme en consultant cet article du [Centre d'aide](#).
- 1.2. Les ordres d'achat ou de vente de cryptoactifs que vous passez auprès de nous peuvent être exécutés par Robinhood en qualité de courtier, en recourant à un fournisseur de liquidité ou à un teneur de marché qui n'est pas considéré comme une plateforme de négociation au sens du Règlement MiCA. Cette méthode d'exécution des ordres est appelée « exécution en dehors d'une plateforme de négociation » et peut vous exposer à des risques de marché accrus, y compris le risque de liquidité, le risque de volatilité et le risque accru de perte. EN ACCEPTANT LES TERMES DU PRÉSENT CONTRAT, VOUS CONSENTEZ À L'EXÉCUTION DE VOS ORDRES EN DEHORS D'UNE PLATEFORME DE NÉGOCIATION, TEL QUE DÉCRIT DANS LE PRÉSENT ARTICLE.
- 1.3. Robinhood peut, à sa seule discrétion, mettre fin à la prise en charge d'un cryptoactif particulier. Si vous ne vendez pas ce cryptoactif avant que Robinhood n'en cesse la prise en charge, Robinhood pourra, à sa discrétion, organiser la liquidation desdits cryptoactifs détenus sur votre Compte aux cours du marché en vigueur et organiser le transfert du produit de la vente, déduction faite des frais de transaction liés à cette liquidation, vers l'un de vos comptes de paiement associés.
- 1.4. Vous comprenez et confirmez que la négociation et la détention de cryptoactifs comportent des risques importants. En utilisant les Services pour négocier des cryptoactifs, vous reconnaissez avoir lu et compris les informations sur les risques liés aux cryptoactifs énoncées dans la [Déclaration des risques liés aux cryptoactifs](#) publiée dans la RHEU Disclosure Library.

### 2. Types d'ordres

- 2.1. Vous pouvez transmettre à Robinhood des instructions d'achat ou de vente de cryptoactifs par voie électronique à l'aide de la Plateforme. Vous assumez la responsabilité de tous les ordres saisis sur la Plateforme, lorsque vous y accédez à l'aide de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe, sauf en cas de négligence, de fraude ou de manquement délibéré de la part de Robinhood, ou lorsque Robinhood est responsable en vertu de la loi applicable.

- 2.2. Robinhood permet de passer les types d'ordres sur cryptoactifs suivants sur la Plateforme Robinhood :
- 2.2.1. **Ordres d'achat et de vente.** Les ordres d'achat et de vente peuvent être soumis soit en euros soit en cryptoactifs. Vous comprenez que Robinhood ne prend actuellement pas en charge les ordres d'achat ou de vente traditionnels de marché et encadre tous les ordres d'achat de marché en utilisant des ordres à cours limité fixés jusqu'à 1 % au-dessus du dernier cours vendeur, et encadre tous les ordres de vente de marché en utilisant des ordres à cours limité fixés jusqu'à 5 % en dessous du dernier cours acheteur. Vous ne connaîtrez pas le prix d'exécution d'un ordre avant son exécution. Si vous passez un ordre de marché, vous acceptez de payer ou de recevoir le prix de marché en vigueur au moment de l'exécution de votre ordre, sous réserve de la clarification spécifique ci-dessus relative aux ordres d'achat et de vente. Vous comprenez que le prix d'exécution peut être sensiblement supérieur ou inférieur à celui prévu au moment où vous avez passé l'ordre. Vous convenez que Robinhood n'est pas responsable des fluctuations des cours.
- 2.2.2. **Ordres à cours limité.** Pour éviter d'acheter un cryptoactif à un cours supérieur à celui que vous aviez anticipé ou de vendre un cryptoactif à un cours inférieur à celui que vous aviez anticipé, vous avez la possibilité de passer un ordre à cours limité. Les ordres à cours limité sont susceptibles de ne pas être exécutés dans un délai déterminé, voire pas du tout, s'il n'existe pas de négociation suffisante au cours limité que vous avez indiqué ou à un cours plus favorable, et ces ordres sont soumis à toute restriction applicable relative à leur durée de validité. Un ordre à cours limité peut être désigné comme étant « valable jusqu'à annulation », ce qui signifie que l'ordre reste valable jusqu'à (A) son exécution, (B) votre annulation de l'ordre, ou (C) l'expiration d'un délai de 90 jours à compter de son passage.
- 2.3. Vous pouvez consulter les instructions relatives au passage des ordres dans l'article correspondant du [Centre d'aide](#).
- 2.4. Sous réserve de disponibilité, vous pouvez soumettre des ordres d'achat financés en euros ou un cryptoactif éligible (y compris un jeton de monnaie électronique). Pour les ordres de vente, le produit sera crédité en euros ou en cryptoactif éligible, tel que spécifié dans l'ordre. Lorsqu'un ordre de négociation est saisi, la valeur notionnelle de l'achat, ou la quantité de cryptoactifs de la vente, sera déduite du solde disponible sur votre Compte, ainsi que tous frais associés à cet ordre. Une réserve supplémentaire peut être déduite pour les ordres de marché afin de se prémunir contre les fluctuations. Le montant déduit peut vous être restitué si l'ordre expire, est annulé ou si la valeur après exécution est inférieure au montant déduit.
- 2.5. Si vous ne comprenez pas les types d'ordres et les limitations applicables à la Plateforme et à votre Compte, veuillez demander une assistance supplémentaire ou vous renseigner auprès de conseils indépendants. Veuillez vous abstenir de passer un ordre si vous ne comprenez pas ces types d'ordres et leurs limites.
- 2.6. Vous comprenez que tous les ordres d'achat de cryptoactifs passés sur votre Compte seront exécutés sur la base de votre promesse qu'un achat réel est prévu, et que

Robinhood se réserve le droit d'exiger le paiement intégral sous forme de fonds disponibles ou de cryptoactifs, selon le cas, avant l'acceptation de cet ordre. Vous comprenez que vous n'êtes pas autorisé(e) à passer un ordre d'achat de cryptoactifs auprès de Robinhood, à moins que vous ne disposiez, sur votre Compte, de fonds ou de cryptoactifs suffisants, selon le cas, pour satisfaire à votre ordre. Vous comprenez également qu'il vous est interdit de passer un ordre de vente de cryptoactifs auprès de Robinhood si vous ne disposez pas du nombre de cryptoactifs sur votre Compte suffisant pour satisfaire à votre ordre.

- 2.7. Vous convenez qu'il vous incombe d'annuler tout ordre dont vous ne souhaitez pas l'exécution. Vous comprenez qu'il est possible que vous ne puissiez pas annuler un ordre avant son exécution, qu'un ordre ne puisse pas être annulé ou annulé rétroactivement une fois exécuté, et que Robinhood ne saurait être tenue responsable envers vous de l'exécution d'un ordre après la soumission d'une demande d'annulation. Vous reconnaissez et acceptez qu'en raison du caractère irréversible des transactions sur cryptoactifs une fois initiées, ainsi que de la nature fluctuante des cours des cryptoactifs, vous ne disposerez d'aucun droit de rétractation concernant un ordre sur cryptoactif une fois que celui-ci aura été exécuté sur la Plateforme, que ce soit en vertu du présent Contrat ou en vertu de la loi ou de la réglementation.
- 2.8. Vous comprenez que tout ordre sur cryptoactif passé via les Services qui est ensuite exécuté entraînera le crédit immédiat du montant de ce cryptoactif sur votre Compte. Vous comprenez que vous pouvez consulter le solde de vos cryptoactifs sur votre Compte via la Plateforme.
- 2.9. Vous acceptez et comprenez que Robinhood ne garantit pas qu'un ordre que vous passez sera exécuté. Vous acceptez que Robinhood ne soit en aucun cas tenue d'exécuter un ordre de négociation qui serait contraire à la loi applicable ou au présent Contrat. Vous acceptez également et comprenez que Robinhood se réserve le droit d'annuler un ordre, en tout ou partie, si celui-ci a été passé pendant une interruption programmée ou imprévue des services de Robinhood, ou s'il n'est pas négociable. En outre, vous comprenez que Robinhood puisse mettre en œuvre un certain nombre de contrôles des risques pour aider à minimiser les répercussions négatives sur le marché. Cela peut entraîner la mise en file d'attente et/ou l'annulation de votre ordre.
- 2.10. Vous comprenez que la méthode, la contrepartie, le fournisseur de liquidité ou le teneur de marché utilisés aux fins de l'exécution de tout ordre que vous passez seront déterminés par Robinhood à sa seule discrétion et en toute bonne foi.
- 2.11. Si, à quelque moment que ce soit, la négociation sur le marché sous-jacent est suspendue pour un cryptoactif composant votre ordre, l'ordre correspondant sera également suspendu et vous ne serez en mesure de vendre un cryptoactif que nous détenons pour votre compte que lorsque cette suspension sera terminée et que la négociation reprendra.
- 2.12. La Plateforme contient des informations supplémentaires concernant les types d'ordres et leurs limitations, que vous acceptez de lire et de comprendre avant de passer des ordres.

### **3. Frais et coûts**

- 3.1. Veuillez consulter l'Article 10 du Contrat pour en savoir plus sur les frais et coûts qui s'appliquent à toutes les transactions réalisées sur la Plateforme.
- 3.2. Si vous vendez des cryptoactifs, la contrepartie de la transaction, déduction faite de la commission et de l'ensemble des frais et taxes applicables, sera disponible sur votre Compte et pourra être réinvestie ou retirée de votre Compte une fois la transaction réglée.

### **4. Meilleure exécution**

- 4.1. Robinhood prendra toutes les mesures suffisantes pour obtenir la meilleure exécution raisonnablement disponible de vos ordres, conformément à ses obligations en matière de meilleure exécution prévues par la législation applicable et à notre Politique d'exécution des ordres, dont un résumé figure dans la RHEU Disclosure Library. Afin de soutenir la meilleure exécution de certaines transactions entre cryptoactifs et cryptoactifs, Robinhood peut agir en tant que principal et intermédiaire de votre ordre dans le cadre d'un processus d'exécution interne, en convertissant entre les cryptoactifs et les euros pour effectuer l'achat ou la vente du cryptoactif concerné. Dans de tels cas, vous n'obtenez à aucun moment la propriété des euros sous-jacents.
- 4.2. Cette Politique d'exécution des ordres décrit les procédures que nous suivons et les exigences que nous respectons afin de nous assurer que vos ordres sont exécutés de manière à obtenir le meilleur résultat possible pour vous en termes de cours, de coûts, de rapidité, de probabilité d'exécution et d'autres considérations pertinentes. Cette obligation ne s'appliquera pas si nous exécutons un ordre conformément aux instructions spécifiques que vous avez données lorsque vous soumettez ou confirmez l'ordre.
- 4.3. En acceptant les termes du Contrat, vous confirmez avoir pris connaissance du Résumé de la Politique d'exécution des ordres et y consentez. En cas de modifications importantes de notre Résumé de la Politique d'exécution des ordres, nous vous en informerons immédiatement via la Plateforme après la prise d'effet de ces modifications. Afin de lever toute ambiguïté, une modification de notre Résumé de la Politique d'exécution des ordres ne sera pas considérée comme un avenant au Contrat en vertu de son Article 26.

### **5. Limitation de responsabilité**

- 5.1. Veuillez consulter l'Article 18 du Contrat pour en savoir plus sur les limitations générales de responsabilité lors de l'utilisation de nos Services pour négocier des cryptoactifs.

### **6. Risques**

- 6.1. Vous reconnaissez et acceptez que la négociation, la détention et le staking de cryptoactifs impliquent un risque important et peuvent entraîner des pertes financières importantes. La négociation sur cryptoactifs n'est pas adaptée à tous les investisseurs et

ne doit être entreprise que par des personnes qui comprennent parfaitement la nature de ces produits ainsi que l'étendue de leur exposition au risque.

- 6.2. En utilisant nos Services, vous confirmez que vous avez lu, compris et accepté les risques associés à la négociation et à la détention de cryptoactifs, comme indiqué dans la [Déclaration des risques liés aux cryptoactifs](#) publiée dans la RHEU Disclosure Library.

## **Annexe B : Conservation et administration des cryptoactifs**

La présente Annexe B du Contrat énonce les conditions spécifiques qui vous seront applicables lorsque nous détenons vos cryptoactifs pour vous. Les conditions de la présente Annexe B vous sont applicables **en plus** des clauses et conditions énoncées dans le Contrat. Les mots commençant par une majuscule dans la présente Annexe B auront la même signification que celle qui leur est attribuée dans le Contrat. Si une stipulation de la présente Annexe B est en conflit avec ou diffère d'une stipulation du Contrat, la présente Annexe B s'appliquera.

### **1. Services de conservation et d'administration**

- 1.1. Nous vous fournissons des services de conservation et d'administration de cryptoactifs dans le cadre de votre utilisation du Compte (le « Service de conservation »). Le Service de conservation vous permet de stocker en toute sécurité vos cryptoactifs auprès de nous après leur achat sur la Plateforme ou leur réception sur votre Compte.
- 1.2. Robinhood agit en qualité de dépositaire des cryptoactifs détenus sur votre Compte, et les conservera par l'intermédiaire d'un ou plusieurs portefeuilles omnibus avec les cryptoactifs de nos autres clients. Vous acceptez que vos cryptoactifs soient mélangés et traités comme fongibles avec les cryptoactifs détenus par d'autres clients de Robinhood. Vous acceptez que nous tenions un registre des cryptoactifs au crédit de votre Compte et conservés dans le portefeuille omnibus en fonction du montant de chaque type de cryptoactif présent sur votre Compte, et que vous ne disposiez d'aucun droit sur un cryptoactif spécifique, ni sur une adresse de portefeuille de cryptoactif particulière, ni sur des clés privées. Ces portefeuilles omnibus sont distincts de nos propres portefeuilles d'entreprise. Cela garantit que vos cryptoactifs sont séparés de tous les actifs que nous possédons.
- 1.3. Veuillez consulter l'Article 21 du Contrat pour en savoir plus sur la restitution des cryptoactifs en cas de résiliation de votre Compte. Vos cryptoactifs peuvent être retirés à tout moment en vertu d'une Transaction d'envoi, sous réserve des limitations énoncées à l'Annexe C ou dans le Contrat.
- 1.4. Vous pouvez consulter le solde de votre Compte et gérer vos cryptoactifs à tout moment via la Plateforme.

### **2. Systèmes et mesures de sécurité**

- 2.1. Afin de garantir la sécurité de vos cryptoactifs, nous mettons en œuvre les systèmes et mesures de sécurité suivants :
  - 2.1.1. des portefeuilles omnibus séparés, que nous utilisons pour stocker les cryptoactifs des clients de Robinhood, constitués à la fois de stockage hors ligne (« cold storage ») et de stockage en ligne (« hot storage »). Les portefeuilles hors ligne sont déconnectés du réseau et offrent une sécurité renforcée, garantissant ainsi que les cryptoactifs sont conservés de manière à minimiser l'exposition au piratage ou à tout accès non autorisé. Les portefeuilles en ligne sont utilisés pour les transactions quotidiennes, offrant ainsi un accès rapide aux

cryptoactifs conservés lorsque cela est exigé par nos clients, tout en maintenant un haut niveau de sécurité. En majorité, les cryptoactifs que nous conservons sont stockés dans des portefeuilles hors ligne ;

- 2.1.2. vos cryptoactifs sont toujours séparés de nos propres cryptoactifs à quelque moment que ce soit. À ce titre, nous : (i) ne stockons pas nos propres cryptoactifs dans les portefeuilles omnibus séparés (à l'exception des montants appartenant à une petite entreprise au titre des frais de transaction, par exemple, les frais de gaz pour les transferts sur la blockchain) ; (ii) nous faisons la distinction entre nos propres portefeuilles de cryptoactifs et les portefeuilles omnibus de nos clients ;
  - 2.1.3. nous conservons des registres exacts et à jour de l'ensemble des cryptoactifs détenus et administrés pour votre compte, et nous effectuons en permanence un processus de rapprochement des cryptoactifs conservés ;
  - 2.1.4. notre Plateforme intègre des systèmes avancés de technologie de l'information et de la communication pour garantir la sécurité ;
  - 2.1.5. afin de nous prémunir contre les menaces externes et les utilisations abusives internes, nous utilisons des technologies de sécurité de pointe, y compris des portefeuilles à calcul multipartite (« multi-party computation wallets »), un contrôle d'accès basé sur les postes occupés, des protocoles de gestion des modifications et une surveillance permanente de notre infrastructure numérique afin de détecter tout signe d'accès non autorisé.
- 2.2. Vous comprenez et reconnaissez que Robinhood ne possède ni ne contrôle les logiciels, protocoles ou bases de données sous-jacents aux réseaux de cryptoactifs et autres réseaux d'actifs numériques et qu'aucune garantie n'est donnée quant à la sécurité, la fonctionnalité ou la disponibilité de ces réseaux. En général, les logiciels, protocoles et bases de données sous-jacents sont publics et open source et chacun peut les utiliser, les copier, les modifier et les distribuer. Vous acceptez et comprenez que : (i) nous ne sommes pas responsables du fonctionnement des protocoles sous-jacents, et (ii) nous ne donnons aucune garantie quant à leur sécurité, fonctionnalité ou disponibilité.

### **3. Frais et coûts**

- 3.1. Veuillez consulter l'Article 10 du Contrat pour en savoir plus sur les frais et coûts qui s'appliquent au Service de conservation.

### **4. Registre des positions**

- 4.1. Nous tenons un registre des positions de vos cryptoactifs en conservation qui correspond à vos droits sur les cryptoactifs (le « Registre des positions »).
- 4.2. Toute modification des positions de vos cryptoactifs (c'est-à-dire tout transfert ou ordre entraînant un mouvement de vos cryptoactifs) est dûment enregistrée dans le Registre des positions dès que possible après la survenance de la modification en question.

## **5. Propriété et droits sur les cryptoactifs**

- 5.1. À quelque moment que ce soit, vous êtes propriétaire des cryptoactifs sur votre Compte et leur propriété ne sera pas transférée à Robinhood ou à toute société affiliée. En tant que propriétaire des cryptoactifs sur votre Compte, vous assumez tous les risques de perte de valeur de ces cryptoactifs et Robinhood n'assumera aucune responsabilité au titre des fluctuations de la valeur en monnaie fiduciaire des cryptoactifs détenus sur votre Compte. Vous pouvez demander la réalisation de Transactions d'envoi de vos cryptoactifs à tout moment, sous réserve des conditions prévues à l'Annexe C. Vous assumez la propriété et le contrôle de vos cryptoactifs, et nous ne sommes responsables que de la détention et de la sécurisation de ces cryptoactifs pour votre compte.
- 5.2. Robinhood séparera, dans ses livres et registres comptables, tous les cryptoactifs des clients de la propriété exclusive de Robinhood. Vos cryptoactifs seront clairement inscrits dans nos livres et registres comptables comme vous appartenant. Robinhood agira en qualité de dépositaire des cryptoactifs détenus sur votre Compte et ne prêtera, ne nantira ou n'hypothéquera pas vos cryptoactifs sans votre consentement. Robinhood n'utilisera pas les cryptoactifs des clients pour garantir une obligation de Robinhood ou lui accorder un crédit.
- 5.3. Nous facilitons l'exercice des droits rattachés à vos cryptoactifs le cas échéant. Tout événement qui crée ou modifie vos droits est immédiatement consigné dans votre Registre des positions.
- 5.4. En cas de modification de la technologie de registre distribué sous-jacente ou de tout autre événement susceptible de créer ou de modifier vos droits sur les cryptoactifs, vous pourrez prétendre à tout cryptoactif ou droit nouvellement créé sur la base et à concurrence de vos positions en cryptoactifs détenues au moment de la survenance de cette modification ou de cet événement, sauf mention contraire dans la présente Annexe B ou le Contrat.

## **6. Relevés des positions**

- 6.1. Nous vous fournissons, au moins une fois par trimestre civil, des relevés périodiques des cryptoactifs dont nous avons la garde et qui sont détenus pour votre compte comme indiqué à l'Article 12 du Contrat.
- 6.2. Outre les relevés de compte, nous vous proposons un suivi continu et en temps réel des positions de vos cryptoactifs via la Plateforme, sur laquelle vous pouvez consulter des informations détaillées et à jour.

## **7. Responsabilité en cas de perte de cryptoactifs conservés**

- 7.1. Veuillez consulter l'Article 18 du Contrat pour en savoir plus sur les limitations générales de notre responsabilité lors de l'utilisation de notre service de conservation et, plus spécifiquement, l'Article 18.5.

## 8. Forks

- 8.1. Vous comprenez et reconnaissez que des tiers peuvent, à tout moment, créer une copie d'un réseau de cryptoactifs, puis procéder à des modifications des règles de fonctionnement ou d'autres caractéristiques (« Forks »), lesquelles peuvent entraîner l'existence de plusieurs versions (individuellement, un « Réseau issu d'un Fork »), et que ces Forks peuvent affecter de manière significative la valeur des cryptoactifs ou autres actifs numériques que vous détenez. En cas de Fork, vous acceptez et comprenez que Robinhood peut suspendre temporairement les Services relatifs à la négociation sur cryptoactifs sans préavis, le temps de déterminer, à sa seule discrétion, quels Réseaux issus d'un Fork seront pris en charge.
- 8.2. Vous acceptez et comprenez que Robinhood peut décider, à sa seule discrétion, de ne pas prendre en charge un Réseau issu d'un Fork et que vous n'avez aucun droit, aucune créance ni aucun privilège sur tout cryptoactif ou autre actif numérique présent sur un tel réseau non pris en charge (« Actifs issus d'un Fork »). Vous comprenez et acceptez que Robinhood peut, à sa seule discrétion, déterminer l'approche à adopter face à de tels Actifs issus d'un Fork, cette approche pouvant inclure l'abandon ou la décision de ne pas prendre en charge des Actifs issus d'un Fork dans le cadre des Services.
- 8.3. Vous reconnaissez et acceptez les risques liés aux modifications opérationnelles des protocoles de cryptoactifs et convenez que Robinhood n'assume aucune responsabilité à ce titre et n'est pas responsable de toute perte de valeur que vous pourriez subir du fait de l'évolution des règles d'exploitation. Vous reconnaissez et acceptez que Robinhood dispose d'un pouvoir discrétionnaire exclusif afin de déterminer sa réponse face à toute modification opérationnelle et que nous ne sommes pas tenus de vous assister concernant des cryptoactifs ou des protocoles non pris en charge. Vous reconnaissez et acceptez en outre que Robinhood n'est pas tenue de prendre en charge de nouveaux Réseaux issus d'un Fork ou des modifications opérationnelles des cryptoactifs.

## 9. Politique de conservation

- 9.1. La politique de conservation de Robinhood est évoquée en détail dans la Description des mesures prises pour la sauvegarde des actifs des clients qui définit notamment les principes et procédures régissant la conservation et l'administration des cryptoactifs qui nous sont confiés. Elle décrit les mesures que nous prenons pour garantir la sécurité, la séparation et l'intégrité de vos cryptoactifs.
- 9.2. Le résumé de la Description des [mesures prises pour la sauvegarde des actifs des clients](#) figure dans la RHEU Disclosure Library. Vous y trouverez des informations essentielles concernant la manière dont vos cryptoactifs sont détenus et protégés lorsqu'ils nous sont confiés, ainsi que les moyens grâce auxquels nous réduisons le risque de perte de vos cryptoactifs.

## Annexe C : Services de transfert de cryptoactifs

La présente Annexe C du Contrat énonce les conditions spécifiques qui vous seront applicables si vous transférez vos cryptoactifs vers et depuis des portefeuilles externes grâce à nos Services. Les conditions de la présente Annexe C vous sont applicables **en plus** des clauses et conditions énoncées dans le Contrat. Les mots commençant par une majuscule dans la présente Annexe C auront la même signification que celle qui leur est attribuée dans le Contrat. Si une stipulation de la présente Annexe C est en conflit avec ou diffère d'une stipulation du Contrat, la présente Annexe C s'appliquera.

### 1. Services de transfert de cryptoactifs ; Inscription aux Services de transfert de cryptoactifs

- 1.1. En vous inscrivant aux Services de transfert de cryptoactifs, vous pouvez transférer des cryptoactifs depuis des portefeuilles externes de cryptoactifs vers votre Compte (« Transactions de réception » ou « Réception ») ou depuis votre Compte vers des portefeuilles externes de cryptoactifs (« Transactions d'envoi » ou « Envoi » et, conjointement avec les Transactions de réception, les « Transferts de cryptoactifs »).
- 1.2. Les Transferts de cryptoactifs sont traités 24h/24, 7j/7, 365 jours par an, sous réserve de la disponibilité du réseau ou d'interruptions du service. Robinhood n'impose pas d'heure limite aux fins du traitement des Transferts de cryptoactifs. L'exécution des Transferts de cryptoactifs dépend du réseau de cryptoactifs sous-jacent, comme décrit à l'Article 4 de la présente Annexe C.
- 1.3. Les cryptoactifs que nous proposons dans le cadre des Services de transfert de cryptoactifs peuvent évoluer à tout moment. [Vous pouvez consulter la liste mise à jour des cryptoactifs qu'il est possible de transférer en consultant cet article du Centre d'aide.](#)
- 1.4. Vous comprenez que l'inscription aux Services de transfert de cryptoactifs peut nécessiter des conditions supplémentaires, notamment l'activation de l'authentification multifactor via une application d'authentification tierce compatible (les « Conditions d'inscription »). Si votre inscription est désactivée, vous comprenez que vous devrez à nouveau satisfaire aux Conditions d'inscription pour réactiver les fonctionnalités d'Envoi et de Réception.
- 1.5. Veuillez consulter l'Annexe B pour en savoir plus sur la conservation des cryptoactifs sur la Plateforme.
- 1.6. Dans le cadre d'un Transfert de cryptoactifs, Robinhood est tenue de vous demander certaines informations afin de se conformer aux lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (par exemple : nom et adresse de l'expéditeur ou du bénéficiaire, adresse de portefeuille, etc.). Si vous ne fournissez pas les informations demandées ou si Robinhood estime que les informations fournies sont inadéquates ou insuffisantes, Robinhood pourra refuser votre demande de Transfert de cryptoactifs.
- 1.7. Des informations supplémentaires concernant la disponibilité, les limitations et les conditions applicables aux Transferts de cryptoactifs sont fournies dans le Résumé de la politique de transferts de la RHEU Disclosure Library.

## 2. Transactions de réception

- 2.1. Vous pouvez demander à Robinhood de vous fournir une adresse de portefeuille Robinhood (l'« Adresse de portefeuille de réception ») vers laquelle vous pouvez transférer des cryptoactifs entre votre portefeuille externe de cryptoactifs et votre Compte. Les Transactions de réception seront créditées sur votre Compte sous réserve des contrôles internes de risque et de conformité et une fois que la transaction aura reçu le nombre requis de confirmations du réseau, nombre que Robinhood déterminera à sa seule discrétion. Vous comprenez que le montant du cryptoactif crédité sur votre Compte à la suite d'une Transaction de réception sera net des frais de réseau que vous aurez payés pour réaliser la transaction et que, tant que le cryptoactif n'aura pas été crédité sur votre Compte, celui-ci ne pourra pas être utilisé à partir de votre Compte.
- 2.2. [Vous trouverez des instructions sur la manière de soumettre une Transaction de réception dans cet article du Centre d'aide.](#)
- 2.3. Vous convenez que vous êtes seul(e) responsable de la vérification de l'exactitude des informations nécessaires pour initier des Transactions de réception, y compris le fait de vous assurer que vous transférez un cryptoactif pris en charge vers votre Compte, que vous avez correctement saisi l'Adresse de portefeuille de réception ainsi que tout mémo et/ou tag de destination (le cas échéant) liés à ladite Adresse de portefeuille de réception, et que la Transaction de réception est par ailleurs conforme aux exigences de l'Adresse de portefeuille de réception correspondante.
- 2.4. Vous comprenez que les Transactions de réception ne peuvent pas être annulées dès lors qu'elles ont été transmises sur le réseau de cryptoactifs correspondant, et **vous acceptez que Robinhood ne soit pas tenue responsable envers vous si vous tentez de transférer des cryptoactifs non pris en charge sur votre Compte, si vous saisissez l'Adresse de portefeuille de réception de manière incorrecte et/ou si vous n'incluez pas le tag, le mémo et la destination (le cas échéant) de cette Adresse de portefeuille de réception, ou si vous tentez d'envoyer des cryptoactifs pris en charge à une Adresse de portefeuille de réception incompatible.** Vous comprenez et acceptez en outre que tout cryptoactif non pris en charge envoyé par erreur puisse être définitivement perdu et que Robinhood ne soit pas tenue responsable de cette perte, ni n'assume une quelconque obligation ou un quelconque devoir de tenter de récupérer le cryptoactif non pris en charge en votre nom. Sans préjudice de ce qui précède, vous comprenez et acceptez que Robinhood peut, à sa seule discrétion, liquider tout cryptoactif envoyé par erreur en monnaie fiat, et que Robinhood ne soit pas tenue responsable de toute perte subie à ce titre.
- 2.5. Vous comprenez et acceptez que Robinhood peut, à sa seule discrétion, annuler ou refuser de traiter une Transaction de réception qui n'a pas été créditée sur votre Compte, si la loi, la réglementation, une décision de justice ou toute autre autorité de régulation à laquelle Robinhood est soumise l'exige. Robinhood peut également refuser de traiter une Transaction de réception si vous ne fournissez pas les informations requises en vertu de l'Article 1.6 de la présente Annexe C.

### 3. Transactions d'envoi

- 3.1. Vous pouvez initier des Transactions d'envoi exécutées par Robinhood à votre demande vers une adresse de portefeuille externe (l'« Adresse de portefeuille du destinataire »). Vous comprenez que le montant du cryptoactif crédité à l'Adresse de portefeuille du destinataire à la suite d'une Transaction d'envoi sera net de tous les frais de réseau nécessaires à l'exécution de la transaction (tels que décrits plus en détail à l'Article 4 de la présente Annexe C). Les Transactions d'envoi seront confirmées par Robinhood et le solde de votre Compte sera mis à jour en conséquence, une fois que la transaction aura été soumise, en bonne et due forme, au réseau de cryptoactifs correspondant.
- 3.2. Vous trouverez les instructions sur la manière de soumettre une Transaction d'envoi dans cet article du [Centre d'aide](#). Vous comprenez et acceptez que vous êtes seul(e) responsable de la vérification de l'exactitude des informations nécessaires pour initier des Transactions d'envoi, y compris en vous assurant que l'Adresse de portefeuille du destinataire et toute autre information requise sont correctes, et que l'Adresse de portefeuille du destinataire prend en charge le cryptoactif que vous lui envoyez.
- 3.3. Vous comprenez que les Transactions d'envoi ne peuvent pas être annulées dès lors qu'elles ont été transmises sur le réseau de cryptoactifs correspondant et que le fait de ne pas vérifier l'exactitude ou la compatibilité de l'Adresse de portefeuille du destinataire peut entraîner l'échec de votre transaction ou sa réception par une partie à laquelle il n'était pas destiné. **Vous comprenez et acceptez que Robinhood ne soit pas tenue responsable, vis-à-vis de vous, au titre des Transactions d'envoi que vous initiez vers une adresse de portefeuille incorrecte et/ou lorsque vous omettez d'inclure le tag, le mémo ou la destination (le cas échéant), et que Robinhood n'assume aucune obligation ou aucun devoir de tenter de récupérer un cryptoactif qui a été envoyé à des destinataires par erreur ou qui n'a pas été reçu par l'Adresse de portefeuille du destinataire du fait d'une erreur de votre part.**
- 3.4. Vous comprenez en outre que Robinhood considère les Transactions d'envoi comme complètes et définitives une fois qu'elles ont été soumises au réseau de cryptoactifs correspondant et qu'en conséquence, Robinhood n'est pas tenue responsable envers vous de tout retard, échec de traitement ou échec de réception de cryptoactifs dans le cadre d'une Transaction d'envoi dès lors qu'elle a été correctement soumise.
- 3.5. Vous comprenez et reconnaissez en outre que Robinhood peut refuser de traiter ou annuler des Transactions d'envoi en attente à sa seule discrétion, et/ou si la loi, la réglementation, une décision de justice ou toute autre autorité de régulation à laquelle Robinhood est soumise l'exige, notamment si : (i) l'Adresse de portefeuille du destinataire, tout autre identifiant ou toute information requise, le cas échéant, que vous avez saisis dans l'ordre en question, ne sont pas valides ; (ii) nous sommes tenus de le faire en vertu de nos lignes directrices et procédures internes de conformité ou de la législation applicable ; (iii) le solde de cryptoactifs sur votre Compte est inférieur au montant de la Transaction d'envoi et des frais de réseau applicables ; ou (iv) la Transaction d'envoi dépasserait les limites applicables à votre Compte conformément à l'Article 6.1 de la présente Annexe C. Robinhood pourra également refuser de traiter une Transaction d'envoi si vous ne fournissez pas les informations requises en vertu de l'Article 1.6 de la présente Annexe C.

- 3.6. Si votre Transaction d'envoi a été refusée ou suspendue, Robinhood communiquera le motif à ce titre, sauf si la loi applicable l'interdit.
- 3.7. Les frais de réseau ne sont généralement pas remboursables dès lors que la Transaction d'envoi est transmise au réseau de cryptoactifs concerné.

#### **4. Frais de réseau**

- 4.1. Veuillez consulter l'Article 10 du Contrat pour en savoir plus sur les frais et coûts qui s'appliquent à toutes les transactions réalisées sur la Plateforme.
- 4.2. Bien que Robinhood ne facture pas de frais au titre des Transactions d'envoi ou de réception, chaque réseau de cryptoactifs peut facturer des frais de réseau ou de « minage » afin de traiter les Transactions d'envoi et de réception sur le réseau de cryptoactifs correspondant. Avant l'initiation d'une Transaction d'envoi, Robinhood vous fournira une estimation des frais de réseau imposés par le réseau de cryptoactifs correspondant au titre du traitement de votre transaction dans un délai raisonnable, tel que déterminé uniquement par Robinhood (les « Frais de réseau estimés »).
- 4.3. Vous comprenez que les Frais de réseau estimés peuvent varier en fonction de la congestion du réseau ou d'autres problèmes de réseau, qui sont indépendants de la volonté de Robinhood. Vous comprenez qu'il vous incombe de vous acquitter des Frais de réseau estimés dans le cadre de toute Transaction d'envoi. Vous comprenez en outre que vous êtes responsable du paiement de tous les frais de réseau liés aux Transactions de réception et que le montant crédité sur votre Compte après l'exécution d'une Transaction de réception sera également net de tous les frais de réseau payés pour mener à bien la transaction.

#### **5. Confirmations du réseau**

- 5.1. Vous comprenez et reconnaissez que tout Transfert de cryptoactifs est exécuté via le réseau de cryptoactifs ou le protocole blockchain correspondant, et que Robinhood ne possède ni ne contrôle les logiciels, protocoles ou bases de données sous-jacents à ces réseaux de cryptoactifs. Si un réseau de cryptoactifs n'est pas opérationnel au moment du Transfert de cryptoactifs, son exécution est impossible.
- 5.2. Un Transfert de cryptoactifs est réputé exécuté une fois que le nombre de confirmations de blocs requis par le réseau de cryptoactifs applicable pour ce cryptoactif est atteint. Le nombre de confirmations nécessaires varie en fonction des conditions de réseau applicables et du cryptoactif spécifique transféré. Chaque réseau de cryptoactifs définit les délais d'exécution maximaux jusqu'à ce qu'un Transfert de cryptoactifs doive être inclus dans une nouvelle confirmation de bloc et ces délais sont indépendants de la volonté de Robinhood. Vous pouvez consulter les informations sur les délais de confirmation actuellement en vigueur pour les réseaux de cryptoactifs concernés dans cet article du [Centre d'aide](#).
- 5.3. Vous comprenez qu'une fois un Transfert de cryptoactifs soumis à un réseau de cryptoactifs, la transaction ne sera pas confirmée et restera en attente pendant une période suffisante pour permettre la confirmation de la transaction par ledit réseau de

cryptoactifs. Un Transfert de cryptoactifs n'est pas finalisé tant qu'il est en attente. Une fois que le Transfert de cryptoactifs est visible sur un réseau externe de cryptoactifs, il est définitif et ne saurait être annulé.

## **6. Restrictions et limites de transaction**

- 6.1. Robinhood peut, à tout moment, imposer des limites quant au montant des cryptoactifs que vous pouvez envoyer ou recevoir dans le cadre d'un seul et unique transfert ou sur une période déterminée (« Limites de transaction »).
- 6.2. Vous comprenez que Robinhood : (i) fera de son mieux pour notifier ces Limites de transaction via la Plateforme ou d'autres modes de communication, étant entendu que Robinhood n'est pas tenue de vous prévenir directement de l'imposition de telles Limites de transaction ou de leurs modifications ; (ii) peut vous imposer des Limites de transaction spécifiques compte tenu des restrictions imposées à votre Compte ; et (iii) peut le faire sans préavis. Vous comprenez en outre qu'il est de votre seule responsabilité de vous assurer que votre Compte est en règle avant de tenter d'initier une Transaction d'envoi ou de réception.

## **7. Limitation de responsabilité**

- 7.1. Si vous avez des raisons de penser qu'un Transfert de cryptoactifs non autorisé ou erroné a eu lieu, vous devez le signaler à Robinhood dès que possible. Veuillez consulter l'Article 12 du Contrat pour en savoir plus sur vos obligations de vérifier l'intégralité des confirmations de Transferts de cryptoactifs.
- 7.2. Veuillez consulter l'Article 18 du Contrat pour en savoir plus sur les limitations générales de responsabilité lors de l'utilisation de nos Services de transfert de cryptoactifs.

## **8. Informations sur les transactions individuelles**

- 8.1. Robinhood vous informera du statut de vos Transferts de cryptoactifs en vous envoyant des courriers électroniques, des notifications push ou des notifications directement dans l'Application.
- 8.2. Vous pouvez également consulter, sans frais, des informations concernant les Transferts de cryptoactifs sur la Plateforme et dans chaque Relevé de positions tel que décrit à l'Article 6 de l'Annexe B.

## **Annexe D : Services de staking**

La présente Annexe D du Contrat énonce les conditions spécifiques qui vous seront applicables dans le cadre de l'utilisation des Services de staking. Les conditions de la présente Annexe D vous sont applicables **en plus** des clauses et conditions énoncées dans le Contrat. Les mots commençant par une majuscule dans la présente Annexe D auront la même signification que celle qui leur est attribuée dans le Contrat. Si une stipulation de la présente Annexe D est en conflit avec ou diffère d'une stipulation du Contrat, la présente Annexe D s'appliquera.

En outre, les Services de staking sont considérés comme auxiliaires au Service de conservation. Par conséquent, les stipulations de l'Annexe B vous sont applicables lorsque vous utilisez les Services de staking, et Robinhood satisfait à ses obligations telles que prévues à l'Annexe B lorsqu'elle fournit les Services de staking, notamment en séparant en permanence les cryptoactifs des clients et ses propres cryptoactifs et en mettant en œuvre des systèmes et mesures de sécurité afin de minimiser le risque de perte, de vol ou d'accès non autorisé à vos cryptoactifs, comme prévu à l'Annexe B.

### **1. Services de staking**

- 1.1. Lorsque vous achetez ou détenez, sur Robinhood, un cryptoactif reposant sur un mécanisme de consensus de type proof-of-stake, vous pouvez avoir la possibilité de « mettre en staking » ces actifs sur un réseau tiers de proof-of-stake via des services de staking fournis par Robinhood, une ou plusieurs de ses sociétés affiliées, ou un prestataire de services tiers (ces services étant désignés les « Services de staking »).
- 1.2. Pour bénéficier de Services de staking, vous devez y adhérer explicitement en sélectionnant, depuis votre Compte, le cryptoactif éligible que vous souhaitez mettre en staking. L'utilisation des Services de staking a une incidence sur votre capacité à accéder aux cryptoactifs mis en staking, ceux-ci pouvant être bloqués ou, de quelque manière que ce soit, indisponibles pendant la période de staking. Tous les cryptoactifs de votre Compte ne peuvent pas être mis en staking.
- 1.3. Vous conservez la propriété du cryptoactif mis en staking et celui-ci demeure votre propriété lorsqu'il est mis en staking selon les conditions énoncées dans la présente Annexe D.

### **2. Acquisition des Récompenses de staking**

- 2.1. Si vous choisissez d'utiliser le Service de staking pour mettre en staking vos cryptoactifs, Robinhood, ou l'une de ses sociétés affiliées ou un tiers, organisera le staking de ces cryptoactifs en votre nom en agissant comme validateur des transactions sur le réseau correspondant eu égard au cryptoactif que vous avez choisi de mettre en staking. Vous pouvez demander à retirer du staking vos cryptoactifs à tout moment, comme décrit ci-après à l'Article 4 de la présente Annexe D.
- 2.2. Si Robinhood, une société affiliée ou un tiers valide avec succès un bloc de transactions dans le cryptoactif ainsi mis en staking, vous pouvez recevoir une récompense octroyée par le réseau de ce cryptoactif (les « Récompenses de staking »). Ces Récompenses de staking sont déterminées par chaque protocole individuel du réseau correspondant. Pour

lever toute ambiguïté, les Récompenses de staking ne sont acquises qu'au moment où elles sont effectivement créditées sur votre Compte Robinhood.

- 2.3. Les Récompenses de staking seront créditées sur votre Compte sur une base hebdomadaire sur la base du montant de vos cryptoactifs mis en staking. Robinhood créditera, sur votre Compte, toute Récompense de staking acquise après l'avoir reçue, déduction faite d'une commission facturée par Robinhood et/ou les prestataires de services tiers. Les commissions actuellement applicables au staking de chaque cryptoactif figurent dans la [Brochure tarifaire](#) dans la RHEU Disclosure Library. Robinhood peut également proposer des commissions réduites pour certains cryptoactifs à titre promotionnel, et ces commissions promotionnelles peuvent varier d'un utilisateur Robinhood à l'autre. Vous serez informé(e) si vous bénéficiez d'une offre promotionnelle à ce titre. Veuillez consulter l'Article 10 du Contrat pour en savoir plus sur les frais et coûts qui s'appliquent à toutes les transactions réalisées sur la Plateforme.
- 2.4. **Taux des Récompenses de staking estimé et variable.** Sauf indication contraire, le « Taux des Récompenses de staking » ou le « rendement annuel en pourcentage (APY) » communiqué par Robinhood pour un cryptoactif donné est un taux historique annualisé estimé basé sur les récompenses de staking générées par le protocole correspondant du cryptoactif, déduction faite de la commission facturée par Robinhood. Les Récompenses de staking sont déterminées par le protocole du cryptoactif correspondant, et Robinhood n'exerce aucun contrôle sur le montant des Récompenses de staking générées par ce protocole. **VOUS RECONNAISSEZ QUE LE TAUX DES RÉCOMPENSES DE STAKING EST ESTIMÉ, VARIABLE ET SUSCEPTIBLE D'ÉVOLUER ET QUE ROBINHOOD NE DONNE AUCUNE GARANTIE À CE TITRE.**
- 2.5. **Absence de garantie de Récompenses.** Vous n'avez aucun droit à une quelconque récompense tant qu'elle n'a pas été reçue par Robinhood pour votre compte. Les Récompenses de staking seront créditées sur votre Compte dans les plus brefs délais après leur réception par Robinhood, à l'exception des actifs mis en staking qui restent bloqués au sein du réseau de cryptoactifs correspondant. Robinhood mettra en œuvre tous les efforts commercialement raisonnables pour créditer les récompenses acquises lors de leur réception. Bien que Robinhood prenne des mesures afin de garantir l'accessibilité permanente des Services de staking, Robinhood ne saurait garantir un fonctionnement ininterrompu ou exempt d'erreurs des Services de staking, ou la correction de l'ensemble des défauts ou encore qu'elle pourra empêcher les perturbations ou l'accès non autorisés dont des tiers sont à l'origine. Si de telles perturbations se produisent, les cryptoactifs mis en staking pourraient ne pas générer de Récompenses de staking. **ROBINHOOD NE GARANTIT PAS QUE VOUS RECEVREZ DES RÉCOMPENSES DE STAKING.**

### 3. Slashing

- 3.1. Certains réseaux de cryptoactifs soumettent les actifs mis en staking à une « réduction punitive » (slashing) si le validateur des transactions représentant ces actifs commet une erreur lors de la validation d'une transaction. Robinhood mettra en œuvre tous les efforts commercialement raisonnables pour éviter que des actifs mis en staking ne fassent l'objet d'un slashing ; cependant, dans l'éventualité où ils le seraient, sauf mention contraire dans la présente Annexe D, Robinhood remplacera rapidement vos actifs sans

frais supplémentaires, à condition que de telles pénalités ne résultent pas : (i) de défaillances au niveau du protocole causées par des bogues, des opérations de maintenance, des mises à jour ou une défaillance générale ; (ii) d'actes ou omissions de votre part ; (iii) d'actes ou omissions de tout prestataire de services tiers ; (iv) d'un cas de force majeure tel que défini à l'Article 29 du Contrat ; ou (v) d'actes commis par un pirate informatique ou toute autre personne malveillante.

#### **4. Déblocage (Unstaking)**

- 4.1. Certains réseaux peuvent imposer un délai d'attente pendant le staking, au cours duquel vos actifs mis en staking seront indisponibles aux fins d'un transfert ou d'une vente (la « Période de désengagement »). Si vous demandez à Robinhood de débloquer des actifs mis en staking, vous n'aurez pas accès à ces actifs avant l'expiration de toute Période de désengagement applicable. Robinhood peut également imposer un délai d'attente supplémentaire afin de faciliter le transfert de vos actifs vers votre Compte après l'expiration de toute Période de désengagement applicable.

#### **5. Responsabilité en cas de perte des cryptoactifs utilisés pour le staking**

- 5.1. Lorsqu'elle fournit des Services de staking, Robinhood demeure responsable envers vous de toute perte de cryptoactifs qui lui est imputable, conformément à l'Article 18 du Contrat, sous réserve de toute limitation supplémentaire prévue dans la présente Annexe D. Pour lever toute ambiguïté, Robinhood ne sera pas tenue responsable des pertes résultant de votre impossibilité à disposer de vos actifs pendant la Période de désengagement.

## Annexe E : Trading de dérivés d'actions tokenisées

La présente Annexe E du Contrat énonce les conditions spécifiques qui vous seront applicables lorsque vous négocierez des Jetons d'actions de Robinhood sur la Plateforme. Les conditions de la présente Annexe E vous sont applicables **en plus** des clauses et conditions énoncées dans le Contrat. Les mots commençant par une majuscule dans la présente Annexe E auront la même signification que celle qui leur est attribuée dans le Contrat. Si une stipulation de la présente Annexe E est en conflit avec ou diffère d'une stipulation du Contrat, la présente Annexe E s'appliquera.

### 1. Jetons d'actions Robinhood

- 1.1. Dans le cadre de nos Services, vous pouvez acheter et vendre des Jetons d'actions de Robinhood via la Plateforme. Les Jetons d'actions de Robinhood que nous proposons à la négociation peuvent évoluer à tout moment. Vous pouvez consulter la liste mise à jour des Jetons d'actions de Robinhood proposés à la négociation sur la Plateforme en consultant cet article du [Centre d'aide](#).
- 1.2. Les « Jetons d'actions de Robinhood » sont des contrats dérivés financiers conclus entre vous et Robinhood faisant référence à certaines actions américaines cotées en Bourse et des parts de fonds cotés (l'« Actif sous-jacent »). La valeur du Jeton d'actions Robinhood dépend de la performance de l'Actif sous-jacent. En outre, comme indiqué à l'Article 5 de la présente Annexe E, vous avez droit au paiement de tout dividende ou de toute distribution du fonds après déduction des impôts, frais éventuels et autres coûts découlant de l'Actif sous-jacent.
- 1.3. Vos droits en vertu du contrat dérivé financier découlent du contrat que vous avez conclu avec Robinhood, mais sont également représentés par un jeton blockchain (le « Jeton ») qui vous a été délivré par Robinhood au moment de la conclusion du contrat. Chaque Jeton émis représente 1 action ou part de l'Actif sous-jacent, et par conséquent, lorsque vous concluez le contrat dérivé, vous recevrez un nombre de Jetons égal au nombre d'actions ou de parts auxquelles vous avez demandé une exposition en signant le contrat dérivé avec Robinhood. Lorsque vous vendez votre Jeton d'action de Robinhood et que le contrat est résilié, Robinhood supprime simultanément (brûle) le Token correspondant. Vous convenez que les Jetons ne sont pas transférables vers des portefeuilles externes, et que les Jetons ne peuvent être acquis ou résiliés que par l'intermédiaire de la Plateforme.
- 1.4. Les informations détaillées concernant un Jeton d'action de Robinhood figurent dans le Document d'informations clés correspondant (un « DIC »), qui est publié par Robinhood conformément au Règlement (UE) n° 1286/2014 (le « Règlement PRIIP »). Vous pouvez télécharger un DIC via la Plateforme et via la RHEU Disclosure Library à l'adresse <https://robinhood.com/eu/en/about/legal/>, et vous consentez spécifiquement à la fourniture des DIC via la Plateforme. Vous pouvez demander l'envoi, gratuitement, d'un exemplaire papier des Documents d'informations clés en nous contactant via les canaux énumérés à l'Article 33.
- 1.5. Vous convenez et comprenez que les Jetons d'actions de Robinhood, qui sont des contrats financiers dérivés, sont des instruments financiers hautement spéculatifs et

peuvent entraîner la perte de la totalité de votre capital investi. Les risques importants associés aux Jetons d'actions de Robinhood sont décrits en détail dans le DIC correspondant à chaque Jeton d'action de Robinhood. En utilisant les Services pour négocier des Jetons d'actions de Robinhood, vous reconnaissez avoir lu et compris les informations relatives aux Risques liés aux Jetons d'actions de Robinhood énoncées dans la Description des services, des instruments financiers et des risques, disponible dans la RHEU Disclosure Library. En outre, veuillez vous référer à la Déclaration générale des risques dans la RHEU Disclosure Library pour en savoir plus sur les principaux risques liés à l'utilisation des Services.

- 1.6. Robinhood peut, à sa seule discrétion, mettre fin à la prise en charge d'un Jeton d'action de Robinhood particulier. Si vous ne vendez pas ce Jeton d'action de Robinhood avant que Robinhood n'en cesse la prise en charge, Robinhood pourra, à sa discrétion, organiser la liquidation dudit Jeton d'action de Robinhood détenu sur votre Compte aux cours du marché en vigueur et organiser le transfert du produit de la vente, déduction faite des frais de transaction liés à cette liquidation, vers l'un de vos comptes de paiement associés.
- 1.7. Vous consentez expressément à ce que tous les ordres portant sur des Jetons d'actions de Robinhood soient exécutés par Robinhood en dehors d'un marché ou d'une Bourse (c'est-à-dire en dehors d'un marché réglementé, d'un système multilatéral de négociation ou d'un système organisé de négociation), dans le cadre d'une négociation de gré à gré (Over-The-Counter – OTC).
- 1.8. À tout moment, nous pouvons être soumis à des exigences de déclaration des transactions en vertu du droit applicable, y compris le Règlement sur l'infrastructure du marché européen n° 648/2012 sur les produits dérivés et toutes les réglementations déléguées, complémentaires ou successives y afférentes, dans sa version modifiée (le « **Règlement EMIR** »), le Règlement n° 600/2014 (« **MIFIR** »), et autres règles applicables (les « **Transactions à déclarer** »). Si nous ou un Acteur du marché sommes soumis à de telles obligations déclaratives, vous nous autorisez irrévocablement à déclarer toutes vos Transactions à déclarer à l'entité déclarante ou à l'Acteur du Marché concerné, selon les besoins, et à nous communiquer rapidement l'ensemble des informations que nous demandons afin de nous satisfaire à nos obligations ou aux obligations d'un Acteur du Marché. Lorsque de telles obligations déclaratives s'appliquent, lors de la communication d'informations relatives à vos Transactions à déclarer, nous supposons (sauf si vous nous indiquez le contraire) que vous n'avez pas dépassé les seuils de compensation spécifiés dans le règlement EMIR.
- 1.9. Nous convenons que, en vous donnant accès au produit Jeton d'action de Robinhood, nous ne vous demanderons pas d'utiliser des fonds supplémentaires provenant d'une source extérieure à la Plateforme afin de nous indemniser, nous ou qui que ce soit, des soldes négatifs résultant de toute forme de liquidation forcée ou de tout autre événement similaire. Le produit Jeton d'action de Robinhood est conçu pour vous assurer que votre compte ne peut pas avoir un solde négatif.

## 2. Types d'ordres

- 2.1. Vous pouvez transmettre à Robinhood des instructions afin de conclure un contrat d'achat ou de vente de Jetons d'actions de Robinhood par voie électronique à l'aide de la Plateforme. Vous assumez la responsabilité de tous les ordres saisis sur la Plateforme, lorsque vous y accédez à l'aide de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe, sauf en cas de négligence, de fraude ou de manquement délibéré de la part de Robinhood, ou lorsque Robinhood est responsable en vertu de la loi applicable.
- 2.2. Robinhood permet de passer les types d'ordres sur Jetons d'actions de Robinhood suivants sur la Plateforme Robinhood :
  - 2.2.1. **Ordres d'achat ou de vente.** Les ordres d'achat ou de vente peuvent être soumis en euros via la Plateforme. Vous comprenez que tous les Jetons d'actions de Robinhood sont cotés et exécutés en euros sur la base (i) du dernier cours de négociation en dollars américains (« USD ») de l'Actif sous-jacent sur une Bourse Nasdaq (c'est-à-dire le Nasdaq Stock Market, le Nasdaq OMX BX ou le Nasdaq OMX PHLX), et (ii) du taux de change applicable (« FX »), tel que déterminé à la seule discrétion de Robinhood. Vous comprenez que Robinhood ne prend pas actuellement en charge l'envoi d'ordres d'achat ou de vente classiques du marché et que Robinhood encadre tous les ordres en utilisant des ordres à cours limité fixés jusqu'à 0,5 % au-dessus ou en dessous du dernier cours de négociation communiqué pour l'Actif sous-jacent sur la Bourse Nasdaq correspondante et jusqu'à 0,5 % au-dessus ou en dessous du taux de change FX coté.
  - 2.2.2. Vous ne connaîtrez pas le prix d'exécution d'un ordre, y compris le taux de change applicable, avant son exécution. Si vous passez un ordre, vous acceptez de payer ou de recevoir le prix de marché en vigueur au moment de l'exécution de votre ordre, sous réserve de la clarification spécifique ci-dessus relative aux ordres d'achat et de vente. En particulier pendant les périodes de volume élevé, d'illiquidité, de mouvement rapide ou de volatilité sur le marché, le prix d'exécution reçu peut différer du prix indicatif indiqué lors de la saisie d'un ordre, et vous pouvez recevoir des exécutions partielles d'un ordre à des prix différents. En outre, vous comprenez que le prix d'exécution peut être sensiblement supérieur ou inférieur à celui indiqué au moment où vous avez passé l'ordre. Vous convenez que Robinhood n'est pas responsable des fluctuations des cours. En outre, vous comprenez que les taux de change appliqués peuvent être plus ou moins favorables à un moment donné que les taux de change au comptant directement disponibles auprès des fournisseurs de devises ou le taux au moment du passage de l'ordre.
  - 2.2.3. Si vous saisissez un ordre qui est éligible à l'exécution pendant le Marché 24 Heures de Robinhood, vous comprenez que (1) ces ordres pourraient être exécutés entre 12 heures et 8 heures. ET (6 heures et 2 heures, CET) un jour de négociation complet (c'est-à-dire du lundi au vendredi à l'exception des jours fériés et demi-journées de négociation observés par les Bourses nationales de valeurs mobilières), entre 12 heures et 5 heures. ET (6 heures et 23 heures, CET) au cours d'une demi-journée (c'est-à-dire à la demi-journée observée par les Bourses nationales de valeurs mobilières), et entre 8 heures et 12 heures. ET

(2 heures et 6 heures, CET) (les quatre dernières heures) le jour précédant soit une journée de négociation complète, soit une demi-journée ; (2) la date de négociation d'un ordre exécuté entre 8 heures et 12 heures. ET (2 heures et 6 heures, CET) (les quatre dernières heures d'une journée) est le jour de négociation complet ou la demi-journée suivante (y compris à des fins de compensation, de règlement, de déclaration fiscale, de dividendes et d'autres opérations sur titres) ; (3) vous assumez la responsabilité des risques associés à la saisie de ces ordres, et ceux-ci incluent les risques de négociation en dehors des heures normales d'ouverture du marché aux États-Unis figurant dans la [Description des services, instruments financiers et risques](#) de la RHEU Disclosure Library ; et (4) chaque ordre de ce type est un ordre « non détenu », c'est-à-dire un ordre pour lequel vous avez accordé un pouvoir discrétionnaire en ce qui concerne le prix et le délai d'exécution.

- 2.3. Vous pouvez consulter les instructions relatives au passage des ordres dans l'article correspondant du [Centre d'aide](#).
- 2.4. Vous pouvez acheter des Jetons d'actions de Robinhood sous forme de montants fractionnés et n'êtes pas limité(e) à des actions ou parts entières de l'Actif sous-jacent. Les Jetons d'actions de Robinhood ne sont pas librement cessibles et ne peuvent être acquis qu'auprès de Robinhood et vendus à Robinhood. Les contrats de Jetons d'actions de Robinhood sont à durée indéterminée.
- 2.5. Lorsqu'un ordre de négociation est saisi, la valeur notionnelle en euros de l'achat sera déduite du solde disponible sur votre Compte, ainsi que tous frais associés à cet ordre. Une réserve supplémentaire peut être déduite pour les ordres d'achat et de vente afin de se prémunir contre les fluctuations. Le montant déduit peut vous être restitué si l'ordre expire, est annulé ou si la valeur après exécution est inférieure au montant déduit.
- 2.6. Si vous ne comprenez pas les types d'ordres et les limitations applicables à la Plateforme et à votre Compte, veuillez demander une assistance supplémentaire ou vous renseigner auprès de conseils indépendants. Veuillez vous abstenir de passer un ordre si vous ne comprenez pas ces types d'ordres et leurs limites.
- 2.7. Vous comprenez que tous les ordres d'achat de Jetons d'actions de Robinhood passés pour votre Compte seront exécutés sur la base de votre promesse qu'un achat réel est prévu, et que Robinhood se réserve le droit d'exiger le paiement intégral sous forme de fonds disponibles avant l'acceptation de cet ordre. Vous comprenez que vous n'êtes pas autorisé(e) à passer un ordre d'achat de Jetons d'actions de Robinhood auprès de Robinhood, à moins que vous ne disposiez de fonds sur votre Compte suffisants pour satisfaire à votre ordre.
- 2.8. Vous convenez qu'il vous incombe d'annuler tout ordre dont vous ne souhaitez pas l'exécution. Vous comprenez qu'il est possible que vous ne puissiez pas annuler un ordre avant son exécution, qu'un ordre ne puisse pas être annulé ou annulé rétroactivement une fois exécuté, et que Robinhood ne saurait être tenue responsable envers vous de l'exécution d'un ordre après la soumission d'une demande d'annulation.
- 2.9. Vous acceptez et comprenez que Robinhood ne garantit pas qu'un ordre que vous passez sera exécuté. Vous acceptez que Robinhood ne soit en aucun cas tenue

d'exécuter un ordre de négociation qui serait contraire à la loi applicable ou au présent Contrat. Vous acceptez également et comprenez que Robinhood se réserve le droit d'annuler un ordre, en tout ou partie, si celui-ci a été passé pendant une interruption programmée ou imprévue des services de Robinhood, ou s'il n'est pas négociable. En outre, vous comprenez que Robinhood puisse mettre en œuvre un certain nombre de contrôles des risques pour aider à minimiser les répercussions négatives sur le marché. Cela peut entraîner la mise en file d'attente et/ou l'annulation de votre ordre.

- 2.10. Si, à quelque moment que ce soit, la négociation sur le marché sous-jacent d'un Actif sous-jacent est suspendue pour un Jeton d'action de Robinhood faisant l'objet de votre ordre, ou si Robinhood n'est pas en mesure de coter l'Actif sous-jacent en raison de circonstances indépendantes de sa volonté, vous ne pourrez pas passer d'ordre sur ce Jeton d'action de Robinhood (que ce soit un ordre d'achat ou de vente) jusqu'à la levée de cette suspension et la reprise de la négociation, ou jusqu'à ce que Robinhood soit de nouveau en mesure de coter l'Actif sous-jacent.
- 2.11. La Plateforme contient des informations supplémentaires concernant les types d'ordres et leurs limitations, que vous acceptez de lire et de comprendre avant de passer des ordres.

### **3. Frais et coûts**

- 3.1. Des frais de change s'appliqueront à chaque ordre exécuté.
- 3.2. Veuillez consulter l'Article 10 du Contrat pour en savoir plus sur les frais et coûts qui s'appliquent à toutes les transactions réalisées sur la Plateforme.
- 3.3. Si vous vendez un Jeton d'action de Robinhood, la contrepartie de la transaction, déduction faite de toute commission et de l'ensemble des frais et taxes applicables, sera disponible sur votre Compte et pourra être réinvestie ou retirée de votre Compte une fois la transaction réglée.

### **4. Meilleure exécution**

- 4.1. Robinhood prendra toutes les mesures suffisantes pour obtenir la meilleure exécution raisonnablement disponible de vos ordres, conformément à ses obligations en matière de meilleure exécution prévues par la législation applicable et à notre [Politique d'exécution des ordres](#), dont un résumé figure dans la RHEU Disclosure Library.
- 4.2. Cette Politique d'exécution des ordres décrit les procédures que nous suivons et les exigences que nous respectons afin de nous assurer que vos ordres sont exécutés de manière à obtenir le meilleur résultat possible pour vous en termes de cours, de coûts, de rapidité, de probabilité d'exécution et d'autres considérations pertinentes. Cette obligation ne s'appliquera pas si nous exécutons un ordre conformément aux instructions spécifiques que vous avez données lorsque vous soumettez ou confirmez l'ordre.
- 4.3. En acceptant les termes du Contrat, vous confirmez avoir pris connaissance du Résumé de la Politique d'exécution des ordres et y consentez. En cas de modifications importantes de notre Résumé de la Politique d'exécution des ordres, nous vous en

informerons immédiatement via la Plateforme après la prise d'effet de ces modifications. Afin de lever toute ambiguïté, une modification de notre Résumé de la Politique d'exécution des ordres ne sera pas considérée comme un avenant au Contrat en vertu de son Article 26.

## **5. Événement d'entreprise**

- 5.1. Un « Événement d'entreprise » est quelque chose qui entraînera une modification d'un ou de plusieurs instruments financiers. Les exemples d'Événements d'entreprise incluent, sans limitation, les regroupements d'actions, les scissions d'actions, les réorganisations, les fusions, les offres de rachat (et similaires), les changements de dénomination et de marque, les distributions de dividendes, l'insolvabilité et les radiations de la cote.
- 5.2. Si un Événement d'entreprise affecte l'Actif sous-jacent d'un Jeton d'action de Robinhood présent sur votre Compte, nous agissons de bonne foi et de manière commercialement raisonnable pour déterminer l'ajustement approprié aux positions ouvertes sur le Jeton d'action de Robinhood présent sur votre Compte, de manière équitable et conformément aux pratiques de marché, en tenant compte du traitement que nous pouvons recevoir de nos contreparties ou de tout tiers concerné, ainsi que de la déduction des impôts applicables. Les ajustements que nous effectuons dépendront des circonstances de chaque Événement d'entreprise, et seront effectués à notre seule discrétion, et compte tenu des circonstances, nous sommes susceptibles de déterminer qu'aucun ajustement n'est nécessaire. Ces ajustements peuvent inclure la modification du prix ou de la quantité de Jetons d'actions de Robinhood que vous détenez sur votre Compte afin de refléter les droits économiques qui étaient les vôtres avant la survenance de l'Événement d'entreprise.
- 5.3. Nonobstant l'Article 5.2 de la présente Annexe, Robinhood vous autorisera à participer indirectement et proportionnellement à l'ensemble des dividendes ou distributions reçus par Robinhood au titre de l'Actif sous-jacent.

## **6. Protection des Jetons d'actions de Robinhood**

- 6.1. Robinhood agit en qualité de dépositaire de tous les Jetons détenus sur votre Compte, et les conservera par l'intermédiaire d'un ou plusieurs portefeuilles omnibus avec les Jetons de nos autres clients. Ces portefeuilles omnibus sont distincts de nos propres portefeuilles d'entreprise, et vous comprenez et convenez que vos Jetons seront mélangés à ceux de nos autres clients. Cela garantit que vos Jetons sont séparés de tous les actifs que nous possédons.
- 6.2. Veuillez consulter l'Article 9 du Contrat pour en savoir plus sur nos obligations en matière de protection de vos instruments financiers, y compris les Jetons d'actions de Robinhood.

## 7. Limitation de responsabilité

- 7.1. Veuillez consulter l'Article 18 du Contrat pour en savoir plus sur les limitations générales de responsabilité lors de l'utilisation de nos Services pour négocier des Jetons d'actions de Robinhood.

## 8. Risques

- 8.1. Vous reconnaissez et acceptez que la négociation de produits dérivés, y compris les Jetons d'actions de Robinhood, comporte un risque important et peut entraîner des pertes financières importantes. La négociation de dérivés n'est pas adaptée à tous les investisseurs et ne doit être entreprise que par des personnes qui comprennent parfaitement la nature de ces produits ainsi que l'étendue de leur exposition au risque.
- 8.2. en utilisant nos services pour négocier des Jetons d'actions de Robinhood, vous confirmez que vous avez lu, compris et accepté les risques associés à la négociation de ces produits, comme indiqué dans la [description des services, instruments financiers et risques](#) disponible dans la rheu disclosure library.

## Annexe F : Négociation de Contrats perpétuels sur cryptoactifs

La présente Annexe F du Contrat énonce les conditions spécifiques qui vous seront applicables lorsque vous négociez des Contrats perpétuels cryptoactifs sur la Plateforme. Les conditions de la présente Annexe F vous sont applicables **en plus** des clauses et conditions énoncées dans le Contrat. Les mots commençant par une majuscule dans la présente Annexe F auront la même signification que celle qui leur est attribuée dans le Contrat. Si une stipulation de la présente Annexe F est en conflit avec ou diffère d'une stipulation du Contrat, la présente Annexe F s'appliquera.

### 1. Définitions

1.1. Les termes suivants utilisés dans la présente Annexe ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous, sauf définition contraire dans les présentes :

1.1.1. « **Prix de liquidation** » désigne le prix d'une position ouverte auquel ladite position est égale à zéro. Lors du calcul du Prix de liquidation des positions en mode de marge croisée, une corrélation de rendement des prix de 100 % est supposée entre les différentes positions.

1.1.2. « **Bitstamp** » désigne Bitstamp Financial Services Ltd., storitve, d.o.o., un cabinet d'investissement autorisé à fournir des services d'investissement et réglementé par l'Agence slovène du marché des valeurs mobilières (l'« ATVP »).

1.1.3. « **Exigence de Marge de Liquidation** » désigne le montant des Fonds Propres auquel une position sera entièrement clôturée au Prix de la Faillite.

1.1.4. « **Mode de marge croisée** » désigne le type de mode de Marge dans lequel toute Marge affectée à votre Compte est comptabilisée comme une Marge pour toutes les positions détenues par ledit compte qui ne sont pas configurées en Mode de marge isolée. Les exigences de marge de différents contrats ne se compensent pas.

1.1.5. « **Capitaux propres** »

1.1.5.1. Pour le Mode Marge Isolée, « Capitaux Propres » est égal à la somme de la valeur : (i) de la Marge affectée à la position concernée, (ii) du profit ou de la perte réalisé(e) de cette position fermée qui n'est pas encore réglée, et (iii) du profit ou de la perte non réalisé(e) de la position concernée.

1.1.5.2. Pour le Mode de marge croisée, les « Capitaux propres » correspondent à la somme de : (i) la Marge affectée à votre Compte qui n'est pas affectée à des positions en Mode de marge isolée, (ii) le profit ou la perte réalisé(e) sur des positions non isolées clôturées mais non encore réglées, et (iii) le profit ou la perte latent(e) sur des positions ouvertes non isolées.

- 1.1.6. « **Bourse** » désigne le système multilatéral de négociation (un « MTF ») exploité par Bitstamp.
- 1.1.7. « **Règles de négociation de la Bourse** » désigne les règles de négociation MTF de Bitstamp Financial Services Ltd. storitve, d.o.o. et publiées et mises à jour par Financial Services Ltd., storitve, d.o.o (« Bitstamp »). Les Règles de négociation de la Bourse constituent l'ensemble des règles, politiques et procédures régissant l'activité de négociation sur la Bourse. Une version à jour est disponible à l'adresse suivante : <https://www.bitstamp.net/legal/financial-services/mtf-trading-rulebook/>.
- 1.1.8. « **Juste prix** » est une valeur de référence utilisée pour déterminer les paiements de financement entre traders. Celui-ci est déterminé par la Bourse à sa seule discrétion et calculé sur la base de la moyenne des cours du marché au comptant provenant de diverses Bourses, afin de refléter la véritable valeur de marché du cryptoactif sous-jacent concerné.
- 1.1.9. « **Exigence de Marge Initiale** » désigne le montant de Fonds Propres requis, si l'on souhaite ouvrir une nouvelle position ou augmenter une position existante.
- 1.1.10. « **Mode de marge isolée** » désigne le type de Marge dans lequel votre Marge est uniquement affectée à une position déterminée sur un Contrat perpétuel sur cryptoactifs et toute exigence de Marge est uniquement calculée pour cette position.
- 1.1.11. « **Fonds d'assurance** » désigne le fonds créé par la Bourse qui est utilisé pour couvrir les pertes conformément à l'Article 9 de la présente Annexe F et aux Règles 18.8, 18.10 et 18.11 des Règles de négociation de la Bourse en question.
- 1.1.12. « **Fournisseur de liquidité** » désigne un membre de la Bourse qui est disposé à clôturer la Position affectée.
- 1.1.13. « **Marge** » désigne les fonds ou actifs devant être comptabilisés pour l'ouverture et le maintien des positions dans les Contrats perpétuels sur cryptoactifs.
- 1.1.14. « **Exigences de marge** » désigne l'Exigence de marge initiale, l'Exigence de marge de maintien et l'Exigence de marge de clôture. Les Exigences de marge sont publiées à tout moment sur la Plateforme et figurent dans le présent article du Centre d'aide.
- 1.1.15. « **Exigences de marge de maintien** » désigne le montant de Capitaux propres requis en permanence pour maintenir une position existante. Si les Capitaux sont inférieurs à ce montant, une position commence à être liquidée conformément à l'Article 9 de la présente Annexe F.
- 1.1.16. « **Prix d'indice pertinent** » désigne l'indice représentant le cours du cryptoactif sous-jacent d'un Contrat perpétuel sur cryptoactifs donné. Il est basé sur des données fournies par un fournisseur d'indice ou, si nécessaire, par des plateformes de négociation tierces sélectionnées. Le Prix d'indice pertinent est utilisé pour déterminer le Taux de financement applicable.

- 1.1.17. « **Processus de Pertes Socialisées** » désigne le processus décrit à l'Article 9.11 de la présente Annexe F et à la Règle 18.11 du Règlement sur les Opérations de Bourse.

## 2. Contrats perpétuels sur cryptoactifs

- 2.1. Dans le cadre de nos Services, Robinhood facilite la négociation de Contrats perpétuels sur cryptoactifs en transmettant vos ordres à la Bourse. Par les présentes, vous nous nommez comme votre mandataire pour agir en votre nom afin de faire exécuter vos ordres sur la Bourse. Tout Contrat perpétuel sur cryptoactifs que vous concluez dans le cadre des Services sera exécuté sur la Bourse en qualité de mandataire, soit directement par nous, soit par l'intermédiaire d'un membre tiers de la Bourse auquel nous transmettons votre ordre, et constituera un contrat bilatéral entre vous et la contrepartie. Nous ne serons en aucun cas contrepartie à un Contrat perpétuel sur cryptoactifs. Tous les Contrats perpétuels sur cryptoactifs que vous concluez seront initiés et gérés par vous via la Plateforme. La liste des Contrats perpétuels sur cryptoactifs proposés à la négociation sur la Plateforme peut évoluer à tout moment. Vous pouvez consulter la liste mise à jour des contrats perpétuels sur cryptoactifs proposés à la négociation sur la Plateforme en consultant cet article du [Centre d'aide](#).
- 2.2. Un « Contrat perpétuel sur cryptoactifs » est un contrat à terme réglé en espèces, sans date d'échéance fixe, qui se réfère à un cryptoactif sous-jacent (le « Cryptoactif sous-jacent »). Comme le contrat est réglé en espèces, il n'existe aucun droit ni obligation de remise effective du cryptoactif sous-jacent et les profits et pertes (y compris les paiements liés au Taux de financement) s'accumulent et sont intégralement réglés dans le second actif indiqué dans le nom de l'instrument financier (l'« Actif de cotation », par exemple, pour un Contrat perpétuel BTCUSD sur cryptoactifs, l'USD).
- 2.3. L'obligation principale au titre de chaque Contrat perpétuel sur cryptoactifs est l'achat et la vente du cryptoactif sous-jacent à la résiliation du contrat.
- 2.4. Robinhood peut, à sa seule discrétion, mettre fin à la prise en charge d'un Contrat perpétuel sur cryptoactif particulier. Si vous ne fermez pas votre position sur ces Contrats perpétuels sur cryptoactifs avant que Robinhood n'y mette fin, Robinhood pourra, à sa discrétion, organiser la clôture de toute position correspondante sur votre Compte aux cours du marché en vigueur et organiser le transfert de tout produit, déduction faite des frais de transaction liés à cette clôture ou liquidation, vers vos comptes de paiement associés.
- 2.5. Les informations détaillées concernant un Contrat perpétuel sur cryptoactif spécifique figurent dans le Document d'informations clés correspondant (un « DIC »), qui est publié par Robinhood conformément au « Règlement PRIIP ». Vous pouvez télécharger un DIC via la Plateforme à l'adresse <https://robinhood.com/eu/en/about/legal/> et vous consentez spécifiquement à la fourniture des DIC via la Plateforme. Vous pouvez demander l'envoi, gratuitement, d'un exemplaire papier des Documents d'informations clés en nous contactant via les canaux énumérés à l'Article 33.
- 2.6. Vous convenez et comprenez que les Contrats perpétuels sur cryptoactifs, qui sont des contrats financiers dérivés, sont des instruments financiers hautement spéculatifs et

peuvent entraîner la perte de la totalité de votre capital investi. Les risques importants associés aux Contrats perpétuels sur cryptoactifs sont décrits en détail dans le DIC correspondant à chacun de ces Contrats perpétuels sur cryptoactifs. Veuillez vous assurer de bien comprendre tous les risques avant d'effectuer une transaction.

- 2.7. Vous convenez et comprenez qu'en concluant des transactions sur Contrats perpétuels sur cryptoactifs, vous ne concluez pas un contrat d'achat ou de vente visant à acquérir les cryptoactifs sous-jacents eux-mêmes. Détenir une position sur un Contrat perpétuel sur cryptoactifs ne vous confère aucun droit de bénéficiaire de la remise physique d'un cryptoactif sous-jacent, ni d'une couverture contre ce cryptoactif sous-jacent.
- 2.8. À tout moment, nous pouvons être soumis à des exigences de déclaration des transactions en vertu du droit applicable, y compris le Règlement sur l'infrastructure du marché européen n° 648/2012 sur les produits dérivés et toutes les réglementations déléguées, complémentaires ou successives y afférentes, dans sa version modifiée (le « **Règlement EMIR** »), le Règlement n° 600/2014 (« **MIFIR** »), et autres règles applicables (les « **Transactions à déclarer** »). Si nous ou un Acteur du marché sommes soumis à de telles obligations déclaratives, vous nous autorisez irrévocablement à déclarer toutes vos Transactions à déclarer à l'entité déclarante ou à l'Acteur du Marché concerné, selon les besoins, et à nous communiquer rapidement l'ensemble des informations que nous demandons afin de nous satisfaire à nos obligations ou aux obligations d'un Acteur du Marché. Lorsque de telles obligations déclaratives s'appliquent, lors de la communication d'informations relatives à vos Transactions à déclarer, nous supposons (sauf si vous nous indiquez le contraire) que vous n'avez pas dépassé les seuils de compensation spécifiés dans le règlement EMIR.
- 2.9. Nous convenons que, en vous donnant accès au produit Contrats perpétuels sur cryptoactifs, nous ne vous demanderons pas d'utiliser des fonds supplémentaires provenant d'une source extérieure à la Plateforme afin de nous indemniser, nous ou qui que ce soit, des soldes négatifs résultant de toute forme de liquidation forcée ou de tout autre événement similaire. Le produit Contrats perpétuels sur cryptoactifs est conçu pour que votre Compte ne puisse pas avoir de solde négatif et que toute perte que vous subirez sur une position ouverte eu égard à des Contrats perpétuels sur cryptoactifs sera couverte par les Garanties que vous donnez à ce titre.

### 3. Marge

- 3.1. L'ouverture et le maintien d'une position sur un Contrat perpétuel sur cryptoactifs exigent l'affectation d'une Marge auprès de la Bourse et son maintien tant que la position reste ouverte. **En ouvrant et en maintenant une position sur un Contrat perpétuel sur cryptoactifs, vous autorisez Robinhood à transférer toute Marge à la Bourse en votre nom.**
- 3.2. Vous vous engagez à ne pas constituer, ni à maintenir, de sûreté réelle ou autre charge sur, ni à accepter d'affecter ou de transférer, les actifs constituant la Marge, sauf mention expresse ci-après. Toute Marge que vous affectez ou choisissez d'utiliser lors de l'ouverture et du maintien d'une position sur un Contrat perpétuel sur cryptoactifs constitue une position en garantie (la « **Garantie** ») garantissant la satisfaction correcte et ponctuelle de toutes vos obligations envers Bitstamp au titre de la position correspondante sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs, conformément aux stipulations

des présentes. En particulier, vous acceptez (et Bitstamp accepte, par l'intermédiaire de Robinhood en tant que mandataire) que :

- 3.2.1. en passant un ordre sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs et en affectant la Marge exigée conformément aux stipulations du présent Contrat, vous constituez unilatéralement un nantissement de premier rang régulier et possessoire sur les Biens en garantie en faveur de Bitstamp. Les Biens en garantie seront détenus par Bitstamp de manière permanente à titre de sûreté pendant toute la durée au cours de laquelle la position correspondante sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs est ouverte. Vous acceptez que chaque nantissement des Biens en garantie soit considéré comme conclu par écrit ;
- 3.2.2. le nantissement garantit l'exécution de toutes vos obligations envers Bitstamp découlant de la ou des positions correspondante(s) sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs et prend effet à réception de la Garantie par Bitstamp. Il prendra fin uniquement après le règlement intégral et la liquidation de la ou des positions correspondante(s) sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs, conformément aux stipulations du présent Contrat ;
- 3.2.3. le nantissement des Biens en garantie constitue une sûreté permanente et restera en vigueur et de plein effet nonobstant tout règlement intermédiaire ou remboursement partiel des obligations garanties. À moins et jusqu'à ce que ces obligations aient été toutes pleinement exécutées, vous n'aurez pas le droit de retirer, céder, transférer, aliéner ou grever, de quelque manière que ce soit, toute partie des Biens en garantie ;
- 3.2.4. lors de la clôture ou de la liquidation d'une position sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs (y compris lorsque cela se produit conformément à l'Article 9 de la présente Annexe F), et pendant le processus de règlement, Bitstamp sera en droit de faire valoir ses droits à l'encontre des Biens en garantie en débitant unilatéralement tout montant que vous devez au titre de la position réglée, tel que décrit plus en détail dans le présent Contrat ; et
- 3.2.5. vous acceptez que Bitstamp ait le droit de vendre (extrajudiciairement, y compris dans le cadre d'une vente aux enchères publique ou d'un échange ou pour un cours de marché), de transférer, de prêter, d'hypothéquer de nouveau ou de nantir tout Bien en garantie sans avoir été préalablement mandaté par vous, si Bitstamp est en droit de faire valoir sa sûreté conformément au présent Article 3.
- 3.3. Robinhood permet deux types de Marge : (i) le mode de Marge isolée et (ii) le mode de Marge croisée. Le mode de Marge isolée est le mode de marge par défaut lors de l'ouverture d'une position.
- 3.4. Afin de maintenir une position sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs existante, le montant de vos Capitaux propres pour cette position doit toujours être supérieur ou égal à l'Exigence de Marge de maintien. Il vous incombe de connaître, à tout moment, les Exigences de Marge applicables à vos positions ouvertes.
- 3.5. Vous comprenez et convenez que toutes les Exigences de marge applicables à l'ouverture et au maintien d'une position sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs peuvent faire l'objet d'un examen sur la Plateforme. Ces exigences peuvent varier en fonction des

conditions du marché, de la volatilité des instruments, du montant des positions et d'autres paramètres de risque tels que déterminés par la Bourse. Vous pouvez augmenter ou diminuer la Marge pour les positions existantes directement par l'intermédiaire de la Plateforme.

- 3.6. Vous reconnaissez et acceptez en outre que, si vous affectez une Marge dans une monnaie fiat autre que l'Actif de cotation, la Bourse pourra convertir tout ou partie de cette Marge dans l'Actif de cotation applicable afin de couvrir les frais, pertes ou autres obligations liés à cette position. Cette conversion sera effectuée par la Bourse d'une manière commercialement raisonnable au moment de cette conversion.
- 3.7. Vous reconnaissez et acceptez en outre que Robinhood ou la Bourse pourra exercer ses droits, y compris liquider tout ou partie de vos positions, de la manière décrite de manière plus détaillée à l'Article 9 de la présente Annexe F, si vous ne maintenez pas une Marge conforme aux Exigences de Marge au titre de ces positions. Pour lever toute ambiguïté, chaque fois que la marge du Compte est inférieure à ce qu'elle devrait être ou que Robinhood estime, à sa seule discrétion, que vous pourriez être dans l'incapacité ou refuser de satisfaire à vos obligations en vertu du présent Contrat en raison de votre situation financière, des conditions de marché ou de toute autre insécurité potentielle, Robinhood pourra, à sa seule discrétion et sans préavis, liquider, compenser et/ou réduire le risque associé à l'une de vos positions ouvertes sur Contrats perpétuels sur cryptoactifs dans un délai raisonnable afin de réduire ce déficit de Marge ou cette insécurité.

#### 4. Types d'ordres ; Montant des contrats

- 4.1. Vous pouvez transmettre à Robinhood des instructions d'ouverture, de clôture ou de modification d'une position sur cryptoactifs par voie électronique à l'aide de la Plateforme.
- 4.2. Types d'ordres : Robinhood permet de passer les types d'ordres sur contrats perpétuels sur cryptoactifs suivants sur la Plateforme :
  - 8.2.1. **Ordre du marché.** Un ordre du marché est une instruction de conclure une transaction sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs au cours du marché disponible. Lorsque vous ouvrez une nouvelle position courte ou que vous clôturez une position longue, votre ordre sera exécuté au prix acheteur. Lorsque vous ouvrez une nouvelle position longue ou que vous clôturez une position courte existante, votre ordre sera exécuté au prix vendeur. Vous comprenez que Robinhood ne prend pas actuellement en charge l'envoi d'ordres d'achat ou de vente classiques du marché et que Robinhood encadre tous les ordres en utilisant des ordres à cours limité fixés jusqu'à 1 % au-dessus ou en dessous du dernier cours de négociation communiqué pour le Contrat perpétuel sur cryptoactifs correspondant de la Bourse.
  - 4.2.1. **Ordre à cours limité :** Un ordre à cours limité est une instruction d'ouverture ou de clôture d'une position sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs à un cours spécifié ou à un cours plus favorable. Pour une position longue, l'ordre ne sera exécuté qu'au cours limite ou à un cours inférieur. Pour une position courte, l'ordre ne sera exécuté qu'au cours limite ou à un cours supérieur.

- 4.2.2. **Ordres à cours limité de prise de bénéfices.** Un ordre de prise de bénéfices est un type d'ordre conditionnel qui déclenche la création d'un ordre au marché à un cours spécifique afin de réaliser les plus-values sur cette position. Ce type d'ordre est propre à une position ouverte.
- 4.2.3. **Ordres à cours limité Stop Loss.** Un Ordre Stop Loss est un type d'ordre conditionnel qui déclenche la création d'un ordre au marché à un cours spécifique afin de limiter les éventuelles pertes sur cette position. Ce type d'ordre est propre à une position ouverte.
- 4.3. Montant des contrats : Vous pouvez passer des ordres portant (i) sur tout montant dans l'Actif sous-jacent, selon les paliers indiqués pour chaque Actif sous-jacent dans la Plateforme, ou (ii) sur tout montant dans l'Actif de cotation, selon les paliers indiqués pour chaque Actif de cotation dans la Plateforme.
- 4.4. Montant des transactions : Les montants minimaux et maximaux des ordres sur Contrats perpétuels sur cryptoactifs sont fixés par la Bourse et publiés dans la Plateforme.
- 4.5. Vous pouvez consulter les instructions relatives au passage des ordres dans l'article correspondant du [Centre d'aide](#).
- 4.6. Tous les prix des Contrats perpétuels sur cryptoactifs sont obtenus auprès de la Bourse et nous n'avons aucun contrôle sur leur fixation.
- 4.7. Si vous ne comprenez pas les types d'ordres et les limitations applicables à la Plateforme et à votre Compte, veuillez demander une assistance supplémentaire ou vous renseigner auprès de conseils indépendants. Veuillez vous abstenir de passer un ordre si vous ne comprenez pas ces types d'ordres et leurs limites.
- 4.8. Vous comprenez que tous les ordres d'achat de Contrats perpétuels sur cryptoactifs passés pour votre Compte seront exécutés sur la base de votre promesse qu'un achat réel est prévu ou qu'une résiliation est envisagée, et que Robinhood se réserve le droit d'exiger l'affectation de la Marge, dans son intégralité, sous forme de fonds disponibles avant l'acceptation de cet ordre. Vous comprenez que vous n'êtes pas autorisé(e) à ouvrir une position concernant un contrat perpétuel sur cryptoactifs auprès de Robinhood, à moins que vous ne disposiez de fonds sur votre Compte suffisants pour satisfaire à votre ordre.
- 4.9. Vous convenez qu'il vous incombe d'annuler tout ordre dont vous ne souhaitez pas l'exécution. Vous comprenez qu'il est possible que vous ne puissiez pas annuler un ordre avant son exécution, qu'un ordre ne puisse pas être annulé ou annulé rétroactivement une fois exécuté, et que Robinhood ne saurait être tenue responsable envers vous de l'exécution d'un ordre après la soumission d'une demande d'annulation.
- 4.10. Vous convenez qu'il vous incombe d'annuler tout ordre dont vous ne souhaitez pas l'exécution. Vous comprenez qu'il est possible que vous ne puissiez pas annuler un ordre avant son exécution, qu'un ordre ne puisse pas être annulé ou annulé rétroactivement une fois exécuté, et que Robinhood ne saurait être tenue responsable envers vous de l'exécution d'un ordre après la soumission d'une demande d'annulation.

- 4.11. Vous acceptez et comprenez que Robinhood ne garantit pas qu'un ordre que vous passez sera exécuté. Vous acceptez que Robinhood ne soit en aucun cas tenue d'exécuter un ordre de négociation qui serait contraire à la loi applicable ou au présent Contrat. Vous acceptez également et comprenez que Robinhood se réserve le droit d'annuler un ordre, en tout ou partie, si celui-ci a été passé pendant une interruption programmée ou imprévue des services de Robinhood ou d'une Bourse, ou s'il n'est pas négociable. En outre, vous comprenez que Robinhood puisse mettre en œuvre un certain nombre de contrôles des risques pour aider à minimiser les répercussions négatives sur le marché. Cela peut entraîner la mise en file d'attente et/ou l'annulation de votre ordre.
- 4.12. Si, à quelque moment que ce soit, la négociation sur le marché sous-jacent d'un contrat perpétuel sur cryptoactif faisant l'objet de votre ordre est suspendue à la Bourse, alors l'ordre correspondant sera également suspendu et vous ne serez en mesure de passer un quelconque ordre que lorsque cette suspension sera terminée et que la négociation reprendra.
- 4.13. La Plateforme contient des informations supplémentaires concernant les types d'ordres et leurs limitations, que vous acceptez de lire et de comprendre avant de passer des ordres.

## 5. Positions à la clôture.

- 5.1. Les Contrats perpétuels sur cryptoactifs n'expirent pas et ne peuvent être résiliés (« clôturés ») que pour l'un des motifs expressément prévus dans la présente Annexe F ou dans le Contrat.
- 5.2. Vous pouvez clôturer une position sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs en prenant une position inverse et d'une valeur notionnelle équivalente (c'est-à-dire sans tenir compte des profits et/ou pertes déjà accumulés et réglés au titre de cette position), à condition qu'une contrepartie correspondante soit trouvée. Une position longue peut être clôturée en ouvrant une position courte correspondante d'une valeur notionnelle égale sur le même instrument. Une position courte peut être clôturée en ouvrant une position longue correspondante d'une valeur notionnelle égale sur le même instrument.
- 5.3. Si le montant d'un ordre passé est inférieur à celui de la position ouverte sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs, il en résultera une réduction de la position ouverte initiale à hauteur du montant de l'ordre de clôture passé. Le montant de la nouvelle position sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs correspondra à la différence entre le montant de l'ordre de clôture et celui de la position initiale.
- 5.4. La prise de telles positions inverses, telle que décrite ci-dessus, entraînera la résiliation totale ou partielle (modification du montant) desdites positions. Si tel est le cas, vous n'aurez pas deux positions inverses ouvertes, mais il se produira soit (i) la résiliation du contrat existant (dans le cas où le montant de la transaction nouvellement exécutée est égal à la position existante, mais en sens inverse), soit (ii) la modification du montant et/ou du type (long/court) du contrat existant.
- 5.5. En outre, vos positions peuvent être clôturées conformément aux processus de liquidation automatique énoncés à l'Article 9 de la présente Annexe F. La Bourse ou

Robinhood se réserve le droit de clôturer, à sa seule discrétion, toutes les positions actuellement ouvertes en vertu d'un contrat, dont elle estime que la négociation est considérablement entravée.

## 6. Profits et pertes

- 6.1. Vous accumulerez en continu des profits et pertes latents sur vos Contrats perpétuels sur cryptoactifs ouverts. Ces profits et pertes ne sont réalisés qu'au moment de la clôture d'une position et de son règlement conformément aux stipulations de la présente Annexe F.
- 6.2. Nous calculons le résultat de vos positions ouvertes sur des Produits Dérivés sur la base de notre modèle propriétaire (le « **Modèle de Compte de Résultat** »), qui reflète notre vision du juste prix de marché des Produits Dérivés. Nous pouvons modifier les spécifications du Modèle de Compte de Résultat à notre seule discrétion à tout moment.
- 6.3. Vous pouvez consulter vos profits ou pertes associés à n'importe quelle position sur la Plateforme. Les profits et pertes sont tous calculés et affichés dans l'Actif de cotation. Vous reconnaissez et acceptez que, si vous réalisez des profits après la clôture d'une position, Robinhood convertira les montants de l'Actif de cotation en euros d'une manière commercialement raisonnable au moment de cette conversion.
- 6.4. Après la clôture ou la résiliation d'une position, les profits et pertes latents sont réalisés. Toutefois, le profit réalisé n'est pas ajouté à la Marge et la perte réalisée n'est pas déduite de la Marge tant qu'une Position clôturée n'est pas réglée conformément à la présente Annexe F. Néanmoins, les profits et pertes latents et les profits et pertes réalisés mais non réglés sont pris en compte dans les calculs des Capitaux propres et sont par conséquent également pris en compte dans les calculs des Exigences de Marge.

## 7. Règlement des positions

- 7.1. Robinhood met à jour vos positions et règle vos profits et pertes toutes les 15 minutes
- 7.2. À chaque Période de règlement, vos Capitaux propres seront mis à jour pour :
  - 7.2.1. déduire les frais qui sont actuellement liés à la position concernée et qui n'ont pas été réglés ;
  - 7.2.2. créditer ou déduire tout Paiement du Taux de financement en cours, tel que défini ci-dessous ; et
  - 7.2.3. créditer ou déduire tout profit ou toute perte latent(e).

## 8. Taux de financement

- 8.1. Le Taux de financement est calculé pour chacune de vos positions ouvertes et peut être consulté sur la Plateforme. Le profit ou la perte résultant du Taux de financement (le « Paiement du Taux de financement ») est réglé(e) toutes les 8 heures en multipliant (1) le Taux de Financement alors en vigueur par (2) la valeur notionnelle du montant de votre

position sur la base de l'Actif de cotation. Tout Paiement du Taux de financement est crédité ou débité de vos Capitaux propres pour cette position.

- 8.2. Le Taux de financement est calculé sur la base de la moyenne pondérée dans le temps de la différence entre le Juste prix et le Prix de l'Indice pour cet instrument sur la période de 8 heures.
- 8.3. Le Taux de financement est appliqué à toutes vos positions à la fin de chaque période de 8 heures. « Application du Taux de Financement » signifie qu'à la date de règlement du Paiement du Taux de financement :
  - 8.3.1. si le Juste prix correspondant est supérieur au Prix de l'Indice pertinent, alors
    - 8.3.1.1. les détenteurs d'une position longue subissent une perte et effectuent un Paiement du Taux de financement ; et
    - 8.3.1.2. les détenteurs d'une position courte réalisent un profit et reçoivent un paiement du Taux de financement.
  - 8.3.2. Si le Juste prix correspondant est inférieur au Prix de l'Indice pertinent, alors
    - 8.3.2.1. les détenteurs d'une position courte subissent une perte et effectuent un Paiement du Taux de financement ; et
    - 8.3.2.2. les détenteurs d'une position longue réalisent un profit et reçoivent un paiement du Taux de financement.

## **9. Procédure de Liquidation**

- 9.1. La Bourse a mis en place des mécanismes de liquidation et de résiliation automatisées des positions sur Contrats perpétuels sur cryptoactifs afin de gérer les risques, de préserver un marché équitable et ordonné et d'assurer l'intégrité de la Bourse.
- 9.2. Vous autorisez et mandatez la Bourse, dans le cadre de la procédure de liquidation, à utiliser tout ou partie de la Marge affectée à vos Positions concernées. Vous la mandatez en outre à utiliser ou appliquer autant de Marge que nécessaire ou requis par la présente Annexe F pour couvrir toutes les pertes découlant de toute Position concernée. Si une monnaie fiat a été déposée en Marge, la Bourse est autorisée à convertir cette monnaie fiat en une autre monnaie fiat, au taux de change au comptant déterminé par la Bourse d'une manière commercialement raisonnable, afin de couvrir toutes les pertes découlant de toute Position concernée.
- 9.3. Si le montant de vos Capitaux propres vient à être inférieur à l'Exigence de marge de maintien pour une position ouverte (une « Position concernée »), la Bourse soumettra automatiquement des ordres de liquidation visant à réduire le montant des Positions concernées, en tout ou partie, selon ce qu'elle jugera nécessaire, afin que le montant de ces positions soit supérieur ou égal aux Exigences de marge de maintien.
- 9.4. Lorsqu'une Position viole l'Exigence de marge de maintien mais pas l'Exigence de marge de clôture, la Bourse s'efforcera de liquider ladite Position concernée en tout ou partie (à la discrétion de la Bourse, mais de sorte que l'Exigence de marge de maintien soit satisfaite si l'ordre « exécuter immédiatement ou annuler » décrit ci-après est exécuté) en

créant, en votre nom, un ordre « exécuter immédiatement ou annuler » assorti d'une valeur limite égale au Prix de faillite de la Position concernée, majoré de 2 % (une marge de sécurité au cas où l'ordre « exécuter immédiatement ou annuler » ne serait pas exécuté et où la position devrait être attribuée via le Programme d'attribution à des Fournisseurs de liquidité ou clôturée dans le cadre du processus de réduction automatique de l'effet de levier, conformément à l'Article 9.9 de la présente Annexe F). Tout ordre de ce type sera soumis aux frais majorés qui s'appliquent lorsqu'un ordre est liquidé, tels que décrits dans la [Brochure tarifaire](#).

- 9.5. Chacun de ces ordres sera exécuté au(x) meilleur(s) prix disponible(s) au moment de sa création et peut ou non liquider votre Position concernée dans son intégralité. L'éventualité que votre Position concernée soit intégralement liquidée dépendra des autres ordres figurant dans le carnet d'ordres de la Bourse au moment où les ordres « exécuter immédiatement ou annuler » doivent être mis en correspondance.
- 9.6. Si une partie de la Marge sur le Compte de trading de dérivés subsiste après la liquidation totale (ou partielle, avec pour effet de satisfaire à l'Exigence de marge de maintien) de votre Position concernée, ladite Marge pourra être utilisée pour ouvrir une nouvelle position ou être transférée vers la Plateforme.
- 9.7. Vous autorisez et mandatez la Bourse, si une Position concernée n'est pas liquidée conformément à la procédure décrite aux Articles 9.1 à 9.3 de la présente Annexe F (ou est partiellement liquidée de sorte que l'Exigence de marge de maintien n'est pas satisfaite) ou si le montant de vos Capitaux propres vient à être inférieur à l'Exigence de marge de clôture (sans être négatif), à liquider intégralement la Position concernée, en votre nom (selon le cas), en :
  - 9.7.1. transférant toute Position concernée qui subsiste à des Fournisseurs de liquidité conformément à l'Article 9.7 de la présente Annexe F ;
  - 9.7.2. liquidant toute Position concernée qui subsiste sur le MTF conformément à l'Article 9.8 de la présente Annexe F ; ou
  - 9.7.3. clôturant toute Position concernée qui subsiste par le biais du processus de réduction automatique de l'effet de levier conformément à l'Article 9.9 de la présente Annexe F.
- 9.8. Si une Position concernée est transférée à un ou plusieurs Fournisseurs de liquidité, elle est transférée à ce(s) Fournisseur(s) de liquidité au prix d'attribution, lequel est égal au Prix de liquidation de la Position concernée, avec une décote de 2 % appliquée en faveur du cessionnaire. Tout transfert de ce type sera soumis aux frais majorés qui s'appliquent lorsqu'un transfert intervient à la suite du non-respect de l'Exigence de marge de clôture.
- 9.9. Si une Position concernée n'a pas été transférée avec succès à des Fournisseurs de liquidité conformément à l'Article 9.7 de la présente Annexe F, alors la Bourse s'efforcera de la liquider en totalité (à sa discrétion, mais de sorte que l'Exigence de marge de maintien soit satisfaite si l'ordre « exécuter immédiatement ou annuler » décrit ci-après est exécuté) en créant, en votre nom, un ordre « exécuter immédiatement ou annuler » assorti d'un prix limite égal au Prix de liquidation de la Position concernée, avec une marge assurée par le Fonds d'assurance. Celui-ci permet de liquider les Positions concernées à un prix moins favorable que le Prix de faillite, la différence étant couverte

par le Fonds d'assurance. Le Fonds d'assurance peut couvrir les pertes même s'il doit, temporairement, présenter un solde d'actif négatif, lequel sera rétabli, le cas échéant, par le Processus de mutualisation des pertes.

- 9.10. Si la liquidation sur la Bourse n'a pas porté ses fruits, toute Position concernée qui subsiste sera clôturée avec les opérateurs de marché de la contrepartie (c'est-à-dire par un processus de réduction automatique de l'effet de levier). Les opérateurs de marché de la contrepartie sont sélectionnés en fonction des profits et pertes qu'ils ont générés sur les positions correspondant aux Positions concernées au cours de la dernière période de règlement et du niveau de l'effet de levier auquel ils négocient.
- 9.11. Si une Position concernée est intégralement clôturée et que tous les actifs de garantie qui ne sont pas libellés dans la monnaie de règlement ont été liquidés dans ladite monnaie de règlement, mais qu'il subsiste une perte non couverte découlant de la clôture de la Position concernée, alors il sera fait appel au Fonds d'assurance pour couvrir cette perte excédentaire. Le Fonds d'assurance couvre les pertes même s'il doit, temporairement, présenter un solde d'actif négatif, lequel sera rétabli, le cas échéant, par le Processus de mutualisation des pertes.
- 9.12. Si entre deux règlements, plus de cinquante pour cent (50 %) des fonds du Fonds d'Assurance sont utilisés conformément aux Articles 9.8 et 9.10 de la présente Annexe F, alors tous les fonds utilisés au-delà de ce seuil de cinquante pour cent (50 %) seront restitués au Fonds d'Assurance. En outre, si, dans un délai de 24 heures, plus de soixante-dix pour cent (70 %) des fonds du Fonds d'assurance sont utilisés, les fonds utilisés au-delà de ce seuil de soixante-dix pour cent (70 %) seront restitués au Fonds d'assurance. Ces fonds seront restitués au Fonds d'assurance en réduisant les bénéfices de tous les membres de la Bourse qui ont soit clôturé une position qui a généré un profit au cours de la période de règlement en cours, soit ont encore une position ouverte qui a généré un profit au moment du règlement. Sauf décision contraire de la Bourse à sa seule et absolue discrétion (de sorte que les positions plus faibles supportent une part plus importante de leurs pertes que celle qui s'appliquerait au prorata), cela interviendra proportionnellement pour tous les instruments financiers admis à la négociation. C'est ce qu'on appelle le « Processus de mutualisation des pertes ».

## **10. Frais et coûts**

- 10.1. Veuillez consulter l'Article 10 du Contrat pour en savoir plus sur les frais et coûts qui s'appliquent à toutes les transactions réalisées sur la Plateforme.
- 10.2. Si vous clôturez une position sur Contrat perpétuel sur cryptoactifs, la contrepartie de la transaction, déduction faite de toute commission et de l'ensemble des frais et taxes applicables, sera disponible sur votre Compte et pourra être réinvestie ou retirée de votre Compte une fois la transaction réglée.

## **11. Meilleure exécution**

- 11.1. Robinhood prendra toutes les mesures suffisantes pour obtenir la meilleure exécution raisonnablement disponible de vos ordres, conformément à ses obligations en matière de

meilleure exécution prévues par la législation applicable et à notre Politique d'exécution des ordres, dont un résumé figure dans la RHEU Disclosure Library.

- 11.2. Cette Politique d'exécution des ordres décrit les procédures que nous suivons et les exigences que nous respectons afin de nous assurer que vos ordres sont exécutés de manière à obtenir le meilleur résultat possible pour vous en termes de cours, de coûts, de rapidité, de probabilité d'exécution et d'autres considérations pertinentes. Cette obligation ne s'appliquera pas si nous exécutons un ordre conformément aux instructions spécifiques que vous avez données lorsque vous soumettez ou confirmez l'ordre.
- 11.3. En acceptant les termes du Contrat, vous confirmez avoir pris connaissance du Résumé de la Politique d'exécution des ordres et y consentez. En cas de modifications importantes de notre Résumé de la Politique d'exécution des ordres, nous vous en informerons immédiatement via la Plateforme après la prise d'effet de ces modifications. Afin de lever toute ambiguïté, une modification de notre Résumé de la Politique d'exécution des ordres ne sera pas considérée comme un avenant au Contrat en vertu de son Article 26.

## **12. Limitation de responsabilité**

- 12.1. Veuillez consulter l'Article 18 du Contrat pour en savoir plus sur les limitations générales de responsabilité lors de l'utilisation de nos Services pour négocier des Contrats perpétuels sur cryptoactifs.

## **13. Risques**

- 13.1. Vous reconnaissez et acceptez que la négociation de produits dérivés, y compris les Contrats perpétuels sur cryptoactifs, comporte un risque important et peut entraîner des pertes financières importantes. La négociation de dérivés n'est pas adaptée à tous les investisseurs et ne doit être entreprise que par des personnes qui comprennent parfaitement la nature de ces produits ainsi que l'étendue de leur exposition au risque.
- 13.2. En utilisant nos Services pour négocier des Contrats perpétuels sur cryptoactifs, vous confirmez que vous avez lu, compris et accepté les risques associés à la négociation de ces produits, comme indiqué dans la Description des services, instruments financiers et risques disponible dans la RHEU Disclosure Library.

## Annexe C : Fonds du marché monétaire

La présente Annexe G du Contrat énonce les conditions spécifiques qui vous seront applicables lorsque vous investissez dans un Fonds du marché monétaire sur la Plateforme. Les conditions de la présente Annexe F vous sont applicables **en plus** des clauses et conditions énoncées dans le Contrat. Les mots commençant par une majuscule dans la présente Annexe G auront la même signification que celle qui leur est attribuée dans le Contrat. Si une stipulation de la présente Annexe G est en conflit avec ou diffère d'une stipulation du Contrat, la présente Annexe G s'appliquera.

### 1. Fonds du marché monétaire

- 1.1. Dans le cadre de nos Services, vous pouvez choisir, via la Plateforme, d'investir automatiquement les soldes de vos fonds disponibles détenus auprès de nous (« pouvoir d'achat ») dans un Fonds du marché monétaire (« MMF ») (y compris en montants fractionnés). Le ou les MMF particuliers que nous proposons peuvent changer de temps à autre, mais il n'y aura pas plus d'un MMF disponible pour n'importe quelle devise. Vous ne pouvez investir votre pouvoir d'achat dans un MMF qu'une fois que vous avez sélectionné le MMF dans lequel vous souhaitez investir. Vous pouvez consulter la liste actuelle des MMF disponibles pour investir dans l'Application ou en vous rendant sur cet article du [Centre d'aide](#).
- 1.2. En choisissant d'investir votre pouvoir d'achat dans un MMF, **tout** votre pouvoir d'achat alors sur votre Compte, et tout pouvoir d'achat déposé sur votre Compte dans cette devise particulière, sera automatiquement investi. Si vous effectuez un dépôt sur votre Compte après l'heure limite quotidienne indiquée sur la Plateforme, ce montant restera sur votre Compte sous forme de solde fiduciaire et non investi jusqu'au jour ouvrable suivant, où il sera automatiquement investi dans un MMF.

- 1.3. Vos investissements dans un MMF sont enregistrés dans votre Compte. Robinhood, en tant que votre mandataire, achète et vend des actions du MMF pour votre compte en concluant des transactions avec le gestionnaire de fonds d'un MMF (« Gestionnaire de fonds ») ou avec une autre contrepartie à laquelle le Gestionnaire de fonds a délégué cette fonction ; vous n'aurez pas de relation directe avec le MMF ou le Gestionnaire de fonds.
- 1.4. Les détails concernant l'investissement dans un MMF figurent dans le Document d'informations clés (un « KID »), le prospectus ou le supplément applicable au MMF choisi. Vous devez lire le KID avant d'investir dans un MMF. Vous pouvez télécharger le KID, le prospectus ou le supplément, ainsi que les rapports annuels et semestriels du MMF via la Plateforme et via la Bibliothèque de divulgation de RHEU à l'adresse <https://robinhood.com/eu/en/about/legal/>, et vous consentez expressément à la fourniture du KID via la Plateforme. Vous pouvez demander l'envoi, gratuitement, d'un exemplaire papier des KID en nous contactant via les canaux énumérés à l'Article 33.
- 1.5. Vous reconnaissez et comprenez que les MMF comportent des risques et que, dans des conditions de marché extrêmes, les MMF pourraient perdre de la valeur ou retarder les retraits. Lors de la vente de vos actions dans le MMF, le règlement peut prendre jusqu'à 2 jours ouvrables pour atteindre votre Compte. Exceptionnellement, la vente de vos actions pourrait prendre plus de temps, se voir facturer des frais de sortie ou perdre de la valeur dans les situations décrites dans le KID comme des conditions de marché stressées. En utilisant les Services pour investir dans un MMF, vous reconnaissez avoir lu et compris les informations sur les risques énoncées dans la [Description des Services, des Instruments Financiers et des Risques](#), disponible sur la Bibliothèque des publications de RHEU. En outre, veuillez vous référer à la Déclaration générale des risques dans la RHEU Disclosure Library pour en savoir plus sur les principaux risques liés à l'utilisation des Services.
- 1.6. Vous reconnaissez que les taux d'intérêt peuvent varier et dépendront des conditions économiques et commerciales en vigueur. Le gestionnaire de fonds du MMF n'a pas l'obligation de vous offrir ou de proposer à Robinhood les taux les plus élevés disponibles.
- 1.7. Robinhood peut, à sa seule discrétion, mettre fin au soutien de tout MMF. Si vous ne vendez pas d'actions de ce MMF (en effectuant des retraits de votre Compte ou en effectuant des achats d'autres instruments financiers ou cryptoactifs sur la Plateforme en utilisant le pouvoir d'achat investi dans le MMF, ou en vous désabonnant complètement du MMF) avant que Robinhood ne mette fin à son soutien pour ce MMF, alors Robinhood peut, à sa discrétion, faire en sorte que les actions de ce MMF détenues sur votre Compte soient liquidées à la date d'évaluation concernée et faire en sorte que tout produit soit transféré sur l'un de vos comptes de paiement liés, déduction faite des coûts de transaction pour cette liquidation. Dans ce cas, vous recevrez les intérêts courus sur les actions du MMF à la fin du mois.
- 1.8. Nous ne fournissons pas de conseils en investissement ou de services de gestion de portefeuille dans le cadre de votre investissement dans des MMF. Pour les transactions concernant des MMF, nous fournissons les services d'investissement de réception et d'exécution d'ordres pour votre compte, sur une base non conseillée et uniquement à votre initiative. Les titres de MMF disponibles sont traités comme des instruments

financiers non complexes en vertu du droit applicable. Par conséquent, nous ne sommes pas tenus d'évaluer, et n'évaluerons pas, le caractère approprié de ce produit ou service pour vous et ne réaliserons pas d'Évaluation du caractère approprié des transactions concernant des MMF. Vous ne bénéficierez donc pas de la protection des investisseurs prévue par la loi applicable lorsque les services d'investissement font l'objet d'une Évaluation du caractère approprié.

- 1.9. Vous nous autorisez expressément à ce que tous les ordres concernant le MMF soient exécutés par Robinhood en dehors d'un marché ou d'une bourse (c'est-à-dire en dehors d'un marché réglementé, d'un système multilatéral de négociation ou d'un système organisé de négociation).
- 1.10. De temps à autre, nous pouvons être soumis à des obligations de déclaration des transactions en vertu du droit applicable (les « **Transactions à déclarer** »). Si nous ou un Gestionnaire de fonds sommes soumis à de telles obligations déclaratives, vous nous autorisez irrévocablement à déclarer toutes vos Transactions à déclarer à l'entité déclarante ou au Gestionnaire de fonds concerné, selon les besoins, et à nous communiquer rapidement l'ensemble des informations que nous demandons afin de nous satisfaire à nos obligations ou aux obligations d'un Gestionnaire de fonds.

## 2. Exécution des ordres et procédures de règlement

- 2.1. Vous pouvez choisir d'investir l'intégralité de votre pouvoir d'achat dans un MMF par voie électronique en utilisant la Plateforme. En vous inscrivant, vous passez un ordre permanent nous indiquant que, chaque fois que vous avez un pouvoir d'achat avec nous dans une devise donnée, nous exécuterons un ordre pour votre compte d'achat d'actions d'un MMF de votre choix en utilisant *l'intégralité* de votre pouvoir d'achat une fois par jour ouvrable – généralement vers 14 h CET (« heure limite ») à l'évaluation du jour de négociation suivant (même que le jour ouvrable). De même, vous nous demandez également que, chaque fois que vous décidez d'effectuer un retrait de votre Compte ou d'effectuer un achat (c'est-à-dire d'acheter d'autres instruments financiers ou cryptoactifs sur la Plateforme), nous exécuterons un ordre pour votre compte afin de vendre la partie de votre investissement dans le MMF nécessaire pour financer votre retrait ou achat à la valorisation du jour de négociation suivant. Vous nous demandez également que chaque fois que vous vous retirerez complètement du MMF, nous exécuterons un ordre en votre nom pour vendre toutes les actions d'un MMF que vous détenez à l'évaluation du jour de négociation suivant. La valeur des actions du MMF dans lesquelles vous avez investi apparaîtra sur votre Compte. Vous assumez la responsabilité de tous les ordres transmis sur la Plateforme, lorsque vous y accédez à l'aide de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe, sauf en cas de négligence, de fraude ou de manquement délibéré de la part de Robinhood, ou lorsque Robinhood est responsable en vertu de la loi applicable.
- 2.2. Vos ordres portant sur des actions d'un MMF (y compris ceux générés dans le cadre de votre ordre permanent) ne seront exécutés que le même jour s'ils sont reçus avant l'heure limite d'un jour de négociation. Les ordres soumis après l'heure limite de négociation seront automatiquement reportés pour exécution le jour de négociation suivant. Les MMF que vous pourrez choisir via la Plateforme sont généralement tarifés une fois par jour de négociation. Le prix est basé sur la valeur nette d'inventaire du MMF divisée par le nombre d'actions émises. La négociation de ces MMF s'effectue sur la

base d'une tarification à terme, ce qui signifie qu'un ordre d'achat ou de vente est passé au prochain point de valorisation disponible.

- 2.3. Bien que nous fassions tout ce qui est raisonnablement possible pour nous assurer que votre ordre est exécuté sans délai, nous ne sommes pas responsables de la rapidité et du calendrier de cette exécution par le Gestionnaire du fonds. Si un problème survient en cours d'exécution, il se peut que vous ne voyiez pas les intérêts courus pour ce jour-là. Si vous effectuez un dépôt sur votre Compte après l'heure limite quotidienne, ce montant restera dans votre Compte et non investi jusqu'au jour ouvrable suivant. Si vous effectuez un achat (c'est-à-dire pour acheter d'autres instruments financiers ou cryptoactifs disponibles sur la Plateforme) ou effectuez un retrait de votre Compte, les fonds non investis seront utilisés en premier lieu avant tout pouvoir d'achat investi dans un MMF.
- 2.4. Vous serez admissible à recevoir des intérêts quotidiens, qui commencent à courir le lendemain du jour où votre pouvoir d'achat est investi dans le MMF. Bien que les intérêts courent quotidiennement, ils ne sont payés que mensuellement, généralement le premier jour ouvrable du mois suivant. Sauf si vous décidez de soumettre un ordre d'achat pour d'autres instruments financiers ou cryptoactifs disponibles sur la Plateforme ou d'effectuer un retrait de votre Compte ou de vous désabonner complètement du MMF, tout intérêt gagné sera réinvesti (c'est-à-dire utilisé pour acheter des actions supplémentaires du MMF). Vous pouvez suivre vos intérêts courus et à vie à tout moment sur votre Compte.
- 2.5. Robinhood peut, mais n'y est pas obligé, créditer le produit de la vente des actions MMF presque instantanément sur votre Compte avant même que votre ordre de vente des actions concernées ne soit réglé.
- 2.6. Vous convenez qu'il est de votre responsabilité de vous retirer du MMF si vous le souhaitez. Vous pouvez le faire par voie électronique en utilisant la Plateforme. Si vous choisissez de vous retirer du MMF, vous ne gagnerez plus d'intérêts et votre pouvoir d'achat ne sera pas investi dans un MMF. Tous les intérêts que vous avez accumulés ce mois-ci seront toujours payés lors du prochain paiement mensuel prévu.

### **3. Frais et coûts**

- 3.1. Robinhood facture des frais sur le pourcentage de rendement annuel généré par le MMF. Les frais supplémentaires du Gestionnaire du fonds sont déduits avant le calcul de vos intérêts.
- 3.2. À sa discrétion, Robinhood peut modifier les frais ou la fourchette des frais, et peut faire varier le montant du changement entre les clients.
- 3.3. Vous comprenez que vous ne recevrez pas de confirmations d'opération distinctes en ce qui concerne les dépôts et les retraits du MMF. Toutes les activités relatives à votre investissement dans un MMF apparaîtront sur votre relevé de compte.
- 3.4. Veuillez consulter l'Article 10 du Contrat pour en savoir plus sur les frais et coûts qui s'appliquent à toutes les transactions réalisées sur la Plateforme.

## 4. Limitation de responsabilité

- 4.1. Veuillez consulter l'Article 18 du Contrat pour en savoir plus sur les limitations générales de responsabilité lors de l'utilisation de nos Services pour investir dans un MMF.

## 5. Risques

- 5.1. En utilisant nos Services pour investir dans un MMF, vous confirmez que vous avez lu, compris et accepté les risques associés tels que décrits dans la [Description des services, instruments financiers et risques](#) disponible sur la Bibliothèque des publications de RHUE.

## 6. Meilleure exécution

- 6.1. Robinhood prendra toutes les mesures suffisantes pour obtenir la meilleure exécution raisonnablement disponible de vos ordres, conformément à ses obligations en matière de meilleure exécution prévues par la législation applicable et à notre [Politique d'exécution des ordres](#), dont un résumé figure dans la RHEU Disclosure Library.
- 6.2. Cette Politique d'exécution des ordres décrit les procédures que nous suivons et les exigences que nous respectons afin de nous assurer que vos ordres sont exécutés de manière à obtenir le meilleur résultat possible pour vous en termes de cours, de coûts, de rapidité, de probabilité d'exécution et d'autres considérations pertinentes. Cette obligation ne s'appliquera pas si nous exécutons un ordre conformément aux instructions spécifiques que vous avez données lorsque vous soumettez ou confirmez l'ordre.
- 6.3. En acceptant les termes du Contrat, vous confirmez avoir pris connaissance du Résumé de la Politique d'exécution des ordres et y consentez. En cas de modifications importantes de notre Résumé de la Politique d'exécution des ordres, nous vous en informerons immédiatement via la Plateforme après la prise d'effet de ces modifications. Afin de lever toute ambiguïté, une modification de notre Résumé de la Politique d'exécution des ordres ne sera pas considérée comme un avenant au Contrat en vertu de son Article 26.

## **Avenant relatif aux données de marché de Robinhood**

Le présent accord (l'« **Avenant relatif aux données de marché** » ou l'« **Avenant** ») complète et fait partie intégrante du Contrat client de Robinhood Europe, UAB (tel que complété, mis à jour et modifié à tout moment, le « **Contrat client** »). Il s'agit de l'« **Avenant relatif aux données de marché** » auquel il est fait référence dans le Contrat client. **Les termes commençant par une majuscule utilisés dans le présent Avenant relatif aux données de marché et qui ne sont pas définis par ailleurs ont la signification qui leur est attribuée dans le Contrat client.** Le présent avenant relatif aux données de marché peut être modifié ou complété à tout moment par voie de notification, comme indiqué à l'article 4 ci-dessous.

**COMME INDIQUÉ CI-APRÈS ET SANS LIMITATION, POUR RECEVOIR LES DONNÉES DE MARCHÉ NYSE, VOUS ACCEPTEZ LE CONTRAT RELATIF AUX SERVICES D’AFFICHAGE DES DONNÉES DE MARCHÉ FIGURANT À L’ARTICLE 3(A) ET À L’ANNEXE 1 DU PRÉSENT AVENANT RELATIF AUX DONNÉES DE MARCHÉ ; POUR RECEVOIR LES DONNÉES DE MARCHÉ NASDAQ, VOUS ACCEPTEZ LE CONTRAT RELATIF AUX DONNÉES DE MARCHÉ NASDAQ FIGURANT À L’ARTICLE 3(B) DU PRÉSENT AVENANT RELATIF AUX DONNÉES DE MARCHÉ ; ET POUR RECEVOIR LES DONNÉES DE MARCHÉ OTC MARKETS, VOUS ACCEPTEZ LE CONTRAT D’ABONNEMENT OTC MARKETS FIGURANT À L’ARTICLE 3(C) DU PRÉSENT AVENANT RELATIF AUX DONNÉES DE MARCHÉ.**

### **1. Absence de garantie ; limitation de responsabilité**

Robinhood Europe, UAB et/ou ses sociétés affiliées (collectivement « Robinhood », également désignées dans les présentes comme « nous », « notre » et « nos ») reçoivent des Données de marché de sources du secteur et de Prestataires tiers. Les Données de marché sont fournies ou mises à votre disposition « en l'état » et « sous réserve de disponibilité » et ne doivent pas être considérées comme une quelconque forme de conseil ou de recommandation vous concernant ou concernant votre Compte. Robinhood ne valide, n'approuve et ne formule aucun avis ou opinion concernant les Données de marché. Ni Robinhood ni aucun Prestataire tiers (i) ne garantit ni n'assure l'exactitude, l'actualité, l'exhaustivité ou la fiabilité de toute Donnée de marché, ni (ii) ne garantit un quelconque résultat ou une quelconque interprétation de l'utilisation ou de la confiance accordée aux Données de marché, à quelque fin que ce soit. Votre utilisation des Données de marché se fait à vos risques et périls. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

AUCUNE DES PARTIES DE ROBINHOOD OU D'UN PRESTATAIRE TIERS NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE, DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT, (A) DE TOUTE INEXACTITUDE, ERREUR OU RETARD DANS, INTERRUPTION OU OMISSION, DES DONNÉES DE MARCHÉ, INFORMATIONS OU MESSAGES, OU DE LEUR TRANSMISSION OU LIVRAISON ; OU (B) DE TOUTE PERTE (TELLE QUE DÉFINIE DANS LE CONTRAT CLIENT) OU DE TOUT DOMMAGE RÉSULTANT OU EN LIEN AVEC LES DONNÉES DE MARCHÉ OU AVEC UNE TELLE INEXACTITUDE, ERREUR, RETARD, INTERRUPTION OU OMISSION, QUE CELA SOIT DÛ À UN ACTE OU À UNE OMISSION DE ROBINHOOD OU D'UN PRESTATAIRE TIERS, OU AUTREMENT. ROBINHOOD ET LE(S) PRESTATAIRE(S) TIERS NE SONT PAS TENUS RESPONSABLES DE, ET VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS TENIR L'UN D'ENTRE EUX RESPONSABLE DE, TOUTE PERTE, PERTE DE BÉNÉFICES, PERTE COMMERCIALE OU AUTRE DOMMAGE RÉSULTANT DE OU EN RELATION AVEC VOTRE UTILISATION DES DONNÉES DE MARCHÉ, OU DE OU EN RELATION AVEC DES DONNÉES DE MARCHÉ INEXACTES, DÉFECTUEUSES OU INDISPONIBLES. LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ PRÉVUES DANS LE PRÉSENT AVENANT RELATIF AUX DONNÉES DE MARCHÉ

S'AJOUTENT ET S'APPLIQUENT SANS PRÉJUDICE À TOUTE AUTRE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ FIGURANT DANS LE CONTRAT CLIENT OU DANS TOUT AUTRE ACCORD QUE VOUS POUVEZ AVOIR CONCLU, À TOUT MOMENT, AVEC TOUTE AUTRE ENTITÉ DE ROBINHOOD OU AVEC TOUT PRESTATAIRE TIERS.

Nous pouvons supprimer, restreindre ou mettre fin à l'accès ou à la fourniture de toute Donnée de Marché à tout moment, ou remplacer tout Prestataire tiers concerné ou toute Donnée de Marché (et par conséquent, les Données de Marché précises fournies ou mises à disposition, ou la manière dont elles sont fournies ou mises à disposition) à tout moment.

## 2. Usage non professionnel ; Restrictions d'utilisation

Vous ne pouvez utiliser (et nous déclarez que vous n'utiliserez) les Données de Marché qui vous sont fournies dans le cadre de la Plateforme que pour votre usage personnel, non professionnel, et sous réserve des conditions énoncées dans le Contrat client, y compris le présent Avenant relatif aux Données de Marché et les accords constitués par les présentes.

Vous ne devez pas utiliser les Données de marché à des fins non directement liées à la Plateforme ou à votre Compte, et vous ne devez pas fournir, retransmettre, redistribuer ou publier des Données de marché à toute autre personne ou entité.

À moins et jusqu'à ce que vous nous ayez expressément notifié par écrit le contraire, vous nous déclarez et garantissez

en permanence que vous êtes considéré comme un « Non-professionnel ». Si vous pensez être ou être un « Professionnel des Valeurs Mobilières » ou si vous pensez que vous n'êtes pas ou pourrait ne pas être qualifié de « Non Professionnel », vous

devez nous contacter immédiatement à [cryptoeuser@robinhood.com](mailto:cryptoeuser@robinhood.com).

Si vous nous avez indiqué par écrit que vous êtes un « Professionnel des valeurs mobilières », vous nous déclarez et garantissez que vous êtes un Professionnel des valeurs mobilières, jusqu'à ce que vous nous notifiiez le contraire par écrit.

À cet effet :

« **Non-professionnel** » désigne toute personne physique qui reçoit des données de marché uniquement pour son usage personnel et non professionnel et qui n'est pas un « Professionnel des valeurs mobilières ».

Un « **Professionnel des valeurs mobilières** » comprend à ces fins une personne qui, si elle travaille aux États-Unis, est :

- a. inscrite ou habilitée, à quelque titre que ce soit, auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC »), de la Commodities Futures Trading Commission, de toute autorité boursière d'un État, de toute Bourse ou association de valeurs mobilières, ou de tout marché ou de toute association de contrats sur marchandises ou contrats à terme, ou d'une autorité d'autorégulation ;
- a. engagée en qualité de « conseiller en investissements » au sens de la définition donnée à l'article 202(a)(11) de l'Investment Advisors Act de 1940 (qu'elle soit ou non enregistrée ou habilitée en vertu de cette loi), ou
- b. employée par une banque ou une autre structure exemptée d'enregistrement en vertu des lois fédérales et/ou étatiques sur les valeurs mobilières afin d'exercer des fonctions qui exigeraient que cette personne soit ainsi enregistrée ou qualifiée si elle devait exercer de telles fonctions pour une structure non exemptée.

Une personne qui travaille en dehors des États-Unis sera considérée comme un « Professionnel des Valeurs Mobilières » si elle exerce la/les même(s) fonction(s) qu'une personne qui serait considérée comme un « Professionnel des valeurs mobilières » aux États-Unis. Toute utilisation des Données de marché à des fins commerciales, professionnelles ou autres n'est pas compatible avec le statut de Non-professionnel, même si l'utilisation commerciale intervient pour le compte d'une structure qui ne relève pas du secteur des valeurs mobilières.

Vous vous engagez à évaluer en permanence votre statut pour déterminer si vous êtes un Non-professionnel ou un Professionnel des valeurs mobilières, et vous vous engagez à nous informer rapidement si votre statut de « Non-professionnel » ou de « Professionnel des valeurs mobilières » évolue à tout moment pendant que vous disposez d'un Compte. Vous reconnaissez que nous vous avons fourni un Compte et des Données de marché sur la base des déclarations et garanties concernant votre statut que vous nous avez fournies. Vous indemniserez Robinhood au titre de l'ensemble des frais, coûts, pertes, responsabilités ou dépenses que Robinhood pourrait encourir ou subir, directement ou indirectement, si cette déclaration ou garantie était incorrecte ou inexacte, à quelque titre que ce soit, lorsqu'elle a été donnée ou réitérée.

### **3. Conditions spécifiques requises par certains fournisseurs de données tiers**

#### **A. Données de marché de NYSE**

Robinhood peut fournir ou mettre à votre disposition par l'intermédiaire de la Plateforme certaines Données de Marché à savoir (a) les informations de vente et les informations de cotation les plus récentes relatives aux titres admis aux négociations sur la Nouvelle Bourse de York, (b) les informations relatives à la dernière vente d'obligations et autres actions et les informations relatives à la cotation, et les informations concernant les indices et autres informations sur le marché, que les bourses nationales de valeurs mobilières enregistrées aux États-Unis et les associations de valeurs mobilières peuvent mettre à disposition et que la Bourse de New York peut le cas échéant désigner en tant que « Données de Marché » ; et (c) toutes les informations qui découlent de ces informations (ces données ou informations étant ponctuellement désignées des « **Données de marché NYSE** »).

Pour recevoir ou avoir accès à toute Donnée de marché NYSE, vous concluez le « Contrat de services d'affichage de données de marché » dans le formulaire joint en Annexe 1 du présent Avenant relatif aux données de marché (le « **Contrat relatif aux données de marché NYSE** ») avec RHEU.

Le Contrat relatif aux données de marché NYSE sera réputé avoir été signé et conclu par vous dans le cadre de votre adhésion au Contrat client et au présent Avenant relatif aux Données de marché, et, en plus d'être intégré au Contrat client en vertu du présent Avenant relatif aux Données de marché, constitue un contrat distinct entre vous et RHEU. Vous reconnaissez et acceptez que le Contrat relatif aux données de marché NYSE constitue un contrat juridique, valide et contraignant entre vous (en tant qu'Abonné) et RHEU (en tant que Fournisseur).

#### **B. Données de marché NASDAQ**

RHEU peut vous fournir ou mettre à votre disposition, par l'intermédiaire de la Plateforme, certaines Données de marché constituées ou comprenant des Informations détenues ou fournies par NASDAQ (tels que définis au paragraphe 12 ci-dessous). Vous acceptez les conditions énoncées aux paragraphes 1 à 13 ci-dessous (le « **Contrat relatif aux Données de marché Nasdaq** »), qui constituent un accord juridiquement contraignant entre vous et RHEU. Certains termes définis figurent au paragraphe 12.

1. **Utilisation des données.** Vous n'êtes autorisé(e) à accéder, consulter ou utiliser des Informations que pour votre usage personnel et non professionnel. Vous vous engagez à n'utiliser les Informations qu'à des fins personnelles et non professionnelles. Vous acceptez de ne pas vendre, louer, fournir ou, de quelque manière que ce soit, permettre ou fournir l'accès aux Informations à toute autre Personne ou à tout autre bureau ou lieu. Vous acceptez de ne pas vous engager dans une quelconque utilisation commerciale illégale ou de ne pas permettre à qui que ce soit d'utiliser les Informations, ou toute partie de celles-ci, à des fins illégales ou de ne pas violer toute règle de NASDAQ ou de la SEC ou toute autre loi, règle ou réglementation applicable. Vous acceptez de ne pas présenter les Informations rendues sous une forme déloyale, trompeuse ou discriminatoire. Vous acceptez de prendre des mesures de sécurité raisonnables pour empêcher des Personnes non autorisées d'accéder aux Informations.
2. **Données exclusives.** Vous reconnaissez et acceptez que (i) NASDAQ détient des droits de propriété sur les Informations qui proviennent ou découlent des marchés réglementés ou exploités par NASDAQ, ainsi que des droits de compilation ou autres droits sur les Informations collectées auprès d'autres sources ; et (ii) les fournisseurs tiers d'Informations de NASDAQ détiennent des droits de propriété exclusifs sur leurs Informations respectives. En cas d'appropriation ou d'utilisation abusives d'Informations par vous, NASDAQ ou ses fournisseurs tiers d'Informations auront le droit d'obtenir une injonction pour protéger leurs droits respectifs.
3. **Modifications.** NASDAQ peut à tout moment, à sa seule discrétion, apporter des modifications à son système ou aux Informations. Ces modifications peuvent nécessiter des changements correspondants dans le service fourni par Robinhood ou dans la façon dont les Informations vous sont fournies ou présentées, et peuvent affecter votre accès ou votre utilisation de tout ou partie des Informations. NASDAQ et Robinhood ne seront pas responsables de tels effets.
4. **Rapports et audit.** Si RHEU ou NASDAQ le demandent, vous vous engagez à apporter votre collaboration raisonnable, consistant en : (i) la fourniture rapide d'informations ou de documents en réponse à toute demande raisonnable ; et (ii) la mise à disposition, pour examen, de l'ensemble des registres, rapports, paiements et documents justificatifs, dans chaque cas relatifs aux Informations, nécessaires pour vérifier votre conformité aux présentes conditions.
5. **Système.** Vous reconnaissez que NASDAQ, à sa seule discrétion, à tout moment, apporter des modifications à son système ou aux Informations. Ces modifications peuvent nécessiter des changements correspondants dans la manière dont les Informations peuvent vous être affichées ou fournies. NASDAQ ne sera pas responsable de tels effets.
6. **Absence de validation.** NASDAQ ne valide et n'approuve aucun équipement, Robinhood ou le service fourni par Robinhood. Robinhood ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie en rapport avec NASDAQ ou les Informations.
7. **Limitations de responsabilité.**
  - a. Sauf disposition contraire des présentes, NASDAQ ne sera pas responsable vis-à-vis de vous ou de toute autre Personne au titre des pertes ou dommages indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou accessoires (y compris, sans limitation, les pertes commerciales, la perte de bénéfices anticipés, la perte en raison de l'arrêt de l'exploitation ou de l'augmentation des dépenses d'exploitation, le coût de couverture ou d'autres pertes ou dommages indirects), de quelque nature que ce soit, découlant de quelque cause que ce soit, même si NASDAQ a été informée de l'éventualité de tels dommages.
  - b. NASDAQ ne sera pas responsable envers vous ou toute autre Personne en cas d'indisponibilité, d'interruption, de retard, d'omission ou d'inexactitude des Informations. Le présent article ne dégagera pas NASDAQ, vous-même ou toute autre Personne de sa responsabilité au titre des dommages résultant de sa propre négligence grave ou faute intentionnelle ou de dommages corporels ou de demandes pour décès injustifié. Vous

comprenez et acceptez que les stipulations du présent article illustrent une répartition raisonnable du risque et une limitation de responsabilité.

8. **Exclusions de garantie.** NASDAQ et ses fournisseurs d'informations tiers ne donnent aucune garantie de quelque nature que ce soit — expresse, implicite ou légale (y compris, sans limitation, l'actualité, la véracité, la séquence, l'exhaustivité, l'exactitude, l'absence d'interruption), aucune garantie implicite découlant de l'utilisation commerciale, de la conduite des affaires, de l'exécution ou des garanties implicites de qualité marchande ou d'adéquation à un usage ou à un but particulier ou de non-contrefaçon.
9. **Limitation de responsabilité des Fournisseurs d'informations tiers.** Les fournisseurs tiers d'Informations de NASDAQ n'assumeront aucune responsabilité au titre des dommages concernant l'exactitude, des retards ou omissions dans les Informations qu'ils fournissent, qu'ils soient directs ou indirects, des pertes de bénéfices, dommages spéciaux ou consécutifs subis par vous ou toute autre Personne cherchant à obtenir réparation par votre intermédiaire, même si les fournisseurs tiers d'Informations ont été informés de l'éventualité de tels dommages. En aucun cas la responsabilité des fournisseurs tiers d'Informations ou de leurs sociétés affiliées envers vous ou toute autre Personne cherchant à obtenir réparation par votre intermédiaire, quel qu'en soit le motif d'action, contractuel, délictuel ou autre, ne sera supérieure au montant des frais payés par vous ou par ladite Personne, selon le cas.
10. **Demandes et pertes.** Vous indemniserez NASDAQ et la dégagerez, ainsi que ses employés, dirigeants, administrateurs et autres mandataires, de toute responsabilité au titre de toute demande ou perte imposée, encourue ou formée du fait ou en rapport avec : (a) tout manquement de votre part aux conditions des présentes ; (b) toute action de tiers liée à votre réception et utilisation des Informations, qu'elle soit autorisée ou non ; (c) une demande fondée sur une atteinte ou autre violation d'un droit de propriété intellectuelle du fait de vos actes, omissions, équipements ou autres biens.
11. **Résiliation.** Vous convenez que NASDAQ, lorsqu'elle y est tenue afin de satisfaire à des obligations légales, peut, par voie de notification au Distributeur, limiter unilatéralement ou résilier le droit de toute Personne à recevoir ou à utiliser les Informations, et que le Distributeur se conformera immédiatement à cette notification et cessera ou limitera la fourniture des Informations, en confirmant qu'il se conforme à cette demande à NASDAQ. Toute Personne concernée disposera des protections procédurales prévues par la Loi et les règles applicables en vertu de celle-ci. En cas de manquement de votre part, de constatation de l'absence de véracité de vos déclarations ou sur instruction de la SEC dans l'exercice de son pouvoir réglementaire, NASDAQ pourra résilier le présent Contrat relatif aux Données de marché Nasdaq moyennant un préavis écrit d'au moins trois (3) jours, donné soit par NASDAQ, soit par Robinhood.
12. **Définitions.** Les termes suivants ont les significations qui leur sont attribuées ci-dessous :
  - a. « **Loi** » désigne le Securities Exchange Act de 1934, applicable uniquement aux Informations diffusées depuis un Marché NASDAQ aux États-Unis.
  - b. « **Informations** » désigne certaines données de marché et autres données diffusées qui ont été collectées, validées, traitées et enregistrées par le Système ou d'autres sources mises à disposition à des fins de transmission et réception soit d'un Vendeur, soit du NASDAQ concernant : (a) les titres éligibles ou d'autres instruments financiers, marchés, produits, véhicules, indicateurs ou dispositifs ; (b) les activités de NASDAQ ; (c) d'autres informations et données de NASDAQ. Cela inclut également toute Information telle qu'utilisée ou traitée de manière à ce que les Informations puissent être identifiées, recalculées ou déduites à partir des Informations traitées ou que les Informations traitées puissent être utilisées en remplacement des Informations.
  - c. « **NASDAQ** » désigne collectivement NASDAQ, Inc., une société à responsabilité limitée régie par le droit du Delaware et ses filiales et Sociétés affiliées.
  - d. « **Marchés NASDAQ** » désigne les filiales de Bourse de valeurs mobilières et d'options réglementées de NASDAQ et les autres filiales de marché réglementé de NASDAQ, y compris, sans limitation, le Marché boursier NASDAQ.
  - e. « **Personne** » désigne toute personne physique, entreprise, société de personnes ou autre entité quelle qu'elle soit.
  - f. « **SEC** » désigne la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

g. « **Système** » désigne tout système développé par NASDAQ aux fins de la création et/ou de la diffusion d'Informations.

13. **Modifications.** Le présent Contrat relatif aux Données de marché Nasdaq peut être amendé ou modifié comme indiqué à la section 4 du présent Avenant relatif aux Données de marché.

### **C. Données de marché Marchés OTC**

Robinhood peut vous fournir ou mettre à votre disposition, par l'intermédiaire de la Plateforme, certaines Données de marché qui sont fournies directement ou indirectement par OTC Markets Group et ses sociétés affiliées (les « **Données de marché OTC Markets** »). Comme condition préalable à la réception de toute Donnée de marché Marchés OTC, vous êtes réputé(e) avoir conclu un accord avec RHEU sous la forme du Contrat d'abonnement aux données des Marchés OTC, tel que défini ci-après et modifié à tout moment.

Le Contrat d'abonnement aux données marché en provenance des Marchés OTC d'OTC Markets Group, dans la version jointe en Annexe A au Contrat de distribution des données de marché Marchés OTC (le « **Contrat d'abonnement aux données de marché Marchés OTC** ») (pouvant également être désigné comme l'« Avenant relatif à l'abonnement au Contrat de distribution des données de marché »), est intégré par renvoi au présent Avenant relatif aux Données de marché. Aux fins du Contrat d'abonnement aux données de marché Marchés OTC, RHEU est le « Fournisseur » et vous êtes l'« Abonné ». La version en vigueur du Contrat d'abonnement aux données de marché Marchés OTC est disponible sur le site internet d'OTC Markets Group (<https://www.otcmarkets.com/market-data/agreements-and-forms>) ou sur demande auprès de RHEU.

En ouvrant un Compte ou en accédant à la Plateforme, vous reconnaissez expressément que (i) vous avez lu et compris le Contrat d'abonnement aux données de marchés OTC, et (ii) qu'OTC Markets Group et ses sociétés affiliées sont un tiers bénéficiaire du contrat conclu entre vous et Robinhood sous la forme du Contrat d'abonnement aux données de marchés OTC . Le Contrat d'abonnement aux données de marché Marchés OTC (et donc le contrat conclu entre vous et RHEU constitué par le présent Avenant relatif aux Données de marché) peut être modifié par OTC Markets Group à tout moment.

### **D. Données de marché FactSet**

Robinhood peut fournir ou mettre à votre disposition, par l'intermédiaire de la Plateforme, certaines Données de marché qui sont fournies directement ou indirectement par FactSet Research Systems, Inc. ou ses sociétés affiliées (« **FactSet** ») (ces Données de marché étant désignés les « **Données de marché FactSet** »). En ce qui concerne les Données de marché FactSet qui vous sont fournies ou mises à votre disposition, vous ne bénéficiez que d'un droit limité d'utilisation de ces Données de marché FactSet pour votre propre usage non commercial. FactSet Market Data est une œuvre protégée par le droit d'auteur de FactSet et ne doit pas être reproduite, republiée, retransmise ou redistribuée sous quelque forme que ce soit. Ni Robinhood ni FactSet ne donnent de garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude des Données de marché FactSet ou des résultats obtenus à partir de toute utilisation de celles-ci.

Données de marché. FactSet ne donne aucune garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit concernant les Données de marché FactSet, y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. FactSet ne sera pas responsable de tout manque à gagner ou d'autres dommages accessoires ou consécutifs dans le cadre de votre utilisation des Données de marché FactSet.

#### **E. Données de marché Morningstar**

Robinhood peut fournir ou mettre à votre disposition, par l'intermédiaire de la Plateforme, certaines Données de marché qui sont fournies directement ou indirectement par Morningstar, Inc. ou ses sociétés affiliées (« **Morningstar** ») (ces Données de marché étant désignées les « **Données de marché Morningstar** ») ©2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les Données de marché Morningstar : (1) sont la propriété de Morningstar Research Services LLC, Morningstar, Inc. et/ou de leurs fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou distribuées ; et (3) ne sont pas garanties comme étant exactes, complètes ou mises à jour. Ni Morningstar Research Services, ni Morningstar ni leurs fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de toute utilisation de ces informations. Morningstar ne donne aucune garantie expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit, concernant les Données de marché Morningstar, y compris, sans limitation, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier. L'accès ou l'utilisation de toute Donnée de marché Morningstar n'établit pas de relation de conseil ou fiduciaire avec Morningstar Research Services, Morningstar, Inc. ou leurs fournisseurs de contenu. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

#### **4. Avenants et modifications**

LE PRÉSENT AVENANT RELATIF AUX DONNÉES DE MARCHÉ ET SES CONDITIONS, AINSI QUE TOUS LES CONTRATS QU'IL CONSTITUE, PEUVENT ÊTRE COMPLÉTÉS OU MODIFIÉS À TOUT MOMENT PAR ROBINHOOD MOYENNANT L'ENVOI D'UN PRÉAVIS, CETTE EXIGENCE DE PRÉAVIS POUVANT ÊTRE SATISFAITE PAR LA PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE ROBINHOOD DE L'AVENANT RELATIF AUX DONNÉES DE MARCHÉ RÉVISÉ. EN CONTINUANT À DÉTENIR UN COMPTE OU À ACCÉDER À LA PLATEFORME OU À TOUTE DONNÉE DE MARCHÉ, VOUS ÊTES RÉPUTÉ(E) AVOIR ACCEPTÉ LES CONDITIONS DE L'AVENANT RELATIF AUX DONNÉES DE MARCHÉ RÉVISÉ ET ÊTRE JURIDIQUEMENT LIÉ(E) PAR SES CONDITIONS.

#### **5. Droit applicable et Jurisdiction compétente**

L'Article 30 (Droit applicable et Règlement des litiges) du Contrat client s'applique au présent Avenant et y est intégré comme s'il y était intégralement énoncé.

## ANNEXE 1 : Contrat relatif aux Données de marché NYSE

---

### CONTRAT DE SERVICES D’AFFICHAGE DE DONNÉES DE MARCHÉ (Services basés sur l’utilisation/Statut d’abonné non professionnel) (Version électronique)

Robinhood Europe, UAB (« RHEU ») accepte de mettre à votre disposition certaines données (désignées dans le présent contrat comme des « Données de marché ») conformément aux clauses et conditions énoncées dans le présent contrat. En acceptant le Contrat Client et l’Avenant relatif aux Données de marché, vous acceptez de vous conformer aux clauses et conditions du présent contrat. Les références à « Abonné » ou « vous » dans les présentes désignent le Client en vertu du Contrat client, et les références au « présent contrat » désignent le contrat conclu entre vous et RHEU constitué par les présentes conditions.

- Définition des données de marché** – Aux fins du présent contrat, « Données de marché » désigne (a) les dernières informations de vente et les informations de cotation relatives aux titres qui sont admis à la négociation à la Bourse de New York (« NYSE »), (b) les dernières informations de vente et de cotation d’obligations et autres actions, ainsi que les indices et autres informations de marché, que les Bourses de valeurs nationales enregistrées aux États-Unis et les associations nationales de valeurs mobilières (chacune désignée un « Organisme d’agrément ») peuvent mettre à disposition et que NYSE peut désigner à tout moment comme des « Données de marché » ; et (c) toutes les informations qui en découlent.
- Nature exclusive des données** – L’Abonné comprend et reconnaît que chaque Organisme d’agrément et tout autre diffuseur de données détient un droit de propriété sur les Données de marché qui proviennent de lui ou de son (ses) marché(s), ou en sont dérivées.
- Exécution** – L’Abonné comprend et reconnaît que (a) les Organismes d’agrément sont des tiers bénéficiaires du présent Contrat et (b) les Organismes d’agrément ou leur(s) représentant(s) autorisé(s) peuvent faire exécuter le présent Contrat, par voie judiciaire ou autrement, à l’encontre de l’Abonné ou de toute personne qui obtient des Données de marché mises à disposition en vertu du présent Contrat autrement que dans le cadre prévu par celui-ci. L’Abonné versera les honoraires raisonnables d’avocat que tout Organisme d’agrément engagerait pour faire exécuter le présent Contrat à son encontre.
- Données non garanties** – L’Abonné comprend qu’aucun Organisme d’agrément, qu’aucune autre entité dont les informations sont mises à disposition via les installations des Organismes d’agrément (un « Autre diffuseur de données ») et qu’aucun processeur d’informations qui assiste un Organisme d’agrément ou un Autre diffuseur de données dans le cadre de la mise à disposition des Données de marché (collectivement, les « Parties de diffusion ») ne garantit la rapidité, la séquence, l’exactitude ou l’exhaustivité des Données de marché ou d’autres informations de marché ou messages diffusés par une Partie de diffusion. Ni l’Abonné ni une quelconque autre personne ne pourront tenir une Partie de diffusion responsable, de quelque manière que ce soit, de (a) toute inexactitude, erreur ou retard dans, ou omission de, (i) ces données, informations ou messages, ou (ii) la transmission ou la livraison de ces données, informations ou messages, ou (b) toute perte ou tout dommage résultant ou occasionné par (i) cette inexactitude, cette erreur, ce retard ou cette omission, (ii) une inexécution ou (iii) une interruption de ces données, informations ou messages, que ce soit en raison d’un acte ou d’une omission par négligence de la part de toute Partie de diffusion, d’un cas de force majeure (par exemple, inondation, conditions météorologiques exceptionnelles, tremblement de terre ou autre catastrophe naturelle, incendie, guerre, insurrection, émeute, conflit du travail, accident, action gouvernementale, panne des réseaux de communication ou d’électricité, défaillance d’équipement ou de logiciel) ou de toute autre cause échappant au contrôle raisonnable d’une Partie de diffusion.
- Utilisation autorisée** – L’Abonné ne fournira pas de Données de marché à une autre personne ou entité. Si l’Abonné a déclaré et garanti être un Abonné non professionnel, il recevra les Données de marché uniquement pour son usage personnel et non professionnel. Si l’Abonné

reçoit des Données de marché autrement qu'en tant qu'Abonné non professionnel, il ne pourra les utiliser que pour ses besoins propres dans le cadre de son activité.

6. **Interruption ou modification de la diffusion** – L'Abonné comprend et reconnaît qu'à tout moment, les Organismes d'agrément peuvent cesser de diffuser une catégorie spécifique de Données de marché, modifier ou supprimer une méthode de transmission et modifier les vitesses de transmission ou d'autres caractéristiques des signaux. Les Organismes d'agrément ne seront responsables d'aucun passif, aucune perte ou aucun dommage pouvant en découler.
7. **Durée ; Maintien en vigueur** – Le présent Contrat restera en vigueur aussi longtemps que l'Abonné a la capacité de recevoir des Données de marché comme prévu par le présent Contrat. En outre, RHEU peut mettre fin au présent Contrat à tout moment, que ce soit à la demande des Organismes d'agrément ou autrement. Les Paragraphes 2, 3 et 4, ainsi que les deux premières phrases du Paragraphe 8, resteront en vigueur malgré toute résiliation du présent Contrat.
8. **Stipulations diverses** – Les lois de l'État de New York régiront le présent Contrat et celui-ci sera interprété conformément à celles-ci. Le présent Contrat est soumis au *Securities Exchange Act* de 1934, aux règles édictées en vertu de cette loi, ainsi qu'aux plans conjoints de l'industrie conclus en application de ladite loi. Le présent document constitue l'intégralité de l'accord entre les parties relativement à son objet. L'Abonné ne peut céder tout ou partie du présent Contrat à qui que ce soit. La personne qui signe le présent Contrat ci-dessous déclare et garantit qu'elle a la capacité juridique de contracter et, si cette personne signe le présent Contrat au nom d'une entreprise individuelle, d'une société ou d'une autre organisation, déclare et garantit qu'elle dispose du pouvoir effectif de lier cette organisation. En acceptant le présent Contrat, vous reconnaissez avoir lu les clauses et conditions précédentes du présent Contrat, que vous les comprenez et que vous manifestez votre accord à ces clauses et conditions, ainsi que votre intention de vous y conformer.
9. **Définition de l'Abonné non professionnel** - « Abonné non professionnel » désigne toute personne physique qui reçoit des données de marché uniquement pour son usage personnel et non professionnel et qui n'est pas un « Professionnel des valeurs mobilières ». Un « Professionnel des valeurs mobilières » comprend une personne qui, si elle travaille aux États-Unis, est :
  - inscrite ou habilitée auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC »), de la Commodities Futures Trading Commission, de toute autorité boursière d'un État, de toute Bourse ou association de valeurs mobilières, ou de tout marché ou de toute association de contrats sur marchandises ou contrats à terme.
  - engagée en qualité de « conseiller en investissements » au sens de la définition donnée à l'article 202(a)(11) de l'Investment Advisors Act de 1940 (qu'elle soit ou non enregistrée ou habilitée en vertu de cette loi),  
ou
  - employée par une banque ou une autre structure exemptée d'enregistrement en vertu des lois fédérales et/ou étatiques sur les valeurs mobilières afin d'exercer des fonctions qui exigeraient qu'elle soit ainsi enregistrée ou qualifiée si elle devait exercer de telles fonctions pour une structure non exemptée.

Une personne qui travaille en dehors des États-Unis sera considérée comme un « Professionnel des valeurs mobilières » si elle exerce la même fonction ou les mêmes fonctions qu'une personne qui serait considérée comme un « Professionnel des valeurs mobilières » aux États-Unis.

L'Abonné ne peut recevoir de Données de marché en tant qu'« Abonné non professionnel » que s'il répond à la définition figurant au Paragraphe 9.

10. **Réception autorisée** - L'Abonné ne peut recevoir de Données de marché de RHEU, et RHEU ne peut lui en fournir, sur la base d'un « Abonné non professionnel » que si RHEU a préalablement déterminé de manière appropriée que l'Abonné répond à la définition d'« Abonné non professionnel » au sens du Paragraphe 9 et que l'Abonné satisfait effectivement à cette définition.

11. **Utilisation autorisée** – Si l'Abonné est un Abonné non professionnel, il recevra les Données de marché uniquement pour son usage personnel et non professionnel.
12. **À votre sujet** - Dans le cadre de votre Compte et du Contrat client, vous avez fourni à RHEU les informations suivantes, et vous déclarez et garantisiez que ces informations continuent d'être véridiques, complètes et exactes à tous les égards :
- Votre nom
  - Votre adresse
  - Votre employeur
  - Votre profession et votre fiche de poste

Dans le cadre de votre Compte et du Contrat Client, vous avez confirmé à RHEU que vous n'êtes pas un Professionnel des valeurs mobilières, et en particulier, vous confirmez et garantisiez ce qui suit :

- Vous utilisez les Données de marché exclusivement pour votre usage privé et non professionnel
- Vous ne recevez pas de Données de marché pour votre entreprise ou toute autre entité
- Vous n'êtes pas actuellement inscrit(e) ou agréé(e) auprès de la SEC ou de la CFTC
- Vous n'êtes actuellement pas enregistré(e) ou qualifié(e) auprès d'une agence de valeurs mobilières, d'une Bourse de valeurs mobilières, d'une association ou d'une autorité de surveillance, ou d'un marché de matières premières ou de contrats à terme, d'une association ou d'une autorité de régulation, aux États-Unis ou ailleurs
- Que vous soyez situé(e) aux États-Unis ou en dehors des États-Unis, vous n'exercez aucune fonction similaire à celles qui exigent qu'une personne s'inscrive ou se qualifie auprès de la SEC, de la CFTC, de toute autre agence de valeurs mobilières ou autorité de surveillance, de toute Bourse ou association de valeurs mobilières, ou de tout marché de matières premières ou de contrats à terme, association ou autorité de régulation
- Vous n'êtes pas engagé(e) pour fournir des conseils en investissements à une personne physique ou morale
- Vous n'êtes pas engagé(e) en tant que gestionnaire d'actifs
- Vous n'utilisez pas le capital d'une autre personne ou entité dans la conduite de vos opérations
- Vous n'effectuez pas de transactions au profit d'une société, d'une société de personnes ou d'une autre entité
- Vous n'avez conclu aucun accord visant à partager le bénéfice de vos activités de trading ou à recevoir une rémunération pour vos activités de trading
- Vous ne bénéficiez pas d'espace de bureau, d'équipement ou d'autres avantages en échange de votre activité commerciale ou de votre travail en tant que consultant financier auprès d'une personne, d'une entreprise ou d'une entité commerciale.
- Vous informerez RHEU et l'informerez rapidement par écrit de toute évolution dans vos circonstances qui pourrait vous amener à cesser d'être un Abonné non professionnel ou qui pourrait modifier vos réponses à l'une des déclarations suivantes ou qui pourrait rendre l'une d'entre elles inexacte à votre égard.

**Certification.** En signant le présent contrat, l'Abonné certifie par les présentes qu'il relève de la définition d'un « Abonné non professionnel » au paragraphe 9 et que les informations personnelles et professionnelles qu'il a communiquées à RHEU dans le cadre de son Compte et confirmées au paragraphe 12 sont véridiques et exactes.